

LAC DE MADINE ET ÉTANGS DE PANNES

juin 2016

Document Unique de Gestion

- DocOB de la ZPS (FR4110007) et de la ZSC (FR4100222) du lac de Madine et des étangs de Pannes
- Plan de gestion de la RNCFS du lac de Madine et des étangs de Pannes



VOLUME 2 : GESTION



Photos de couverture

Vue aérienne du lac de Madine - SMAT

Harles bièvres - Jean-Pierre FORMET

Étang de Grand Pannes - Marie-Laure SCHWOERER

Cigogne blanche - Marine DAVID

Rédacteur

Aurélie CHARBONNEL (Cellule technique DIR nord-est ONCFS)

Mathilde Sellier (Cellule technique DIR nord-est ONCFS)

Relecture

Fabien DEVIDAL (CdL)

Cyrille DIDIER (CEN Lorraine)

Laurent Godé (PNRL)

Marc JAMMET (DREAL Lorraine)

Jean-Marc LEFRANC (Cellule technique DIR nord-est ONCFS)

Catherine LHOTE (Déléguée à la DIR nord-est ONCFS)

Jean-Louis MIGEON (DDT de la Meuse)

Marie-Laure SCHWOERER (Cellule technique DIR nord-est ONCFS)

Pourquoi un Document Unique de Gestion ?

D'origine artificielle, le lac de Madine et ses étangs satellites sont rapidement devenus un relais de première importance pour l'avifaune aquatique, au même titre que le Rhin, les étangs de l'est de la Moselle et les grands lacs réservoirs de Champagne, du fait de leur position sur un axe de migration majeur entre l'Europe du nord et la Camargue.

À ce titre et depuis de nombreuses années, ces plans d'eau bénéficient d'une attention particulière pour la conservation de la nature, ce qui se traduit par l'application de plusieurs outils de protection :

- la constitution en 1998 de la **Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage (RNCFS)** du lac de Madine et de l'étang de Grand Pannes, gérée par l'**Office National de la Chasse et la Faune Sauvage (ONCFS)** ;
- la désignation au titre de **Natura 2000** des sites FR4110007 (en 2003) et FR4100222 (en 2008) du lac de Madine et des étangs de Pannes, dont les périmètres se superposent largement à celui de la RNCFS ;
- dès les années 2000, l'acquisition par le **Conservatoire du Littoral (CdL)** de plusieurs étangs piscicoles périphériques au lac (Pannes, Montfaucon, Perche, Bailly), qui en a confié la gestion à l'ONCFS ainsi qu'au Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL). Ces étangs ne sont pas intégrés dans le présent cadre d'étude, hormis lorsqu'ils sont inclus dans le site Natura 2000 ou celui de la RNCFS (cas des deux étangs de Pannes).

Ces politiques de protection ont chacune été transcrites en documents de gestion :

- les plans de gestion successifs de la RNCFS (établi en 1997 et actualisé en 2013) ;
- le document d'objectifs (DocOb) du site Natura 2000 FR4110007, validé en 2000, et qui a fait l'objet d'une évaluation de mise en œuvre et d'une évaluation scientifique respectivement en 2009 et 2013 ;
- les plans de gestion des étangs de Pannes, propriétés du CdL, validé en 2011.

La superposition des politiques de protection a induit différentes formes de pilotage et instances de gouvernance, ainsi que divers leviers de financements, ce qui avait pu compliquer la lecture du site par les acteurs locaux.

Or, pour une meilleure lisibilité et une acceptation plus partagée de ces politiques, les enjeux sur ce territoire doivent s'articuler et se compléter, de même que les objectifs de conservation et de valorisation du patrimoine.

Afin de faciliter la mise en œuvre de la gestion sur ce territoire et d'en améliorer la compréhension et l'appropriation par l'ensemble des acteurs, l'État et l'ONCFS ont souhaité

actualiser et mettre en cohérence les documents de référence en les fusionnant en un seul. Ce Document Unique de Gestion (DUG) (au même titre que le DUG de la Côte ouest du Cotentin sur lequel il s'appuie pour la forme) a pour objectifs :

- de permettre une meilleure lecture globale des différentes politiques ;
- d'établir un programme d'actions actualisé, hiérarchisé et cohérent sur l'ensemble des terrains, qu'ils soient désignés au titre de Natura 2000 ou non ;
- d'améliorer l'évaluation des actions mises en œuvre par des suivis et des indicateurs précis, réalistes et harmonisés sur l'ensemble du périmètre ;
- de regrouper les documents de gestion et leurs instances de gouvernance respectives (démarche déjà expérimentée en 2013 à travers un comité de gestion « triple »).

Ce DUG doit également permettre d'identifier et d'extraire clairement la partie « DocOb ». Son contenu présente donc une lecture différenciée, faisant ressortir les éléments relatifs au site Natura 2000.

Le présent document constitue le volet « gestion » du DUG du lac de Madine et des étangs de Pannes (il est complété par un volet « diagnostic » et un volet « annexes »). Géré depuis la fin des années 1990 suite au classement en RNCFS, ce territoire a fait l'objet de plusieurs plans de gestion, afin de planifier et d'organiser au mieux la restauration et l'entretien des milieux. Ce document fait donc le bilan des opérations mises en œuvre sur le site jusqu'à aujourd'hui. Sur la base du diagnostic établi dans le précédent volume, le présent volet définit les enjeux et objectifs du site et présente le programme opérationnel du DUG pour la période 2016-2020 (programme reconductible).

1. HISTORIQUE ET BILAN DE LA GESTION	9
2. STRATEGIE DE GESTION	27
2.1. SYNTHESE ET HIERARCHISATION DES ENJEUX	27
2.2. OBJECTIFS A LONG TERME	30
2.3. OBJECTIFS OPERATIONNELS	31
3. PROGRAMME OPERATIONNEL	40
3.1. PLAN DE TRAVAIL	40
3.2. FICHES ACTION	45
3.3. FICHES SUIVI NATURALISTE	149
3.4. FICHES PROTOCOLE	192

LISTE DES ABREVIATIONS

DUG : Document Unique de Gestion

OLT : Objectif à Long Terme

OO : Objectif Opérationnel

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Écologique

VP : Valeur Patrimoniale

1. Historique et bilan de la gestion

1.1. Historique de la gestion du site

Les différentes politiques de protection du site ont chacune été transcrites en documents de gestion.

	RNCFS	Propriétés du CdL	Natura 2000
Date	1982	2000-2001	2003 (ZPS) 2008 (ZSC)
Document de gestion	Plan de gestion	Plan de gestion	Document d'Objectif
Elaboration du document de gestion	1997	2001-2006	2000
Actualisation du document de gestion	2013-2015	2010-2016	-
Évaluation	-	-	2009 (mise en œuvre) 2013 (scientifique)

1.2. Bilan de la gestion du site

Les politiques de protection ont induit différentes formes d'opérations de gestion du site. Un bilan de la réalisation des opérations des différents documents de gestion est synthétisé dans les tableaux suivants :

- Les opérations prévues dans le plan de gestion 2013-2015 de la RNCFS du lac de Madine et étang de Pannes ;
- Les opérations prévues dans le plan de gestion 2010-2016 des étangs de Pannes et du Grand Montfaucon, propriétés du CdL ;
- Les opérations prévues dans le Document d'Objectifs de 2000 du site Natura 2000 du lac de Madine et des étangs de Pannes.

Tableau 1 : Évaluation de réalisation des opérations prévues dans le plan de gestion 2013-2015 de la RNCFS du lac de Madine et étang de Pannes

Objectifs à long terme	Objectifs du plan de gestion	Code action	Intitulé de l'opération	Réalisation de l'opération	Observations
Maintenir voire améliorer la capacité d'accueil pour l'avifaune	Conserver des zones favorables au stationnement de l'avifaune migratrice et hivernante	SE 01	Suivi de l'avifaune en stationnement et en hivernage	Réalisée	Réalisé chaque année
	Maintenir voire développer le potentiel d'accueil de l'avifaune nicheuse	SE 02	Suivi de la reproduction des oiseaux d'eau, des laridés et des limicoles	Réalisée	Réalisé chaque année
		SE 03	Suivi de la reproduction de l'avifaune des roselières	Réalisée	Réalisé chaque année
		SE 04	Suivi de la reproduction de la Pie-grièche écorcheur	Réalisée	Réalisé à 100% depuis 2015, mais aussi pour d'autres espèces d'oiseaux prairiaux
		SE 05	Suivi de la reproduction de la Cigogne blanche	Réalisée	Réalisé chaque année
		GH 08	Installation de 3 plateformes à Balbuzard pêcheur	Réalisée	Réalisé en 2014
		GH 07	Installation de 2 nids supplémentaires pour la Cigogne blanche	Non réalisée	Localiser des sites d'implantation
		GH 04	Entériner les zones de quiétude	Réalisée	Arrêté en 2014
	GH 17	Entretien des radeaux à Sternes pierregarin	Réalisée	Réalisé chaque année	
Assurer la quiétude de l'avifaune, particulièrement en période de nidification	GH 05	Création, entretien et remise en état des panneaux de la RNCFS et du balisage des zones de quiétude	Réalisée	Réalisé chaque année	
Assurer la conservation des autres espèces et habitats patrimoniaux	Garantir le bon fonctionnement hydraulique de la partie aquatique des bassins 2 et 3	SE 06	Surveillance des espèces exotiques envahissantes	Réalisée	Réalisée chaque année
		GH 03	Surveillance et gestion du niveau d'eau	Non réalisée	Revoir le dispositif de contrôle du niveau
	Maintenir voire restaurer les roselières	GH 13	Élagage voire suppression de saules envahissants	Partiellement réalisée	Réalisée ponctuellement, cette opération devrait être prise en compte dans un contrat Natura 2000 pour que l'action puisse être plus ambitieuse
		GH 12	Régulation des sangliers	Réalisée	Réalisée chaque année
	Conserver les forêts favorables aux espèces cavernicoles	FA 02	Sensibilisation des forestiers à des pratiques de gestion durable	Réalisée	Envisager des mesures incitatives sur les forêts publiques
	Conserver les prairies d'intérêt patrimonial	GH 09	Maintien du pâturage dans les queues de bassins 2 et 3	Réalisée	
		AD 04	Convention d'usage des prairies	Partiellement réalisée	Réalisée avec un agriculteur, mais pas avec l'ONCFS
Valoriser le patrimoine naturel de la RNCFS	Développer l'intérêt naturaliste du site et maintenir la compatibilité entre la fréquentation du lac et les objectifs de conservation	FA 01	Sensibilisation et information du public pratiquant le tourisme nautique au respect des zones de quiétude	Réalisée	
		FA 03	Réalisation d'actions de formation et de sensibilisation	Réalisée	Réalisée chaque année
		FA 04	Limitation de l'ouverture du site à un public spécialiste	Réalisée	L'ONCFS délivre une autorisation très restrictive, lorsqu'un public spécialiste souhaite pénétrer dans la zone de quiétude
		GH 15	Conception et pose d'un panneau pédagogique sur l'intérêt des haies	Réalisée	Réalisé par le SMAT
		GH 16	Création d'une mare pédagogique	Non réalisée	Consacrer plus de temps et de réflexion afin de réaliser un projet plus ambitieux

	Garantir la quiétude du site et assurer la police de l'environnement	FA 05	Mise en place de panneaux rappelant la réglementation pour les canoës	Réalisée	
		PO 01	Réglementer certaines activités	Réalisée	L'arrêt préfectoral des activités nautiques a été revu
		PO 02	Veiller au respect des dispositions de l'Arrêté ministériel	Réalisée	
Assurer une gestion courante optimale de la RNCFS	Assurer l'entretien de la Réserve	GH 06	Réfection des observatoires de comptage et mise en place de panneaux y interdisant l'accès	Non réalisée	Prévoir le budget
		GH 14	Entretien des haies	Réalisée	Réalisé chaque année
		GH 11	Entretien des mares	Réalisée	Prévoir un curage
		GH 01	Restauration et entretien des bassins	Non réalisée	Prévoir cette opération dans un contrat Natura 2000 avec une étude d'incidence
		GH 02	Restauration de la naturalité des fossés amont du lac	Non réalisée	Prévoir cette opération dans un contrat Natura 2000 avec une étude d'incidence
		GH 10	Entretien du troupeau de Konik polski et de Highland cattle	Réalisée	
	Assurer la gestion administrative et financière du site	AD 01	Réunion annuelle du comité de gestion	Réalisée	Réalisée chaque année
		AD 05	Recherche de financements	Réalisée	Réalisée chaque année
		SE 07	Construction d'une base de données, en lien avec un SIG	Réalisée	
		AD 02	Révision des arrêtés ministériels et interpréfectoraux	Partiellement réalisée	Réalisée pour les zones de quiétudes, mais reste à revoir dans le prochain plan de gestion
		IO 01	Mise en place d'un registre des travaux	Partiellement réalisée	Réalisée partiellement, mais pas finement
		AD 03	Convention ONCFS/COL	Non réalisée	
		IO 02	Appui au personnel technique par l'entretien	Partiellement réalisée	Réalisée par des prestataires et personnels techniques, mais il y a un besoin de renouveler l'opération

Tableau 2 : Évaluation de réalisation des opérations prévues dans le plan de gestion 2010-2016 des étangs de Pannes et du Grand Montfaucon, propriétés du CdL.

Objectifs à long terme		Objectifs du plan de gestion	Code action		Réalisation de l'opération	Observations
A - Maintenir voire favoriser les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	1 - Garantir le bon fonctionnement écologique de la partie aquatique (eau, sédiments et herbiers aquatiques)	1.1. Grand Pannes - Assurer l'étanchéité de la digue et des ouvrages hydrauliques sur le long terme avec côte max à - 55 cm	IO1	Réfection de la digue et de l'ouvrage de vidange (planches et bonde) et mise à niveau du déversoir d'orage (20 cm trop haut) et curage de la poêle de pêche et chenal Petit Pannes	Réalisée	
			IO1b	Contrôle du niveau d'eau des étangs (et mise à niveau par petits entretiens)	Réalisée	
			IO1c	En cas de besoin piégeage du Rat musqué	Partiellement réalisé	Plusieurs individus tués pendant les pêches
			IO0	Assec d'un an en 2011 (remise en eau en octobre 2011)	Réalisée	Assec réalisé en 2012/2013 et remis en eau en 2014
			SE1	Pose d'un limnimètre et mesure tous les 15 jours de mai à août	Partiellement réalisée	Le limnimètre est surveillé ponctuellement en fonction des conditions climatiques, mais le suivi n'est pas réalisé
			SE2	Suivi de l'assec (flore spontanée)	Réalisée	Réalisé par le CEN, mais rapport non rédigé
			SE3	Suivi pré et post assec sur les paramètres physico-chimiques eau et sédiments	Réalisée	Diagnose étang 2010 et 2014
	2 - Maintenir les herbiers et les espèces aquatiques d'intérêt communautaire : Rainette, Triton crête, Leucorrhine à large queue et Leucorrhine à gros thorax et Bouvière	2.1. Mettre en œuvre des pratiques piscicoles favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	GH0	herb - Pas de faucardage	Réalisée	
			SE4	Contrôle en fin de PG de la qualité et quantité des herbiers (transects)	Réalisée	Réalisé en 2014
			AD1	Convention piscicole - Cahiers des charges limitant les poissons fousseurs et autorisant la mise en charge de Bouvière	Réalisée	Contrôle lors des pêches
	2.2. Contrôler périodiquement la population des 2 espèces de libellules de la Directive Habitats	SE5	Inventaire semi-quantitatif des 2 libellules à l'issue de l'assec et en fin de PG	Réalisée		
	1.2. Petit Pannes - Assurer le bon fonctionnement avec côte max à - 50 cm	IO2	Mettre à niveau de déversoir d'orage (30 cm trop haut)	Non réalisée	Prévoir au budget	

	2.3. Réaménager une mare favorable aux batraciens	AD2	Maitrise d'usage ou foncière des parcelles chemin et riveraines	Réalisée		
		GH3	Recreusement d'une mare en secteur hydrique plus favorable (et combler l'existante)	Réalisée	Une mare a été recreusée en bordure du chemin	
		SE13	Suivi de la recolonisation biologique de la mare (Triton crêté)	Réalisée	Données intégrées à la base CRA	
	2.3. Étudier la population locale sur les différentes zones humides utilisées	SE6	Bilan en fin de PG des populations locales de Rainette arboricole	Non réalisée	Prévu à la fin du PG	
	3 - Favoriser les oiseaux d'intérêt communautaire liés aux roselières : Busard des roseaux, Butor étoilé, Blongios nain, Marouette ponctuée et Héron pourpré	3.1. Limiter la colonisation des roselières aquatiques par les saules	GH1	Coupe des saules colonisant les roselières (gyrobroyage)	Réalisée	Au sud-est de l'étang
			GH2	Coupe des saules ponctuels sur le haut fond	Réalisée	
			SE7	Suivi des placettes test pour repousse saules post remise en eau	Réalisée	Réalisé en 2015 ONCFS/CENL
			GH0	Ros - Pas d'intervention	Réalisée	
		3.2. Assurer la quiétude du site d'avril à août	FA1	Entretien de la signalétique de la RNCFS	Réalisée	
			PO1	Effectuer des passages de surveillance réguliers (voire coupler avec SE1)	Réalisée	
3.3. Éviter le stationnement et la reproduction du sanglier sur la propriété du CELRL		AD3	Convention Chasse - Coordination avec les ACCA locales	Réalisée	Faite en 2012 pour le Grand Pannes et renouvelé jusqu'en 2018	
3.3. Effectuer un dénombrement annuel des couples (individus) reproducteurs et suivre le succès de reproduction	SE8	Comptage mensuel des oiseaux palustres et aquatiques nicheurs et recherche du Butor	Réalisée			
B – Maintenir voire favoriser les habitats et les espèces reconnus comme enjeux	4 - Maintenir l'intérêt floristique : Grande Douve et Potamot à feuilles aigues	4.1. Contrôler périodiquement les populations de plantes remarquables	SE9	Bilan des populations de plantes remarquables en fin de PG	Non réalisée	Prévu à la fin du PG

nationaux et régionaux	5 - Favoriser les oiseaux nicheurs typiques d'étangs et autres oiseaux patrimoniaux	5.1. Contrôler régulièrement la nidification Rousserolle turdoïde et succès de reproduction pour anatidés	SE8	Comptage mensuel des oiseaux palustres et aquatiques nicheurs	Réalisée	
		5.2. Conserver les boisements et donc arbres creux et morts	GH0	GH0_Bois - Pas d'intervention	Réalisée	Il est possible d'intervenir ponctuellement si des arbres sont cassés (sécurité du public)
	6 - Offrir un site relais favorable aux oiseaux migrateurs et hivernants	6.1 - Contrôler et garantir l'application de la zone de quiétude	PO1	Effectuer des passages de surveillance réguliers (voire coupler avec SE1)	Réalisée	
			SE10	Comptage mensuel des oiseaux migrateurs et hivernants	Réalisée	
	7 - Batraciens : favoriser leur succès de reproduction	7.1 - Contrôler périodiquement les populations	SE11	Bilan semi-quantitatif des batraciens en fin de PG	Non réalisée	Prévu à la fin du PG
	8 - Maintenir la qualité du peuplement de libellules	8.1 - Contrôler périodiquement les populations	SE12	Bilan semi-quantitatif des libellules en fin de PG	Non réalisée	Prévu à la fin du PG
9 - Maintenir des milieux herbacés de type pelouse	9.1 - Entretien des milieux herbacés	IO3	Fauche tardive des digues et du chemin (automne)	Réalisée		
		GH3	Taille des lisières	Réalisée		
C - Conserver l'intérêt paysager et culturel et intégrer la protection du site dans le contexte local	10 - Maintenir l'intégrité paysagère du site	10.1. Conserver les boisements rivulaires	GH0	Bois - Pas de coupe	Réalisée	
	11 - Mettre en œuvre des partenariats locaux durables pour assurer certaines gestions traditionnelles d'intérêt écologique	11.1. - Mise en place de conventions piscicole et cynégétique	AD1	Mise en place d'une convention piscicole pour pêche tous les 2 ans sur carnassiers (basé sur GH15 ancien PG)	Réalisée	
			AD3	Mise en place d'une convention cynégétique pour assurer le contrôle des sangliers	Réalisée	Entre 4 et 7 battues sont autorisées par an

	12 - Garantir la protection du site dans le contexte local	12.1. Assurer une information et un échange régulier avec les acteurs locaux	AD4	Réunion annuelle du Comité de gestion	Réalisée	
			AD5	Diffusion des résumés des plans de gestion validés	Réalisée	
D – Mettre en place l'organisation administrative et les outils indispensables à la gestion du site	13. Garantir la cohérence parcellaire du site protégé	13.1. Assurer la maîtrise foncière ou d'usage du chemin et annexes	AD2	Maitrise d'usage ou foncière des parcelles chemin et riveraines	Réalisée	
		13.2. Garantir le maintien de la haie le long de la maison du Grand Pannes	AD6	Post AD2 - Échange de la partie cultivée contre haie avec parcelle privée	Non réalisée	À discuter avec les agriculteurs
	14. Assurer la cohérence des statuts de protection	14.1. Assurer le statut CDL	AD7	Classer les 2 étangs de Pannes en Domaine public	Réalisée	
		14.2. Intégrer le bassin versant des étangs de Pannes au sein du site Natura 2000	AD8	Extension du site Natura 2000 aux étangs de Pannes, Bailly et de leurs bassins versants	Non réalisée	Cette opération a été seulement évoquée
	15. Assurer la conformité de la gestion avec les réglementations : Loi sur l'Eau et DCE.	15.1. Effectuer une vidange adaptée et refermer l'étang dès la fin de pêche	IO4	Vidange en 3 semaines et fermeture des ouvrages juste après la pêche (sauf travaux)	Réalisée	
		15.2. Effectuer la régularisation administrative des 2 étangs	AD9	Déclaration des vidanges et des suivis sur la sécurité des digues en DDT54	Réalisée	
	16. Assurer l'entretien des aménagements indispensables du site pour sa gestion écologique	16.1. Entretien le chemin d'accès pour assurer la gestion	IO5	Remise en fonction de la barrière à l'entrée du chemin	Non réalisée	La barrière est toujours ouvrable Le chemin appartient à l'AF
			IO6	Réfection du chemin (stabilisation et couverture)	Réalisée	
			IO3	Fauche tardive des digues et du chemin (automne)	Réalisée	
			IO7	Entretien du bassin de pêche entre les 2 Pannes	Réalisée	
16.2. Entretien du local technique sur la digue du Grand Pannes		IO8	Entretien de local technique du Grand Pannes	Réalisée	Réalisé régulièrement. Prévoir une expertise sera pour connaître les besoins en termes d'entretien	
16.3. Mise en sécurité de la maison du Petit Pannes		IO9	Fermeture des issues, enlèvement des déchets, coupe de la végétation des abords et pose de gîte à chauve-souris	Réalisée		

Tableau 3 : Évaluation de réalisation des opérations prévues dans le Document d'Objectifs de 2000 du site Natura 2000 du lac de Madine et des étangs de Pannes.

Objectifs à long terme	Objectifs du DOCOB	Code action	Intitulé de l'opération	Réalisation de l'opération	Observations
2 - Maintenir les surfaces existantes d'intérêt communautaire et restaurer l'état de conservation et les potentialités écologiques des habitats naturels terrestres et aquatiques	2.1. Réaliser un plan conservatoire d'aménagement des forêts de Madine (hêtraies-chênaies sessiles ; chênaie mixte-charmaie ; frênaies-chênaies)	CHF 1	Conserver les mardelles.	Réalisée	Les mardelles ont été identifiées
		CHF 2	Régénérer en mélange selon les conditions stationnelles (reboisement envisagé à Buxiéraubois, Consumex, pointe de Gargantua, berges de l'île du Bois Gérard...).	Non réalisée	Les zones sont investies par des essences pionnières qui ont aujourd'hui un rôle intéressant, notamment pour certaines espèces telles que le Milan noir et les pics.
		CHF 3	Régénérer en coupes progressives (pas de coupe rase) à base de chêne, frêne, hêtre et fruitiers et autres espèces autochtones.	Réalisée	Réalisée par le plan d'aménagement forestier
		CHF 4	Traiter en régénération naturelle (recours possible à des plantations d'espèces autochtones en complément).	Réalisée	
		CHF 5	Maintenir des arbres à cavité et des arbres secs, atteindre 1 arbre mort et 1 arbre creux à l'hectare.	Réalisée	L'opération n'est pas assez ambitieuse, il semble nécessaire d'augmenter le seuil en fonction des zones
		CHF 6	Maintenir des clairières temporaires à mesure de la régénération (le maintien d'ouverture durable devra sans doute être étudié pour la gestion des mardelles).	Réalisée	Des clairières temporaires ont aussi été créées. Il semble nécessaire tout de même de renouveler l'opération de maintien et de création
		CHF 7	Interdire l'emploi d'amendements du sol, d'engrais, de fongicides, de pesticides ou d'herbicides.	Réalisée	Il n'y a pas d'utilisation d'intrants sur le site
		CHF 8	Interdire l'usage des produits de type pesticides, bacille de Thuringe (biologique) et autres insecticides en dehors des zones aménagées pour le public.	Réalisée	Il n'y a pas d'utilisation d'intrants sur le site
		CHF 9	Élaborer et valider un cahier des charges de lutte biologique du traitement sanitaire des chenilles processionnaires.	Non réalisée	Il n'y a pas de recours au traitement sur le site
		CHF 10	Interdire le drainage.	Réalisée	Il n'y a pas de recours au drainage sur le site
		CHF 11	Limiter au maximum le tassement des sols.	Réalisée	Réalisées notamment grâce aux cloisonnements lors de la gestion forestière
		CHF 12	Limiter la création de nouvelles places de dépôt, de pistes forestières et de dessertes (pas de décapage de sol, pas d'empierrement).	Non réalisée	Des créations ont été réalisées par le Conseil Général de la Meuse dans ces propriétés
		CHF 13	Faucher tardivement (mi-septembre) les accotements routiers (+ barre de coupe à plus de 10 cm du sol).	Partiellement réalisée	Cette opération doit être réalisée au niveau du circuit du tour du lac

		CHF 14	Protéger le Lierre <i>Hedera helix</i> .	Réalisée	
		CHF 15	Ne pas reboucher les ornières (habitat potentiel du Sonneur à ventre jaune).	Réalisée	
	2.2. Maintenir l'étendue des saulaies, tremblaies et bétulaies en l'état	CHF 16	Mettre en Réserve biologique intégrale ou dirigée le Bois de la Maillette avec l'accord du Conseil départemental de la Meuse (se justifie par l'unique station de frêne-ail aux ours et des mardelles remarquables).	Non réalisée	Cette opération n'est plus une volonté du Conseil Générale. Le Bois de la Maillette va être exploité
	2.3. Améliorer les connaissances sur les roselières, les groupements de rives exondées et les herbiers aquatiques et characées (état de conservation, fonctionnement...). Les protéger et les favoriser	CHR S 1	Maintenir le niveau moyen actuel du lac et son marnage.	Réalisée	La ville de Metz gère le niveau du lac
		CHR S 2	Conserver les roselières dans leur état naturel, assurer leur fonctionnalité, interdire leur pénétration en dehors des actions de gestion de la R.N.C.F.S. du lac de Madine et de l'étang de Pannes.	Réalisée	
		CHR S 3	Se tenir strictement au cahier des charges proposé par le C.R.E.U.M. pour le faucardage des herbiers à potamots du lac. Consulter cet organisme pour leur gestion sur le lac et travailler en concertation avec les acteurs concernés par cette problématique (S.M.A, Gesclub, Fédération de pêche, C.S.P., A.A.P.P.M.A., S.N.M., V.S.M, O.N.C.F.S.).	Réalisée	
		CHR S 8	Restaurer par des techniques de génie écologique le fonctionnement hydrographique naturel du bassin versant de l'étang du Grand Montfaucon (ruisseau, fossés du chemin forestier, drainages périphériques de l'étang). Les propriétaires n'ont pas donné leur accord pour intégrer l'étang du Grand Montfaucon au réseau Natura 2000.	Partiellement réalisée	Seule une mare a été créée
	2.4. Maintenir et améliorer la qualité de l'eau	CHR S 9	Vidanger et curer partiellement le bassin n°2 du lac pour ralentir son eutrophisation et y créer des îlots.	Non réalisée	Prévoir cette opération dans un contrat Natura 2000 avec une étude d'incidence
		CHR S 10	Appliquer un plan de piégeage du rat musqué si cette espèce nuit significativement aux ouvrages.	Non réalisée	Cette opération n'est pas réalisée par manque de moyen
		CHR S&BV 1	Mettre en place un protocole d'étude scientifique du fonctionnement trophique du lac pour élaborer un modèle prédictif de son évolution naturelle.	Non réalisée	Cette opération n'est pas considérée comme pertinente et il n'y a pas de financement prévu
		CHR S&BV 2	Identifier et localiser les risques et les sources de pollution, qualifier et quantifier leurs effets sur la conservation des habitats.	Partiellement réalisée	Cette opération est en cours d'étude par l'Agence de l'eau
		CHR S&BV 3	Mettre en place au niveau du bassin versant du lac et des étangs un suivi qualitatif de l'eau qui en garantisse la qualité biologique (plan d'analyses physicochimiques pluriannuel à déterminer après l'étude du lac et l'identification des risques).	Partiellement réalisée	Cette opération est en cours d'étude par l'Agence de l'eau

	CHR S&BV 4	Aménager un système d'assainissement en amont de l'étang du Grand Montfaucon pour le traitement des eaux usées (traitement des molécules organiques provenant du Parc aux oiseaux notamment).	Non réalisée	Cette opération n'est pas considérée comme pertinente
	CHR S&BV 5	Développer des zones tampons entre les terres agricoles et le réseau hydrographique sur l'ensemble du site de Madine et de l'étang du Grand Montfaucon (bandes enherbées, système de haies à renforcer et à planter, ripisylves, roselières, etc.).	Non réalisée	cette opération n'est pas réalisée et on observe une augmentation des drainages, des retournements de prairie et des arrachages de haies sur les bassins versants.
	CHR S&BV 6	Maintenir ou restaurer les sites de frayères du ruisseau (lit majeur et lit mineur).	Non réalisée	
	CHR S&BV 7	Constituer un collectif au niveau du bassin versant du lac et des étangs pour harmoniser la conservation et la gestion de la ressource en eau (recommandations, orientations et modalités d'utilisation et de mise en valeur de la ressource en eau).	Non réalisée	
	CHR S&BV 8	Contrôler l'efficacité de la mise aux normes des infrastructures destinées à l'assainissement des eaux usées agricoles et prendre les mesures nécessaires le cas échéant (pollution diffuse, pollution organique, effluents d'élevage, apports en nitrates et en phosphates).	?	Cette opération relève de la compétence des inspecteurs des installations classées
	CHR S&BV 9	Coordonner les assèchs des étangs de Pannes et les bas niveaux des bassins de la R.N.C.F.S. en rotation, et en fonction, du Grand Montfaucon et si possible des étangs satellites (Perche, Bailly, Bruny).	Réalisée	
	CHR S&BV 10	Élaborer un cahier des charges concerté pour l'aménagement et l'entretien collectif des berges du lit mineur et du lit majeur du ruisseau de la Madine et du lac (la restauration du ruisseau de Madine est prévue dans le cadre du contrat de rivière).	Non réalisée	Préciser davantage cette opération
	CHR S&BV 11	Aménager le réseau hydraulique secondaire (fossés, drains) en maintenant le niveau actuel de drainage. Pour cela, étudier la création d'une ou plusieurs petites « retenues » d'eau (10 à 20 m ² peu profondes) en dérivation des fossés des bassins 1 et 2 du lac pour le moins.	Non réalisée	Préciser davantage cette opération
	CHR S&BV 12	Informers les personnels (D.D.E., communes) pour une utilisation raisonnée des phytosanitaires en bordure de route et sur les espaces communaux.	Non réalisée	
	CHR S&BV 13	Définir des prescriptions particulières pour l'utilisation de produits phytosanitaires utilisés pour le traitement des terrains de football et de golf (composition et dosages, périodicité d'usage, etc., qui ne présentent pas d'incidence sur la qualité de l'eau).	Non réalisée	

2.5. Favoriser la diversité floristique des prairies mésophiles et hygrophiles par une gestion extensive	CHP S&BV 1	Valoriser les pratiques agricoles extensives (fertilisation organique, fumures minérales, charge de pâturage dans l'espace et dans le temps, régime de fauche, etc.). Mettre en œuvre en priorité des mesures agri-environnementales (Contrats Territoriaux d'Exploitation). Faire preuve d'exemplarité sur les propriétés du S.M.A. (qualité de l'eau).	Réalisée	Des contrats MAE ont été mis en place depuis 6 ans
	CHP S&BV 2	Sensibiliser les exploitants agricoles à une remise en herbe, totale ou partielle, des parcelles cultivées sur le bassin versant du lac et des étangs.	Non réalisée	La remise en herbe est réalisée sur les parcelles concernées par les MAE. Cependant, on observe une augmentation des retournements de prairies et des arrachages de haies sur les autres parcelles
	CHP S&BV 3	Creuser de nouvelles mares sur le site et entretenir les mares existantes.	Réalisée	6 mares ont été créées
	CHP S&BV 4	Développer et entretenir le réseau de haies et de bosquets sur le bassin versant du lac et des étangs.	Partiellement réalisée	Une plantation et création naturelle de haies ont été réalisées sur la réserve, mais pas sur le bassin versant (arrachage important)
	CHP S&BV 5	Restreindre au maximum le drainage des terres agricoles.	Non réalisée	Le drainage est autorisé sous déclaration préfectorale ou autorisation. Conversion des prairies en culture après drainage.
	CHP S&BV 6	Appliquer un cahier des charges pour l'utilisation raisonnée des intrants sur les terres agricoles et en contrôler l'efficacité.	Non réalisée	
	CHP S&BV 7	Appliquer un plan d'épandage des boues d'assainissement et des résidus d'élevages pour en avoir une gestion raisonnée et en contrôler l'efficacité.	Non réalisée	
2.6. Réaliser un plan de gestion conservatoire de l'étang de Pannes	CHR S 4	Maintenir ou favoriser une gestion piscicole extensive de type traditionnel des étangs.	Réalisée	
	CHR S 7	Limiter les périodes d'assez des étangs à la durée nécessaire à une pêche quand c'est possible (de préférence en automne pour maintenir une bonne humidité dans l'écosystème).	Réalisée	
2.7. Réaliser un Plan conservatoire de gestion piscicole du lac de Madine	CHR S 5	Entretien des bassins de lagunage d'Heudicourt et de Nonsard en hiver de façon douce (pas de curage ou de fauche drastique sur toute la surface, mais intervenir annuellement par alternance sur les berges).	Non réalisée	Ces bassins appartiennent aux communes. Un conseil de l'ONCFS a été effectué
	CHR S 6	Remettre en état et entretenir par des techniques de génie écologique les infrastructures des digues des étangs et des bassins, des moines de vidange et des pêcheries. L'érosion de la berge nord de l'île du Bois Gérard est à résoudre.	Partiellement réalisée	L'entretien des digues et des étangs a été réalisé

		CPE 1	Prospection des habitats fréquentés par les Chiroptères (Petit rhinolophe, Noctule de Leisler, Noctule commune) sur le site de Madine : quantification la richesse spécifique, cartographie des observations et du mode d'utilisation des habitats, phénologie des activités, propositions d'actions.	Partiellement réalisée	Réalisé pour quelques Chiroptères sur des sites bien précis sur les étangs de Pannes
		CPE 2	Dénombrement complémentaire des étangs, des mares, des mardelles et des fossés, localisation au GPS, et inventaire des Batraciens (Triton crêté, Rainette verte, Petite grenouille verte).	Réalisée	Réalisée en 2007-2008
		CPE 3	Caractérisation des habitats occupés par le Triton crêté, la Rainette verte et la Petite grenouille verte.	Réalisée	Réalisée 2007-2008
	3.2. Restaurer ou renforcer la fonctionnalité de leurs habitats	CPE 4	Suivi annuel de la dynamique de population de Cuivré des marais et de la réponse faite au pâturage extensif des Koniks.	Non réalisée	La présence de Cuivré est notée de façon ponctuelle, mais un suivi spécifique n'a pas été réalisé
	3.3. Préciser et suivre leurs populations	CPE 5	Étude de la population et des habitats de Chabot : état de conservation, mesures de gestion.	Non réalisée	
		CPE 6	Recherche spécifique de la Leucorrhine à gros thorax, état de la population et caractérisation des habitats occupés le cas échéant.	Réalisée	
		CPE 7	Recherche spécifique du Sonneur à ventre jaune, état de la population et caractérisation des habitats occupés le cas échéant.	Réalisée	Réalisée en 2007-2008
		CPE 8	Prospection des Orthoptères, état des populations, conservation des habitats.	Non réalisée	
4 - Maintenir ou restaurer l'état de conservation des habitats d'oiseaux	4.1. Conserver les sites d'hivernage, de reproduction, d'alimentation, de repos des Anatidés, hivernants, migrateurs et nicheurs et accroître leur capacité d'accueil	CHO 1	Orienter la sylviculture vers la conservation des habitats des espèces (Pic noir, Pic mar, Gobemouche à collier, rapaces, ...).	Réalisée	
		CHO 2	Marquer et conserver des arbres morts et des arbres supports de nids à rapaces.	Réalisée	
		CHO 3	Suivre la reproduction tous les 3 ans pour les rapaces et les Pics, annuellement pour le Gobemouche à collier.	Non réalisée	
		CHO 4	Prendre en compte les résultats et les analyses dans la gestion forestière (O.N.F. – C.R.P.F.).	Non réalisée	
		CHO 8	Maintenir la surface prairiale. Restreindre le fractionnement des prairies sur la SAU. Exercer une exploitation adaptée à la biologie des oiseaux.	Réalisée	
		CHO 9	Retarder les fauches (première fauche après le 30/6 + fauche centrifuge) sur les prairies favorables aux espèces patrimoniales (Tariers, Canard chipeau, etc.).	Partiellement réalisée	Les premières fauches sont effectuées après le 25.06 sur les parcelles concernées par les MAE

		CHO 11	Créer des jachères à passereaux (jachères faune sauvage / environnement).	Partiellement réalisée	Ces jachères ont été créées sur les parcelles concernées par les MAE
		CHO 12	Maintenir et favoriser les vasières et les milieux exondés.	Partiellement réalisée	Cette opération est réalisée en fonction du marnage
		CHO 13	Gérer les niveaux d'eau des bassins 2 et 3 du lac. Élaborer un protocole à insérer dans un plan de pâturage des bassins.	Non réalisée	Prévoir cette opération dans un contrat Natura 2000 avec une étude d'incidence
		CHO 14	Créer, restaurer et entretenir (hersage) des platières (petites dépressions humides) dans les bassins 2 et 3 du lac.	Non réalisée	Les platières n'existent plus et n'ont pas été recrées
	4.2. Augmenter et améliorer les possibilités de nidification des Rapaces, des Hérons, et des Passereaux	CHO 15	Maintenir le pâturage extensif à l'arrière des bassins 2 et 3 du lac et le développer entre les bassins 1 et 2 (« presqu'île du haut chemin »). Étudier la mise en place d'un plan de pâturage couplé à un suivi phytosociologique.	Partiellement réalisée	Cette opération a été réalisée entre les bassins 2 et 3, mais l'ONCFS ne maîtrise pas le foncier entre les bassins 1 et 2 donc cette opération n'a pas été réalisée sur cette zone
	4.3. Rechercher et préserver les lieux de gagnage en dehors du site	CHO 16	Maintenir et favoriser le développement des grandes roselières et des vieilles roselières. Étudier leurs caractéristiques, leur fonctionnalité et leur dynamique (types, surfaces, densité, hauteur d'eau, etc.).	Partiellement réalisée	Le maintien est réalisé, mais il n'y a pas d'étude mise en place
	4.4. Conserver les habitats rivulaires et aquatiques (roselières, rives exondées, prairies, herbiers)	CHO 10	Suivre la nidification des Pies grièches, du Vanneau huppé, des Tariers, des Bruants, des Pipits, des Alouettes, des Bergeronnettes et confronter les résultats aux modes d'exploitation des prairies.	Réalisée	Réalisée en 2015, les données sont sur BD biodivers
		CHO 17	Étudier un plan de gestion des roselières. Créer si nécessaire des chenaux de pénétration de l'eau dans certains de ces milieux pour augmenter les écotones. Opérer un faucardage par places en rotation dans les roselières atterries et/ou asséchées. Étudier l'évolution de la végétation et des peuplements en fonction de la gestion pratiquée.	Non réalisée	Création de chenaux dans le lieu-dit de Nipile
		CHO 18	Lutter contre l'envahissement des ligneux dans les roselières (mécaniquement + pâturage).	Réalisée	Chantiers mécaniques et manuels et le pâturage se font tous les ans
		CHO 19	Suivre la reproduction, la migration et l'hivernage des oiseaux d'eau (Anatidés, Ralidés, Passereaux paludicoles, Ardéidés...) et poursuivre l'analyse de l'évolution des populations.	Réalisée	
CHO 20		Poursuivre les dénombrements mensuels d'oiseaux d'eau.	Réalisée		
CHO 21	Poursuivre les dénombrements d'oiseaux d'eau dans le cadre des suivis de populations internationaux (Wetlands) et du réseau « oiseaux d'eau » de l'O.N.C.F.S	Réalisée			

		CHO 23	Construire un observatoire au bassin n°3 du lac pour le suivi scientifique.	Non réalisée	Cette action occasionnerait trop de dérangement
		CHO 24	Tester l'effet d'une fauche annuelle (2 années à un an d'intervalle) d'une parcelle sur la prairie de l'île du Bois Gérard afin d'accroître le rôle de zone d'alimentation du lieu pour les Oies. Étendre cette pratique si elle s'avère efficace.	Réalisée	Réalisé 2 années de suite. Cette opération a été efficace, mais n'a pas été reconduite par faute de moyens
		CHO 25	Prendre en compte les résultats de l'étude expérimentale du LIFE « Butor » (L.P.O., C.SL.) applicables sur le site.	Réalisée	Participation de l'ONCFS aux comptages. Prise en compte de la tranquillité du Butor et du niveau d'eau sur les étangs
		CHO 26	Installer des radeaux à Sterne pour permettre la nidification.	Réalisée	Réalisé depuis 2003
		CHO 27	Location d'un local O.N.C.F.S. sur le site de Madine.	Réalisée	
	4.5. Maintenir ou favoriser la quiétude dans les secteurs naturels remarquables en fonction des exigences biologiques des oiseaux	CHO 5	Maintenir et favoriser la quiétude des forêts.	Réalisée	
		CHO 6	Réviser le balisage de la R.NC.F.S sur le site et l'entretenir.	Réalisée	
		CHO 7	Étudier la desserte forestière de manière à ne pas augmenter la pénétration humaine.	Non réalisée	L'ONCFS n'a qu'un rôle de conseil
		CHO 22	Création d'îlots (1 dans le bassin n°1, 2 dans les bassins 2 & 3, 3 dans le bassin 4).	Non réalisée	Non réalisé par faute de moyens
		CHO 26	Installer des radeaux à Sterne pour permettre la nidification.	Réalisée	Réalisé depuis 2003
5 - Concilier les usages du site et le développement des activités avec les objectifs de conservation de la nature	5.2. Maintenir pour le moins la partition de l'espace et des usages tels que définis en juillet 2000 et reportée sur la carte « Partition de l'espace et des usages »	CHO 28	Maintenir les zones de quiétude permanente et les surveiller (zones 8, 9, 11, 13, queue de la zone 17, étang de Pannes).	Réalisée	Parcelles ont été modifiées, voir l'arrêté
		CHO 29	Maintenir les zones de quiétude temporaire du 14 octobre au 30 avril et les surveiller (zones 15 et 17 pour leur moitié sud, zones 18, 19, 21, 22, 23 dans leur entité).	Réalisée	Parcelles ont été modifiées, voir l'arrêté
		CHO 30	Les zones 10, 12 et 14 (partiellement) sont testées pour trois ans à compter du 01/01/99 en zones de quiétude permanente. Au terme de cette période, si la pêche diurne du bord s'avère possible après concertation avec les différents acteurs, les modalités d'usage des digues devront permettre de réduire au mieux les risques de dérangements de l'avifaune. Cette pratique, comme toutes les autres, devra être intégrée à un plan d'aménagement léger global des digues du lac à intégrer dans le plan d'interprétation du patrimoine naturel du sentier du tour du lac.	Réalisée	Cette opération est reprise dans l'arrêté qui détermine les zones de quiétude

		CHO 31	Toute l'année : 1/ la zone 4a n'est pas pêchée depuis le bord (linéaire entre la digue du bassin 1 et la pointe aux chênes). Sur ce secteur, la navigation et la pêche en barque ne sont pas autorisées à une distance de la roselière inférieure à 50 mètres. La zone sera matérialisée par des bouées jaunes de diamètre 30 cm. La digue du bassin 1 et la pointe aux chênes sont pêchables. 2/ la rive sud de la zone 6 n'est pas autorisée à la pêche à pied. La pêche en barque et la navigation y sont libres. 3/ la rive nord de la zone 14 depuis la pointe du bois de Buxeraubois à la limite de la zone de quiétude permanente n'est pas autorisée à la pêche à pied. La pêche en barque et la navigation y sont libres.	Réalisée	Cette opération est reprise dans l'arrêté qui détermine les zones de quiétude
		CHO 32	Du premier février au 31 août, la végétation rivulaire (roselières et cariçaies) de la partie ouest et nord-ouest du bassin 1 est exempte de toute activité (zone de quiétude à baliser en jaune). La création d'un îlot favorable à l'avifaune en limite de ce secteur est prévue.	Réalisée	Cette opération est reprise dans l'arrêté qui détermine les zones de quiétude
		CHO 33	Du premier novembre au 28 février, l'île du Bois Gérard n'est pas fréquentée. Une sensibilisation des usagers sera faite pour que la navigation et la pêche proches de la façade sud de l'île soient évitées.	Réalisée	Cette opération est reprise dans l'arrêté qui détermine les zones de quiétude
	5.3. Tenter d'améliorer la quiétude des espèces par la gestion des flux de fréquentation et par l'information des usagers du site	CHO 34	Déterminer le seuil de fréquentation de l'île du Bois Gérard à différentes périodes de l'année (en dehors du 1/11 au 28/2) pour réduire les risques de dérangement.	Réalisée	
		CHO 35	Proposer des zones de silence aux visiteurs sur les secteurs les plus sensibles et/ou y interdire les radios et les haut-parleurs par une signalétique ludique et adaptée (digue des bassins et façades est du lac).	Non réalisée	Cette opération est non cohérente et non réalisable
		CHO 36	Aménager des écrans de végétation sur les digues des bassins 2, 3, 4 du lac.	Réalisée	Cet aménagement a été réalisé naturellement
		CHO 37	Classer en réserve de chasse au gibier d'eau l'étang du petit Pannes, ou y exercer la chasse avec un cahier des charges compatible avec les objectifs de conservation de la directive Oiseaux.	Réalisée	Cette opération a été réalisée avec un cahier des charges
		CHO 38	Imposer que les chiens soient tenus en laisse pour le moins dans les zones naturelles sensibles.	Réalisée	
5.4. Développer l'information et l'éducation	AIE 1	Apporter une signalétique homogène, claire et dissuasive (base de loisirs, accès, départs de sentiers de randonnée, lieux de stationnement autorisés, axes de circulation ...).	Partiellement réalisée	Des améliorations sont à prévoir sur la base de loisirs	
	AIE 2	Réviser le balisage du périmètre de la R.N.C.F.S.	Réalisée		

	AIE 3	Limiter les accès aux sites normalement fermés à la circulation par des moyens adaptés à chaque situation (barrière à cadenas, barrière à badge magnétique, talus, fossé...). Informer le personnel de la conduite à tenir, limiter les dérogations au strict nécessaire.	Non réalisée	
	AIE 4	Compléter le balisage des sentiers de randonnée.	?	
	AIE 5	Éditer une "charte du bon usage du site du plaisancier » (plaquette A3 où y figureraient les différents zonages du site, les lieux d'accès, les principaux points de réglementation, les services qui leur sont destinés, des conseils...).	Non réalisée	
	AIE 6	Éditer une « charte du bon usage du site du pêcheur » (plaquette A3 où y figureraient les différents zonages du site, les lieux d'accès, les principaux points de réglementation, les services qui leur sont destinés, des conseils...).	Non réalisée	
	AIE 7	Éditer une « charte du bon usage du site du randonneur » (plaquette A3 où y figureraient les différents zonages du site, les lieux d'accès, les principaux points de réglementation, les services qui leur sont destinés, des conseils...).	Non réalisée	
	AIE 8	Organiser la collecte des eaux usées des bateaux (être munis de réservoirs ou de WC, toilette chimique).	Non réalisée	
	AIE 9	Réaliser le plan d'interprétation du patrimoine naturel du sentier du tour du lac. Pour l'aménager en sentier d'interprétation (médiats de communication, observatoires...).	Réalisée	Réalisée en 2015
	AIE 10	Aménager des zones d'accueil pour les campings cars pour réguler leur fréquentation.	Réalisée	
	AIE 11	Limiter strictement les emplacements des tentes aux seuls campings (lutter contre le camping sauvage). Un emplacement pour l'accueil temporaire de groupes est délimité à Madine 3. Le bivouac est autorisé par AP pour la pêche de nuit.	Réalisée	
	AIE 12	Installer des poubelles sur les points stratégiques du site et prévoir leur collecte régulière (mettre un système de tri des déchets et de collecte compatible avec ceux des communes).	Réalisée	
	AIE 13	Aménager 5 points de vue sur le lac et ses bassins (bassins 2, 3, 4, anse de Gargantua) et 2 observatoires grand public (digue zone 10, bassin 4).	Partiellement réalisée	Qu'un seul observatoire n'est possible
	AIE 14	Installer un panneau d'information à propos de la R.N.C.F.S. au début des chemins d'accès.	Réalisée	
AIE 15	Publier un livret en quadrichromie sur la R.N.C.F.S. (origine de la réserve, intérêts, ses habitats, sa faune, sa flore, points de vue).	Réalisée	Des plaquettes ont été réalisées	

	AIE	AIE 16	Éditer des fiches thématiques sur les habitats et les espèces du site pour le grand public.	Non réalisée	Des fiches thématiques sont faites par l'ONCFS au niveau national, mais pas spécifiquement lié au site de Madine
		AIE 17	Éditer un document d'information des usagers sur la gestion et la préservation de la ressource en eau (pourquoi, comment, par qui...).	Non réalisée	
		AIE 18	La création d'une base de découverte nature et d'un sentier sportif devra se faire en cohérence avec les objectifs du réseau Natura 2000 (implantation, rayonnement,...) et en concertation avec l'O.N.C.F.S.	Réalisée	Une maison de la nature a été créée
		AIE 19	L'île verte pourra faire l'objet d'un développement d'activités sous réserve que les roselières soient préservées et en concertation avec l'O.N.C.F.S.	Non réalisée	
		AIE 20	Organiser des sorties de découverte de la nature gratuites destinées aux résidents permanents et aux écoles du bassin versant du site. Le mode opératoire est à préciser entre les prestataires.	Partiellement réalisée	Des sorties sont faites tous les ans par l'ONCFS, mais cela n'est pas sa fonction première
		AIE 21	Informier régulièrement les propriétaires privés forestiers sur les modes de gestion sylvicoles compatibles avec les objectifs du réseau Natura 2000.	Non réalisée	Il n'y a pas de propriétaire privé forestier
		AIE 22	Mettre en valeur des arbres remarquables dans le cadre d'une démarche pédagogique.	Non réalisée	Il paraît difficile de concilier cette opération avec le désir de limiter l'accès des boisements
	5.5. Faire respecter la réglementation	FRR 1	Établir la classification du lac pour la navigation de plaisance.	Réalisée	Le lac est interdit aux bateaux à moteur
		FRR 2	Actualiser l'Arrêté interdépartemental portant règlement de sécurité des activités sportives et de loisirs sur le lac de Madine et prendre un Arrêté interpréfectoral modificatif.	Réalisée	
		FRR 3	Intégrer à l'Arrêté interdépartemental portant règlement de sécurité des activités sportives et de loisirs, l'interdiction aux kayaks, aux canoës et aux avirons de s'approcher à moins de 50 mètres des roselières du premier février au 31 août. Les roselières les plus remarquables seront balisées.	Non réalisée	
		FRR 4	Intégrer à l'Arrêté interdépartemental portant règlement de sécurité des activités sportives et de loisirs, la possibilité, sur demande, de passer la nuit sur l'eau pour les habitables ; arrêter les zones de mouillage utilisées en 2000, y intégrer « Port Mirabelle ».	Réalisée	Mais les zones de mouillage ne sont plus les mêmes
		FRR 5	Intégrer à l'Arrêté interdépartemental portant règlement de sécurité des activités sportives et de loisirs, la stricte interdiction d'évacuer les WC et des eaux usées des bateaux dans le lac.	Réalisée	

	FRR 6	Actualiser le règlement de la R.N.C.F.S. suite au devenir de la nouvelle zone de quiétude et de la pêche à la carpe. Prendre un Arrêté interpréfectoral modificatif.	Réalisée	
	FRR 7	Demander l'inscription du site Natura 2000 de Madine sur les cartes d'état major comme zone interdite aux manoeuvres militaires.	?	
	FRR 8	Mettre en place une équipe, assermentée ou non, en période touristique, pour renforcer les effectifs de police et permettre d'accentuer leur mission dans la partie sud lac.	Réalisée	Le conservateur de la réserve est assermenté et est constamment sur la réserve
	FRR 9	Avoir un endroit ou un local équipé sur la base de Madine pour que les différentes polices puissent consulter les textes et coordonner leurs actions.	Non réalisée	Peu pertinentes, les différentes polices se réunissent sur le terrain en fonction des missions

La majeure partie des opérations prévues dans les Plan de gestion de la RNCFS et des étangs de Pannes et du Grand Montfaucon ont été réalisées, soit respectivement 26 opérations réalisées sur 38 et 39 opérations réalisées sur 50. Cependant, 62 opérations sur 124 prévues dans le DOCOB du lac de Madine et étangs de Pannes ont été réalisées. Ce qu'il explique le désir d'actualiser le DOCOB

Globalement, le manque de moyens (financier et humain) ou le manque de pertinence de l'action face aux enjeux, voire aux nouveaux enjeux, du territoire n'ont pas permis de réaliser certaines opérations prévues. D'autres opérations auraient mérité d'être abordées de façon plus fine ou plus ambitieuse pour atteindre les objectifs visés. Enfin, quelques actions prévues pour la période de la fin du Plan de gestion des étangs et Pannes et du Grand Montfaucon restent à mener.

2. Stratégie de gestion

2.1. Synthèse et hiérarchisation des enjeux

Les éléments présentés dans le diagnostic du DUG ont permis de mettre en avant les espèces et habitats représentant un **fort enjeu de conservation pour le site**. Cet enjeu a été défini à partir de l'analyse de la valeur patrimoniale des espèces et habitats et a pour objectif de mettre en évidence les éléments du patrimoine naturel pour lesquels le site a une forte responsabilité. Il s'agit d'espèces ou d'habitats rares, menacés ou protégés, dont la représentativité sur le site et le rôle fonctionnel sont importants. Pour la conservation de ces éléments, des mesures de gestion particulières devront être prises.

Les espèces à fort enjeu de conservation sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4. Espèces à fort enjeu de conservation (de valeur patrimoniale A)

Espèces		Statuts de protection		Statuts de rareté et de menace	
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directives	Protection France	LR France	Déterminant ZNIEFF
Flore					
<i>Jacobaea paludosa</i>	Séneçon des marais	-	Lorraine	-	2
<i>Potamogeton acutifolius</i>	Potamot à feuilles aiguës	-	Lorraine	-	2
<i>Ranunculus lingua</i>	Grande douve	-	N	-	3
Mammifères					
<i>Felis silvestris</i>	Chat forestier	IV	N	LC	2
<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	II et IV	N	LC	3
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	IV	N	NT	3
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	IV	N	NT	3
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	II et IV	N	LC	2
Oiseaux					
<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur	II A et III B	Ch	LC	-
<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	II A	Ch	LC	2
<i>Anser anser</i>	Oie cendrée	II A et III B	Ch	VU	2
<i>Bucephala clangula</i>	Garrot à œil d'or	II B	Ch	NA	-
<i>Mergus albellus</i>	Harle piette	I (A068)	N	VU	-
<i>Mergus merganser</i>	Harle bièvre	II B	N	LC	-
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	II A et III B	Ch	LC	-
<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	I (A021)	N	VU	1
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	I (A022)	N	NT	1
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	I (A081)	N	VU	2
<i>Locustella luscinioides</i>	Locustelle luscinoïde	-	N	EN	2

Espèces		Statuts de protection		Statuts de rareté et de menace	
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directives	Protection France	LR France	Déterminant ZNIEFF
<i>Remiz pendulinus</i>	Rémiz penduline	-	N	EN	2
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur	I (A094)	N	LC	-
<i>Haliaeetus albicilla</i>	Pygargue à queue blanche	I (A075)	-	NA	1
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	IIA et IIIB	Ch	EN	1
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	I (A193)	N	LC	2
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	I (A031)	N	LC	2
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	I (A338)	N	LC	3
<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	-	N	VU	2
<i>Dendrocopus medius</i>	Pic mar	I (A238)	N	LC	3
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	I (A236)	N	LC	3
<i>Ficedula albicollis</i>	Gobemouche à collier	I (A321)	N	LC	3
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	I (A073)	N	LC	3
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	I (A074)	N	VU	2
Amphibiens					
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	II et IV	N	LC	3 (2)
<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte	IV	N	LC	3
Insectes					
<i>Leucorrhinia caudalis</i>	Leucorrhine à large queue	IV	N	-	1
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	II et IV	N	LC	2
<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais	II et IV	N	LC	2

Les habitats à fort enjeu de conservation sont repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5. Habitats à fort enjeu de conservation (de valeur patrimoniale A)

Grand milieu	Natura 2000		Code CORINE	
Eaux douces stagnantes	3130	Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou du <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	22.11	Vasières exondées
			22.321	Communautés à Eleocharis
	3140	Eaux oligo-mésotrophes avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	22.44	Herbiers benthique à Characées
	3150	Lacs eutrophes* naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition	22.411	Couverture de lemnacées
			22.412	Radeaux d'Hydrocharis
			22.414	Végétation flottante d'Utriculaires
			22.421	Groupements de grands Potamots
			22.422	Groupements de petits Potamots
		22.43	Végétations enracinées flottantes	
3270	Vasières exondées à <i>Bidens</i>	22.33	Vasières exondées à Bidens	

Grand milieu	Natura 2000		Code CORINE	
Végétation de ceinture de bord des eaux			53.111	Phragmitaie inondée
			53.112	Phragmitaie sèche
			53.12	Scirpaie lacustre
			53.13	Typhaie
			53.141	Communautés de Sagittaires
			53.143	Communautés à Rubanier rameux
			53.146	Communautés d' <i>Oenanthe aquatica</i> et de <i>Rorippa amphibia</i>
			53.147	Communautés de Prêles d'eau
			53.14A	Végétation à <i>Eleocharis palustris</i>
		53.17	Végétation à Scirpes halophiles	
Prairies mésophiles	6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude	38.22	Prairies des plaines médio-européennes à fourrages
Prairies sèches	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	34.322	Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>
Forêts caducifoliées	9130-1	Hêtraie-chênaie à Mélisque, If et Houx	41.1312	Hêtraie neutrocline à Mélisque
	9160	Chênaies-Charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli	41.241	Chênaie-Charmaie sur limons et argile

À partir de la présence de ces éléments naturels patrimoniaux et des connaissances du contexte sur le territoire concerné, les enjeux suivants ont été définis pour le DUG :

Tableau 6. Définition des enjeux du DUG
 VP globale : A (forte) ; B (modérée) ; C (faible)
 Responsabilité globale : A (forte) ; B (modérée) ; C (faible)
 Niveau d'intégrité : 1 (bon état) ; 2 (altéré) ; 3 (dégradé) ; NE (non évalué/évaluable)

Finalité	Milieux	VP globale	Responsabilité globale	Processus fonctionnels		Enjeux	
				Type	Niveau d'intégrité	Niveau	Intitulé
Bon état de conservation des espèces et habitats (à et hors statuts)	Aquatiques	A	A	Niveau trophique et qualité des eaux	2	Fort	Qualité biologique et chimique des eaux
					NE	Médian	Connaissances des groupes taxonomiques indicateurs
				Flux sédimentaire	2	Fort	Fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires
	Rivulaires	A	B	Capacité d'accueil	1	Fort	Avifaune nicheuse, hivernante et migratrice
				Écotone	1		

	Ouverts et agricoles	B	B	Dynamique et richesse végétale	2	Médian	Typicité des habitats herbacés et du cortège faunistique associé
					NE	Médian	Connaissances des groupes taxonomiques indicateurs
	Forestiers	B	B	Naturalité	2	Fort	Éléments de naturalité dans les boisements gérés
					NE	Fort	Connaissances des groupes taxonomiques indicateurs
	Éléments de la trame verte et bleue	B	B	Continuités écologiques	3	Fort	Connectivités des populations d'espèces
	Développement durable des usages					NE	Médian
Valeur ajoutée sociale ou pédagogique					NE	Médian	Valorisation pédagogique du patrimoine naturel

2.2. Objectifs à long terme

Les Objectifs à Long Terme (OLT) doivent permettre d'atteindre un état considéré comme idéal pour le site et ont été conçus sur la base du diagnostic et des enjeux précédemment identifiés. Ils ont vocation à rester quasi permanents dans les documents de gestion successifs, même lorsque l'évaluation démontre qu'ils sont atteints. Les OLT établis pour le DUG de Madine et des étangs de Pannes sont conformes aux objectifs généraux d'autres documents réglementaires et de planification (SDAGE et SRCE notamment).

Les OLT suivants ont été définis :

- **OLT1 - Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue.** S'appuyant sur les éléments contenus dans le SRCE de Lorraine, cet OLT vise à renforcer la place du site de Madine et des étangs de Pannes au sein des réservoirs biologiques et corridors (humides, prairiaux et forestiers) d'enjeu régionaux, voire nationaux.
- **OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site.** Éléments centraux de l'intérêt patrimonial du site, ces milieux doivent faire l'objet d'une attention particulière. De nombreuses espèces sont en effet tributaires de la qualité des eaux et des sédiments, et de la fonctionnalité des milieux aquatiques et humides (dynamique favorable, bon état de conservation, etc.)

- **OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales.** Au vu de l'évolution des tendances concernant les pratiques agricoles sur le bassin versant du lac, une grande vigilance doit être appliquée pour conserver les milieux ouverts et agricoles sur le site. Les espèces patrimoniales fréquentant ces milieux sont généralement particulièrement sensibles aux modalités de gestion mises en œuvre (cas du Damier de la Succise par exemple).
- **OLT4 - Développer une gestion durable des milieux forestiers riverains du lac et favoriser leur potentiel d'accueil.** Véritable écrin paysager et protecteur, ces milieux font l'objet d'une exploitation sylvicole qui doit être conciliée avec les enjeux de conservation. Les boisements bordant le lac de Madine abritent en effet de nombreuses espèces patrimoniales et présentent des enjeux probablement sous-estimés, en raison des lacunes sur les connaissances de plusieurs taxons.
- **OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux.** Site touristique et multi-usages, le lac de Madine constitue un lieu privilégié pour l'accueil du public. La préservation du patrimoine naturel du site doit ainsi passer par une acceptation mutuelle des intérêts socio-économiques et environnementaux en jeu.

2.3. Objectifs opérationnels

L'élaboration du diagnostic du site a permis de définir les OLT. Au regard de l'analyse des **facteurs influençant la gestion du site** (pressions et menaces pesantes sur les enjeux, atouts), ces OLT ont été traduits en Objectifs Opérationnels (OO). Ces derniers visent l'atteinte d'un résultat concret à moyen terme et servent de base à la définition des actions conduites dans le DUG. L'ensemble des objectifs définis (OLT et OO) et des facteurs d'influence identifiés est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Objectifs à long terme et opérationnels définis (OLT et OO) et des facteurs d'influence identifiés

OLT		OO		Facteurs d'influence	Conséquences positives (+) ou négatives (-) sur le fonctionnement du site		Tendance
OLT1	Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue	001.1	Agir pour le renforcement des continuités écologiques terrestres	Pratiques agricoles sur le bassin versant			
				• Drainage et comblement des zones humides	- Assèchement de la plaine de la Woëvre et appauvrissement de la faune inféodée aux milieux humides	-	↑
				• Retournement des prairies pour cultiver des céréales	- Uniformisation et banalisation des milieux	-	↑
				• Intensification des pâtures et des cultures	- Appauvrissement radical de la faune et de la flore	-	↑
					- Lessivage des terres (particules et minéraux) par disparition du couvert végétal permanent	-	↑
				- Simplification du cortège floristique	-	↑	
				- Utilisation de produits néfastes pour la faune et la flore (amendements, traitements herbicides, etc.)	-	↑	
				- Banalisation de la flore (diminution et disparition d'espèces inféodées aux prairies oligotrophes)	-	↑	
				- Eutrophisation des eaux des bassins 1, 2, 3, 4	-	↑	
					- Pollutions diffuses des eaux (via les fossés de ceinture des parcelles et le lessivage des sols, avec rejets dans les bassins et le lac)	-	↑
			- Épandage des effluents d'élevage	-	?		
		• Arrachage des haies et bosquets restants	- Disparition de zones refuges ou de reproduction pour certains passereaux (pie-grièche écorcheur notamment)	-	↑		
			- Érosion des terres agricoles et atterrissement des étangs à l'aval	-	↑		
			- Uniformisation et banalisation du paysage	-	↑		
		001.2	Agir pour la préservation et la restauration des continuités écologiques aquatiques	Maintien de la qualité de l'eau (baignade, eau potable)	Choix d'un traitement mécanique plutôt que chimique pour la lutte contre la prolifération des herbiers aquatiques (mais problèmes de bouturage des élodées)	+	↑
				Soutien de l'étiage du Rupt de Mad	- Amélioration du débit en période estivale	+	→
					- Amélioration de la qualité de l'eau par dilution dans la retenue	+	→
				Évolution des milieux aquatiques	Atterrissement des mares et bassins (accumulation de matière organique, progression des ligneux, etc.)	-	↑
			Vent	Brassage de toute la colonne d'eau et turbidité des eaux (défavorable au développement de la végétation aquatique, mais amélioration de la saturation en oxygène des couches profondes)	±	→	

OLT		OO	Facteurs d'influence	Conséquences positives (+) ou négatives (-) sur le fonctionnement du site		Tendance
OLT2	Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site	002.1	Garantir le bon fonctionnement hydraulique des étangs et bassins du lac	Alimentation des bassins (1, 2, 3, 4) dépendant des précipitations et des eaux de ruissellement	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de l'alimentation non gérable - Contrôle relatif du niveau d'eau possible (vannes) - Turbidité des bassins (alimentation par des fossés de drainage), défavorable au développement de la végétation - Envasement et atterrissement des bassins - Diminution de la qualité de l'eau par apports de fertilisants et de traitements chimiques 	<ul style="list-style-type: none"> - → + → - ↑ - ↑ - ↑
		002.2	Maintenir l'état de conservation et la capacité d'accueil des roselières	Faibles variations des niveaux d'eau au cours de l'année	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de grandes zones de vasières d'exondation (et donc de la flore et de la faune inféodées) - Fermeture et atterrissement des ceintures d'hélophytes - Maintien d'une température assez fraîche de l'eau favorable à la qualité de l'eau en été <i>Remarque : les besoins de la ville de Metz vont augmenter, les volumes prélevés seront sans doute supérieurs au cours des prochaines années et les niveaux plus variables</i>	<ul style="list-style-type: none"> - ↓ ? - ↑ + → ±
				Extension des bois pionniers à saules et à bouleaux	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de la surface de roselières riveraines - Augmentation de l'atterrissement des roselières et envasement des queues du lac 	<ul style="list-style-type: none"> - → - ↑
				Chasse en périphérie de la réserve	<ul style="list-style-type: none"> - Dérangement en limite de réserve - Renforcement du rôle refuge de la réserve pour les anatidés (généralisé par le dérangement) - Renforcement du rôle refuge de la réserve pour les animaux déprédateurs (généralisé par le dérangement) dont la présence peut être dommageable aux milieux naturels (dégâts de sangliers dans les roselières bordant le lac) 	<ul style="list-style-type: none"> - → + ↑ - ↑
		002.3	Restaurer les berges érodées	Vent	Augmentation du clapot responsable de l'érosion des berges et de la dégradation des diguettes <i>Remarque : cette dernière peut être accélérée par le développement du rat musqué notamment</i>	<ul style="list-style-type: none"> - → -

OLT		OO		Facteurs d'influence	Conséquences positives (+) ou négatives (-) sur le fonctionnement du site	Tendance
				Configuration des rives du lac délimitant de nombreuses anses et 40 km de berges	<ul style="list-style-type: none"> - Relative tranquillité de la faune aquatique (oiseaux, poissons, insectes) dans les zones les moins fréquentées - Présence de zones toujours à l'abri du vent quelle que soit sa direction - Longueur importante des zones rivulaires pouvant être favorables à la diversité biologique 	+ →
		002.4	Accompagner les pratiques halieutiques et piscicoles	Pêche à la carpe (pêche de nuit)	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation et dérangement du plan d'eau 24h/24, avec camping sur le site de pêche induisant une perturbation de la faune forestière - Ouverture de chemins d'accès 	- ↑ - → ?
				École de pêche (bassin 1)	Perturbation (depuis la digue) d'une zone intéressante pour le stationnement de limicoles et la reproduction d'oiseaux	- ↑
				Empoisonnement du lac en brochets (environ 2000 sujets de - de 50 cm) et en carpes	Peu perceptible	0 ↑
				Pisciculture sur les étangs de Pannes (et les autres étangs périphériques du lac)	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de zones humides - Promotion de pratiques piscicoles extensives par conventionnement entre le Conservatoire du littoral et un pisciculteur professionnel depuis les années 2010 (cahier des charges : faible chargement piscicole, absence d'amendement/d'engrais/de nourrissage, mis en assec) - Entretien des milieux par des pratiques agricoles extensives par conventionnement entre le Conservatoire du littoral et un agriculteur (arrachage de saules dans les roselières, fauche et/ou pâturage) 	+ → + ↑ + →

OLT		OO		Facteurs d'influence	Conséquences positives (+) ou négatives (-) sur le fonctionnement du site		Tendance	
OLT3	Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales	003.1	Développer des pratiques agricoles extensives	Pratiques agricoles sur le site				
				<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'engrais pour amender les prairies et pâtures 	-	Banalisation de la flore (simplification du cortège floristique, diminution et disparition d'espèces inféodées aux prairies oligotrophes)	-	↑
				<ul style="list-style-type: none"> Fauche précoce 	-	Eutrophisation des eaux des bassins 1, 2, 3, 4	-	↑
					-	Perturbation et destruction d'une partie de la faune abritée par ces milieux (insectes, oiseaux, reptiles, etc.)	-	↑
					-	Augmentation de la valeur fourragère des prairies, d'où une augmentation de l'importance des graminées et du chargement des pâtures	-	↑
					-	Banalisation du cortège floristique	-	↑
					+	Entretien de zones en herbe rase favorisant l'accès des berges et l'alimentation des anatidés herbivores et de limicoles en période de migration	+	→
				<ul style="list-style-type: none"> Retournement des prairies pour cultiver des céréales 	-	Appauvrissement radical de la faune et de la flore	-	→
					+	Favorisation du stationnement d'oiseaux granivores (grues, passereaux, etc.)	+	→
					±	Création de sites de nidification pour le vanneau huppé (mais la reproduction y est souvent un échec)	±	→
				<ul style="list-style-type: none"> Pâturage par les bovins/équins/ovins 	-	Lessivage des terres (particules et minéraux) par disparition du couvert végétal permanent	-	→
					+	Maintien de la surface en herbe	+	→
					+	Maintien des milieux ouverts et limitation de l'embroussaillage	+	→
	±	Pratique favorisant les passereaux insectivores et l'entomofaune (mais utilisation de traitements antiparasitaires et vétérinaires néfastes aux insectes)	±	→				
	-	Piétinement par les bêtes	-	→				
	+	Favorisant une flore spécialisée	+	→				

OLT		OO		Facteurs d'influence	Conséquences positives (+) ou négatives (-) sur le fonctionnement du site	Tendance	
				<ul style="list-style-type: none"> Contractualisation de MAEC 	<ul style="list-style-type: none"> Pouvant provoquer la destruction des nids et de la faune du sol Surpâturage (chargement = 2 UGB/ha) favorisant l'installation de certains nicheurs (mais la réussite des nichées peut être faible) Fertilisation des sols d'origine animale (selon la durée de pâturage et le chargement) Promotion de pratiques agricoles extensives (absence de fertilisation, retard de fauche, maintien de bandes refuges, pâturage extensif, mise en défens temporaire, entretien adapté des éléments fixes du paysage)	-	→
		003.2	Maintenir une dynamique favorable et un bon état de conservation des milieux ouverts	Extension des bois pionniers à saules et à bouleaux	<ul style="list-style-type: none"> Constitution d'une strate intermédiaire entre l'eau et la forêt, abritant de nombreux passereaux Fermeture des milieux prairiaux 	+	↑
						-	→

OLT		OO		Facteurs d'influence	Conséquences positives (+) ou négatives (-) sur le fonctionnement du site		Tendance
OLT4	Développer une gestion durable des milieux forestiers riverains du lac et favoriser leur potentiel d'accueil	004.1	Accroître la biodiversité dans les boisements	Vieillessement des boisements	Présence de vieux arbres, d'arbres à cavités et d'arbres morts nécessaires à certaines espèces (oiseaux cavernicoles, chiroptères, insectes, etc.)	+	→
				Extension des bois pionniers à saules et à bouleaux	Zones de repos pour la grande faune	±	→
				Gestion sylvicole des boisements	Dérangement de la faune lors des passages en coupe Perturbation des sols par compactage (desserte forestière, passage des engins, etc.) Maintien d'arbres favorables à la biodiversité <i>Remarque : la biodiversité des boisements pourrait être accrue en augmentant la densité d'arbres maintenus</i>	- - +	→ → →
		004.2	Améliorer les connaissances sur les taxons indicateurs de la maturité des peuplements forestiers	Connaissance du patrimoine naturel	Peu de connaissance sur certains groupes de milieux forestiers, à enjeux de conservation (chiroptères, syrphes, insectes saproxyliques, etc.)	-	→

OLT		OO		Facteurs d'influence	Conséquences positives (+) ou négatives (-) sur le fonctionnement du site	Tendance	
OLT5	Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux	005.1	Assurer un développement intégré entre activités humaines et conservation des milieux naturels	Activités sur le plan d'eau lui-même (voile, canoë, pêche en barque)	<ul style="list-style-type: none"> - Perturbation de la quiétude des oiseaux en stationnement - Choix de la non-utilisation de barque à moteur thermique - Évacuation des sanitaires de certains voiliers dans le lac ? - Pénétration des roselières ? - Destruction d'espèces végétales sensibles par arrachage au profit d'espèces à fort pouvoir colonisateur ? 	<ul style="list-style-type: none"> - ↑ + → - ↑ ? - ↑ ? - ↑ ? 	
				Activités à terre	<ul style="list-style-type: none"> • Randonnées à pied, à cheval, en VTT, pêche à pied empruntant la piste ceinturant le lac • Pique-nique (sortie de la piste cyclable) • Accès au bord du lac (sortie de la piste cyclable) 	<ul style="list-style-type: none"> Dérangements de la faune, même en zone de quiétude permanente, au passage sur les digues isolant les bassins Dépôts de déchets obligeant à un ramassage régulier (ramassage provoquant lui-même un dérangement de la faune et un piétinement) Création de sentiers piétinés et altération de l'intégrité des haies de bordures et des franges de roselières (gêne des oiseaux nicheurs, passereaux, rapaces et anatidés) 	<ul style="list-style-type: none"> - ↑ - ↑ - ↑
				• Bases de loisirs (Madine 1, 2 et 3)	<ul style="list-style-type: none"> - Concentration des activités au nord et nord-est du lac - Faible intérêt écologique de cette zone en grande partie artificialisée (surfaces en dur : parking, gîtes, ports ; surfaces traitées et/ou drainées : golf et terrain de football) - Traitement des eaux usées via un réseau séparatif et rejet après traitement dans le Rupt de Mad 	<ul style="list-style-type: none"> + ↑ - ↑ + → 	

		005.2	Valoriser le patrimoine naturel du site	Tourisme « nature » (animations pédagogiques, création d'un pôle nature, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion du patrimoine naturel de la réserve - Sensibilisation à la biodiversité et au respect de l'environnement - Perturbation dans les milieux concernés par les sorties (bruit, piétinement, etc.) 	<p>+</p> <p>+</p> <p>-</p>	<p>↑</p> <p>↑</p> <p>↑</p>
		005.3	Développer une gouvernance partagée du site et optimiser sa gestion administrative et technique	Site plurigestionnaire	Complexification de la lecture du site par les acteurs locaux et les usagers	-	↓
					Complémentarité des dispositifs de gestion (possibilités de financements accrues)	+	→

3. Programme opérationnel

En vue des enjeux observés dans le diagnostic en volume 1 de ce document unique de gestion, il sera nécessaire d'accorder une attention particulière au suivi de l'avifaune, à une gestion forestière adaptée aux enjeux du site, au diagnostic du bassin versant du lac, au maintien de la Trame verte et bleue et à la conservation des espèces d'Intérêt Communautaire telles que le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) et le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*).

3.1. Plan de travail

Cette partie correspond aux choix de gestion pour le site et à leur mise en œuvre opérationnelle. Le tableau ci-dessous reprend l'arborescence complète des objectifs et actions, qui constituent le fondement et la référence du DUG. La codification utilisée pour les actions est la suivante :

- **AD** : gestion administrative, partenariat, gouvernance ;
- **GH** : gestion des habitats ;
- **IO** : infrastructures et outils ;
- **PI** : pédagogie, information, animation ;
- **PO** : aspect réglementaire ;
- **RE** : recherche ;
- **SE** : suivi, étude, inventaire.

A chaque opération est attribuée une priorité, allant de 1 à 3 :

- **1** : à réaliser impérativement dans les 5 années du programme d'actions ;
- **2** : à réaliser ou à engager dans les 5 ans ;
- **3** : à engager dans les 10 ans ou pour le DUG suivant.

L'inscription de ces priorités ne préjuge pas de la durée de leur mise en œuvre : certaines opérations peuvent être engagées très vite, mais s'inscrire sur toute la durée de ce document unique de gestion ; d'autres pourront être achevées rapidement.

Ces priorités sont indicatives. Elles permettent de hiérarchiser les actions et de les étaler dans le temps, mais des retards peuvent être pris dans le démarrage des actions, pour de multiples raisons (crédits, disponibilité, partenariats,...). Inversement, des situations d'urgence peuvent amener les gestionnaires à avancer l'ordre de certaines opérations, y compris pour profiter d'opportunités.

De même concernant le calendrier et le budget de chaque opération. Ces informations ne sont qu'indicatives, elles permettent une meilleure visualisation de l'opération à prévoir et donc une meilleure organisation des gestionnaires. De plus, certaines actions nécessitent une demande de devis afin de budgétiser l'opération.

Enfin, des « fiche protocole » sont rattachées à certaines « fiche suivi » afin de préciser la méthodologie à employer. Elles sont à utiliser à titre indicatif. Ces protocoles ne sont pas finalisés et doivent être adaptés en fonction des moyens disponibles (humains et financiers).

Tableau 8 : Programme opérationnel du DUG

Objectif à long terme	Objectif opérationnel	Code	Opération	Priorité	MOA	MOE	
ACTIONS							
OLT1 - Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue	OO1.1 - Agir pour le renforcement des continuités écologiques terrestres	AD01	Élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour la gestion des haies, des éléments arborés hors forêt, des bords de route et des chemins forestiers	1	PNRL	PNRL	
		GH01	Gestion fonctionnelle des lisières forestières	1	SMAT, Conseil Départemental 55, CdL	ONF, ONCFS	
		SE28	Réalisation d'un diagnostic agricole sur le bassin versant du lac	1	PNRL	Chambre d'agriculture 55	
	OO1.2 - Agir pour la préservation et la restauration des continuités écologiques aquatiques	AD02	Extension du périmètre du site Ramsar des étangs de la Petite Woëvre au lac de Madine et à ses étangs périphériques	1	Animateur Natura 2000, PNRL		
		GH02	Élaboration d'un plan d'action sur le réseau de mares du site	1	Animateur Natura 2000	Animateur Natura 2000	
		SE29	Diagnostic de la qualité des cours d'eau du bassin versant du lac en vue de leur restauration	2	CodesCom côtes de Meuse - Woëvre	Prestataire	
	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site	OO2.1 - Garantir le bon fonctionnement hydraulique des étangs et bassins du lac	GH03	Mise en assec périodique de l'étang de Grands Pannes	2	CdL	Pisciculteur
			GH04	Restauration et entretien des bassins du lac	1	SMAT?	prestataire externe
GH05			Renaturation des fossés alimentant les bassins 2 et 3 du lac	1	CodesCom ou communes ou SMAT?	prestataire?	
IO01			Surveillance et entretien des ouvrages hydrauliques des bassins du lac et des étangs	1	SMAT?, CdL, CENL	ONCFS, CENL, pisciculteur	
OO2.2 - Maintenir l'état de conservation et la capacité d'accueil des roselières		GH06	Élimination sélective de ligneux en bordure du lac et les îles	1	ONCFS ou Animateur Natura 2000, CdL	ONCFS ou Animateur Natura 2000, prestataire	
		GH07	Gestion des populations animales ayant un impact négatif sur les équilibres écologiques	1	ONCFS	ONCFS, prestataire	
OO2.3 - Restaurer les berges érodées		GH08	Mise en œuvre de techniques de lutte contre l'érosion des berges et des diguettes	2	SMAT ?	prestataire	
OO2.4 - Accompagner les pratiques halieutiques et piscicoles		AD03	Maintien d'une pisciculture extensive sur l'étang de Grand Pannes	1	CdL	CENL, ONCFS	
	PI01	Veille sur les pratiques halieutiques du lac	1	Animateur Natura 2000, ONCFS	AAPPMA		
OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales	OO3.1 - Développer des pratiques agricoles extensives	GH09	Mise en œuvre d'un pâturage extensif par les troupeaux gérés en régie directe par l'ONCFS au niveau des queues de bassins du lac	1	ONCFS	ONCFS	
		GH10	Maintien des modalités de fauche tardive sur les parcelles agricoles	1	Animateur Natura 2000, ONCFS	agriculteurs	
		GH11	Entretien des haies agricoles situées dans le périmètre du DUG	2	Animateur Natura 2000, ONCFS, SMAT	prestataire, SMAT, agriculteurs	
		PI02	Rédaction et animation d'un PAEC	1	Animateur Natura 2000	Animateur Natura 2000	

	OO3.2 - Maintenir une dynamique favorable et un bon état de conservation des milieux ouverts	GH12	Maintien et/ou restauration des habitats remarquables	1	CdL, Animateur Natura 2000	CdL, CENL, ONCFS, Animateur Natura 2000
		GH13	Ouverture de l'île du Bois Gérard	1	SMAT	prestataire, agriculteur, PNRL
		GH14	Maintien des milieux ouverts sur l'Île Verte	2	SMAT	prestataire
OLT4 - Développer une gestion durable des milieux forestiers riverains du lac et favoriser leur potentiel d'accueil	OO4.1 - Accroître la biodiversité dans les boisements	AD04	Élaboration d'une convention relative aux bonnes pratiques forestières	1	Animateur Natura 2000	Animateur Natura 2000, ONF
		GH15	Pas de gestion sylvicole dans les boisements propriétés du Conservatoire du Littoral	1	CDL	-
		GH16	Gestion sylvicole adaptée aux enjeux naturalistes	1	SMAT, Conseil Départemental 55, ONF, Animateur Natura 2000, PNRL, ONCFS	ONF, Animateur Natura 2000, PNRL, ONCFS
	OO4.2 - Améliorer les connaissances sur les taxons indicateurs de la maturité des peuplements forestiers	SE30	États des lieux et études sur les espèces à enjeux Natura 2000	1	Animateur Natura 2000	Animateur Natura 2000, ONCFS, CENL, prestataires
OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux	OO5.1 - Assurer un développement intégré entre activités humaines et conservation des milieux naturels	AD05	Élaboration d'un schéma de cohérence de l'accueil du public autour du lac	1	SMAT, région, département, Animateur Natura 2000, ONCFS	SMAT, région, département, PNRL, ONCFS
		AD06	Conciliation entre les activités touristiques et les enjeux naturalistes	1	Animateur Natura 2000, ONCFS, SMAT?	Animateur Natura 2000, ONCFS, PNRL, SMAT?
		AD07	Gestion des déchets sur le site	2	SMAT	SMAT
		PI03	Organisation et animation d'une formation des acteurs locaux du site pour la gestion et l'entretien des milieux	1	SMAT, Animateur Natura 2000, ONCFS, PNRL	
		PO01	Limitation de l'ouverture des zones de quiétude à un public spécialiste	1	ONCFS	ONCFS
		PO02	Veille sur la conciliation des projets et manifestations avec les enjeux naturels	1	Animateur Natura 2000, SMAT	ONCFS, Animateur Natura 2000
		PO03	Surveillance du territoire et respect de la réglementation de la réserve	1	ONCFS, ONEMA, APPMA, gendarmerie, ONF	ONCFS, ONEMA, APPMA, gendarmerie, ONF
		PO04	Amélioration du balisage pour les activités de loisirs	2	SMAT, Délégation du port MARINOV	
		RE01	Diagnostic sur les impacts de la prolifération de l'Elodée de Nuttall et propositions de gestion	1	SMAT	Université de Metz, prestataire
		IO02	Entretien des équipements utilisés pour la gestion du site et des aménagements pour la nidification des oiseaux	1	SMAT ?, CdL, ONCFS	SMAT ?, ONCFS, prestataire

OO5.2 - Valoriser le patrimoine naturel du site	PI04	Amélioration de la valorisation pédagogique du site	1	SMAT, Animateur Natura 2000, ONCFS	SMAT, Animateur Natura 2000, ONCFS, prestataire	
	PI05	Formation et sensibilisation des publics aux enjeux naturels	2	ONCFS, Animateur Natura 2000	ONCFS, Animateur Natura 2000	
	OO5.3 - Développer une gouvernance partagée du site et optimiser sa gestion administrative et technique	AD08	Révision du règlement de l'arrêté de la RNCFS	1	ONCFS	ONCFS
		AD09	Mise en cohérence des périmètres de la RNCFS et de Natura 2000	2	ONCFS, Animateur Natura 2000	ONCFS, Animateur Natura 2000, propriétaires
		AD10	Extension de la maîtrise foncière par le Conservatoire du Littoral	1	CdL	CdL
		AD11	Renforcement du personnel technique pour la gestion de la RNCFS	1	ONCFS	ONCFS
		AD12	Mise en place d'un registre des travaux	1	ONCFS, CENL, Animateur Natura 2000	ONCFS, CENL, Animateur Natura 2000
		AD13	Animation d'une base de données SIG	2	PNRL, ONCFS	PNRL, ONCFS
AD14	Animation du document unique de gestion	1	Animateur Natura 2000, ONCFS, CdL	Animateur Natura 2000, ONCFS, CENL, SMAT, CdL, ONF		
SUIVIS						
OLT1 - Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue	SE01	Suivi de l'évolution des populations d'espèces d'intérêt communautaire (hors oiseaux et mammifères)	1	Animateur Natura 2000	bureau d'étude, Animateur Natura 2000, CENL	
	SE02	Suivi des espèces patrimoniales mentionnées historiquement	2	Animateur Natura 2000	Animateur Natura 2000, CENL	
	SE03	Suivi des oiseaux des milieux ouverts	1	ONCFS	ONCFS	
	SE04	Acquisition de connaissances sur les mammifères	2	Animateur Natura 2000	ONCFS, GEML, CPEPESC Lorraine ou NEOMYS ou CROC ou prestataire	
	SE05	Suivi des éléments constitutifs de la trame verte et bleue	1	PNRL	PNRL	
	SE06	Suivi de l'état des eaux sur le bassin versant du lac	2	AERM ?	AERM ?	
OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site	SE07	Suivi de l'avifaune en stationnement et en hivernage	1	ONCFS	ONCFS, COL	
	SE08	Suivi de la reproduction des oiseaux d'eau, des laridés et des limicoles	1	ONCFS	ONCFS	
	SE09	Suivi de la reproduction de l'avifaune des roselières	1	ONCFS, CENL, Animateur Natura 2000	ONCFS, CENL, Animateur Natura 2000	
	SE10	Suivi des amphibiens	1	Animateur Natura 2000, ONCFS	PNRL, ONCFS, CENL	
	SE11	Suivi des odonates	2	Animateur Natura 2000	Prestataire, CENL	
	SE12	Suivi diachronique des roselières	1	Animateur Natura 2000	Animateur Natura 2000, CENL	
	SE13	Suivi limnimétrique des étangs et bassins du lac	1	ONCFS, CENL	ONCFS, CENL	
	SE14	Suivi de la végétation des vasières	2	Animateur Natura 2000	CENL, ONCFS, Animateur Natura 2000	

		SE15	Suivi des herbiers aquatiques	2	AERM, CENL, Animateur Natura 2000	AERM, CENL, Animateur Natura 2000
		SE16	Suivi de la dynamique sédimentaire des milieux aquatiques	2	PNRL	Université de Metz
OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales		SE17	Suivi des espèces végétales indicatrices de pratiques extensives	1	Animateur Natura 2000	Animateur Natura 2000
		SE18	Suivi des lépidoptères	1	Animateur Natura 2000	PNRL, CENL
		SE19	Suivi des orthoptères	2	Animateur Natura 2000	CENL ou prestataire
		SE20	Suivi de la reproduction de la Cigogne blanche	1	ONCFS	ONCFS
		SE21	Suivi des dynamiques végétales des habitats ouverts	2	Animateur Natura 2000	CENL, prestataire
		SE22	Suivi des pratiques pastorales réalisées par l'ONCFS	1	ONCFS	ONCFS
		SE23	Suivi des bandes refuges	1	Animateur Natura 2000	Animateur Natura 2000
OLT4 - Développer une gestion durable des milieux forestiers riverains du lac et favoriser leur potentiel d'accueil		SE24	Suivi de la végétation patrimoniale en forêt	1	ONF	ONF
		SE25	Suivi de la végétation forestière	1	Animateur Natura 2000, ONF	Animateur Natura 2000, ONF
		SE26	Suivi cartographique des habitats	1	Animateur Natura 2000	Animateur Natura 2000
		SE27	Suivi de l'état de conservation des habitats Natura 2000	1	Animateur Natura 2000	prestataire

3.2. Fiches action

ÉLABORATION D'UN GUIDE DE BONNES PRATIQUES POUR LA GESTION DES HAIES, DES ÉLÉMENTS ARBORES HORS FORET, DES BORDS DE ROUTES ET DES CHEMINS FORESTIERS		Action	AD01					
		Type	N2000 ZSC et ZPS					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT1 - Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue							
Objectif opérationnel	OO1.1 - Agir pour le renforcement des continuités écologiques terrestres							
Contexte	<p>Le réseau de haies et d'éléments arborés représente des éléments structurants des milieux ouverts. Ils constituent un habitat particulièrement important pour le refuge et la nidification des oiseaux prairiaux tels que la Pie-grièche écorcheur.</p> <p>Les haies sont à entretenir, avec une taille régulière chaque année (une fois par an environ). Les haies taillées régulièrement et de faible hauteur sont entretenues à l'aide d'une épareuse (élagage des branches). L'utilisation de matériel à coupe franche est à privilégier (éclatement du bois avec l'épareuse - pour cela espacer la fréquence d'entretien si besoin). Les haies non taillées régulièrement ou de taille plus importante sont débroussaillées à l'aide d'un lamier. Pour les haies comportant des gros arbres, les Saules sont taillés en têtard, permettant ainsi une régénération des pieds et favorisant la présence de caches pour les espèces cavernicoles (chouettes, Pics...).</p>							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir un réseau de haies attractif pour l'avifaune prairiale bocagère ➤ Privilégier l'entretien régulier plutôt que des opérations lourdes et impactantes. 							
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : A338 Pie grièche écorcheur, chiroptères sp. ➤ Autres : Passereaux 							
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prairies bocagères 							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ GH11 – Entretien des haies agricoles situées dans le périmètre du DUG ➤ SE05 - Suivi des éléments constitutifs de la trame verte et bleue 							
Périodicité	Ponctuelle							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Élaboration d'un guide des bonnes pratiques : engagements communs, engagements spécifiques (par acteurs: agriculteurs, particuliers, collectivités, etc.), recommandations et comportements à adopter, compatibles avec les objectifs du DUG (exemples: taille hors période de nidification).	PNRL	PNRL		X	X		
B	Prévoir la plantation de nouvelles haies	PNRL	PNRL			X	X	
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
B			A évaluer sur devis					
Partenaires associés	Pôle Bocage de l'ONCFS, Chambre d'agriculture, SMAT, Conseil Départemental 55, ONF							
Modes de réalisation	Éventuellement une charte Natura 2000							
Sources de financement potentielles								

SUIVI ET EVALUATION

Modalités de contrôle

Indicateurs de réalisation

Guide de bonnes pratiques

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

L'ensemble du site

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

Les opérations prévues concernant les haies agricoles seront davantage détaillées dans la fiche GH11

GESTION FONCTIONNELLE DES LISIERES FORESTIERES		Action	GH01
		Type	N2000 ZSC et ZPS
		Priorité	1
CADRE DE L'ACTION			
Objectif à long terme	OLT1 - Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue		
Objectif opérationnel	OO1.1 - Agir pour le renforcement des continuités écologiques terrestres		
Contexte	<p>Situées à l'interface entre deux milieux, les lisières forestières sont multifonctionnelles. Bien gérées (lisières étagées et diversifiées), elles présentent la fois un intérêt sylvicole (brise-vent bénéfique aux jeunes plants, essences feuillues précieuses), paysager et surtout environnemental de par leur richesse en espèces (écotone), qui utilisent ces milieux aussi bien comme lieu de vie que comme corridor de déplacement.</p> <p>Les rives boisées du lac sont particulièrement appréciées par les rapaces, tels que le Milan noir (<i>Milvus migrans</i>) qui utilise les grands arbres situés en lisière comme perchoir ou pour y établir leur nid (24 nids observés en 2000 sur l'ensemble des boisements). Ces milieux abritent également des espèces patrimoniales recherchant préférentiellement les vieilles futaies de chênes (vieux arbres de gros diamètre, sous-étage peu développé), comme le Pic mar (<i>Dendrocopos medius</i>) et le Gobemouche à collier (<i>Ficedula albicollis</i>), pour lequel 5 individus ont été contactés en 2008 par le COL (LEFRANC et al. 2012).</p>		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration de la fonctionnalité écologique des lisières grâce aux lisières étagées 		
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 1303 Petit Rhinolophe ; 1324 Grand Murin ; A073 Milan noir ; A074 Milan royal ; A236 Pic noir ; A238 Pic mar ; A321 Gobemouche à collier ; A338 Pie-grièche écorcheur ➤ Autres : oiseaux, insectes, reptiles, mammifères 		
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 9160 Chênaies-Charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i> ; 9130-1 Hêtraie-chênaie à Mélisque, If et Houx ➤ Autres : lisières intra (bordures de routes et chemins, clairières) et extra forestières (entre forêts et milieux ouverts) 		
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plans d'aménagement forestiers ➤ AD04 – Élaboration d'une convention relative aux bonnes pratiques forestières ➤ GH16 – Gestion sylvicole adaptée aux enjeux naturalistes 		
Périodicité	Annuelle, martelage et coupe de la lisière tous les 15-20 ans		

MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations	MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier					
			2016	2017	2018	2019	2020	
Gestion différenciée des lisières :								
A	- Diagnostic préalable pour évaluer le potentiel écologique des lisières du site (enjeux locaux) et évaluer les modalités de mise en œuvre	SMAT, Conseil Départemental, CdL	ONF ONCFS			X		
	- Martelage de la lisière et coupe d'arbres de manière à étager ces lisières et créer des éclaircies dans le peuplement forestier voire des trouées (tout en gardant les arbres sénescents, morts ou à cavités, et des futurs arbres bio, ainsi que les essences pionnières et produisant des fruits). Cibler les travaux en fonction des zones prioritaires et à réévaluer chaque année.	SMAT, Conseil Départemental, CdL	ONF				X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
Partenaires associés	DREAL, DDT, ONCFS, CPEPESC Lorraine, COL, PNRL							
Modes de réalisation	CN2000 forestier							
Sources de financement potentielles	Cofinancement FEADER et État (MEDDTL ou collectivités territoriales ou autres organismes publics) pour un contrat Natura 2000 forestier.							
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle	Cahier d'enregistrement des interventions (cahiers des charges du CN2000)							
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Signatures de CN2000 ➤ Linéaire de lisière entretenu 							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	Ensemble des boisements propriété du SMAT et du Conseil Départemental 55							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévoir un encadrement technique de l'ONF à hauteur d'1 journée ou 2 journées/an par l'ONCFS et/ou le PNRL ➤ Se référer à la circulaire du 27 avril 2012 relative à la gestion contractuelle des sites Natura 2000 								

REALISATION D'UN DIAGNOSTIC AGRICOLE SUR LE BASSIN VERSANT DU LAC		Action	SE28
		Type	HN2000
		Priorité	1
CADRE DE L'ACTION			
Objectif à long terme	<p>OLT1 - Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue</p> <p>OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site</p>		
Objectif opérationnel	OO1.1 - Agir pour le renforcement des continuités écologiques terrestres		
Contexte	<p>Sur le bassin versant du lac de Madine, une tendance à l'uniformisation du paysage s'observe depuis ces dernières décennies. Les pratiques agricoles semblent s'intensifier sur ce territoire largement tourné vers l'agriculture : retournement de prairies, augmentation de l'ensilage d'herbe, arrachage de haies ou comblement de mares. Ces constats nécessitent d'être éprouvés par des études, afin de connaître précisément les évolutions relatives à l'agriculture sur ce territoire et leurs impacts d'un point de vue paysager et écologique notamment (quelle contribution à la sédimentation des bassins du lac par apport de matières en suspension et à l'eutrophisation des eaux et sédiments du lac notamment).</p>		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissance des effets des pratiques agricoles sur les écosystèmes palustres et lacustres et sur la transformation des paysages 		
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : chiroptères inscrits à l'annexe II de la DHFF ; oiseaux de milieux prairiaux inscrits à l'annexe I de la DO, amphibiens et potentiellement l'ensemble du cortège faunistique et floristique du Lac ➤ Autres : Chat sauvage et autres mammifères ; poissons, crustacés et macroinvertébrés aquatiques 		
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou de l'Isoeto-Nanojuncetea ; 3140 Eaux oligo-mésotrophes avec végétation benthique à Chara spp. ; 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition ; 3270 Vasières exondées à Bidens ➤ Autres : prairies de fauche et de pâturage ; haies ; mares et réseau hydrographique 		
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ RE01 – Diagnostic sur les impacts de la prolifération de l'Elodée de Nuttall et propositions de gestion ➤ SE06 – Suivi de l'état des eaux sur le bassin versant du lac ➤ SE29 – Diagnostic de la qualité des cours d'eau du bassin versant du lac en vue de leur restauration 		
Périodicité	Ponctuelle		

MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Diagnostic sur les pratiques agricoles sur le bassin versant du lac (évolutions, caractéristiques actuelles, impacts sur les milieux récepteurs et le fonctionnement de l'écosystème lacustre)	PNRL	Chambre d'agriculture du 55		X			
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
Partenaires associés	AERM							
Modes de réalisation								
Sources de financement potentielles	AERM							
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cahier des charges de l'étude ➤ Rapport d'étude 							
Indicateurs de réalisation	Étude mise en œuvre							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	Bassin versant du lac de Madine							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								

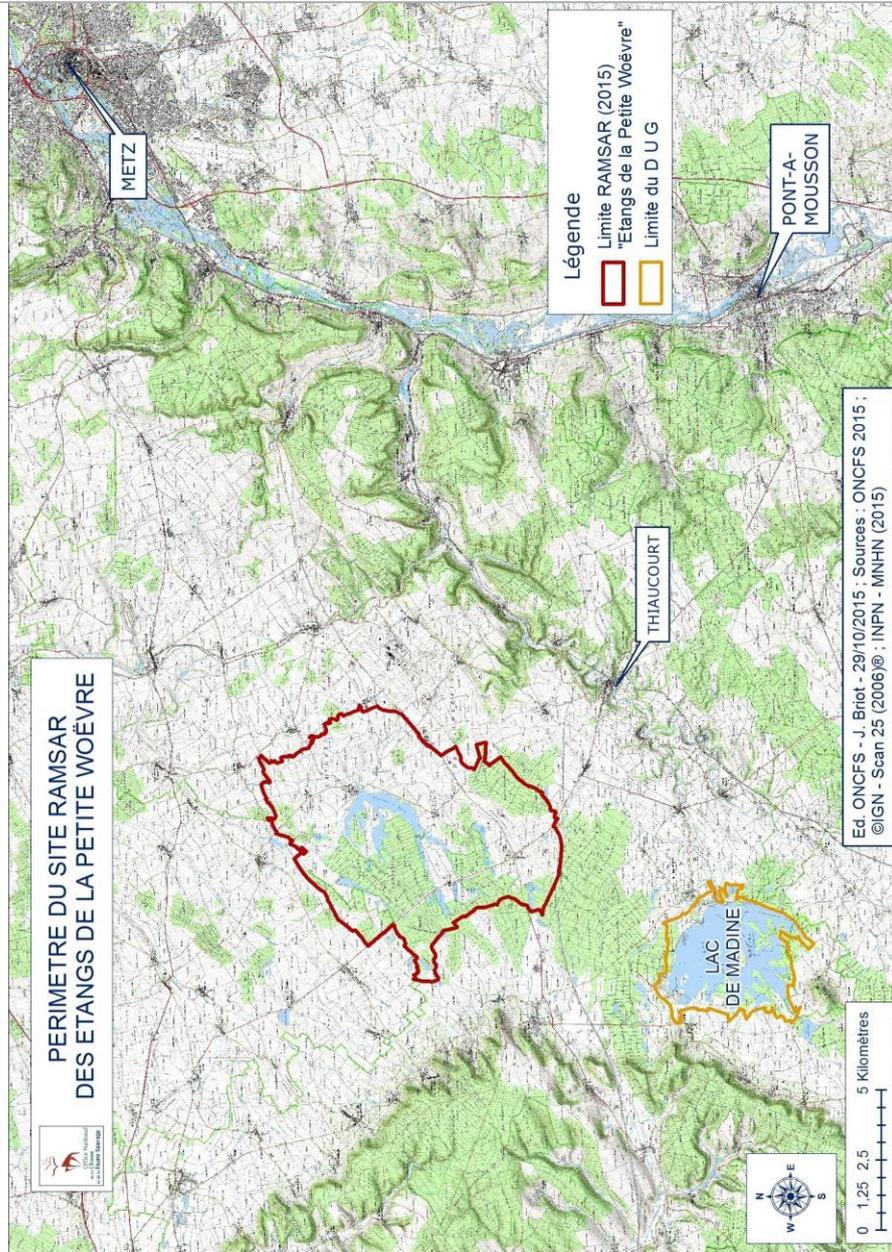
EXTENSION DU PERIMETRE DU SITE RAMSAR DES ETANGS DE LA PETITE WOËVRE AU LAC DE MADINE ET A SES ETANGS PERIPHERIQUES		Action	AD02					
		Type	HN2000					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT1 - Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue							
Objectif opérationnel	OO1.2 - Agir pour la préservation et la restauration des continuités écologiques aquatiques							
Contexte	<p>Ramsar est une convention internationale de protection des zones humides qui marque la reconnaissance de la grande richesse naturelle des sites et leur biodiversité. Ramsar équivaut à un classement UNESCO.</p> <p>Les étangs de la petite Woëvre ont été créés par les moines dès le Moyen-Age afin d'assainir les marécages et de produire du poisson. Les étangs et mares sont entrelacés de forêts, pâturages, prairies humides, étendues de roseaux et terres cultivées. Une grande diversité d'oiseaux fréquente le site tout au long de l'année pour la reproduction, la migration et l'hivernage. On peut également y apercevoir le chat forestier, espèce protégée au niveau national, ainsi que de fortes populations de Triton crêté et de Rainette verte.</p> <p>Les activités humaines portent essentiellement sur la pêche avec le maintien d'une pisciculture traditionnelle extensive très importante. On pratique dans les environs l'agriculture, la chasse et la pêche de loisirs. La zone RAMSAR des étangs de la petite Woëvre inclut actuellement l'étang de Lachaussée (Site Natura 2000 animé par le PnrL et Réserve Naturelle Régionale, gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraines).</p> <p>Une extension du périmètre du site Ramsar des étangs de la Petite Woëvre est prévue et pourra englober le lac de Madine et les étangs périphériques, ainsi que des prairies humides, mares et réseau hydraulique, en excluant les zones de cultures.</p>							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire reconnaître l'importance des zones humides ➤ Préserver et gérer le patrimoine naturel dans son ensemble 							
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 1166 Triton crêté, Rainette verte, cortège d'oiseaux des zones humides ➤ Autres : Chat forestier, amphibiens, avifaune 							
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Habitats d'intérêt communautaire 							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Charte du PNRL 							
Périodicité	Ponctuelle							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Extension du périmètre du site RAMSAR	Animateur Natura 2000			X			
B	Animation du site Ramsar	PNRL				X	X	X

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A					
Partenaires associés	Toutes les collectivités concernées				
Modes de réalisation					
Sources de financement potentielles					
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle	Modification du périmètre du site Ramsar				
Indicateurs de réalisation	Convention				

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION SUR LE RESEAU DE MARES DU SITE		Action		GH02					
		Type		N2000 ZSC					
		Priorité		1					
CADRE DE L'ACTION									
Objectif à long terme	OLT1 - Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue								
Objectif opérationnel	OO1.2 - Agir pour la préservation et la restauration des continuités écologiques aquatiques								
Contexte	<p>Le site du lac de Madine et des étangs de Pannes se révèle au travers de la diversité et de la qualité des habitats liés à l'eau qui le composent. Ainsi, les mares constituent un patrimoine exceptionnel. Le site abrite de nombreux points d'eau stagnante de nature et de superficie variables (code Corine 22.1) : mares situées en milieu ouvert ou fermé, avec des berges naturelles ou aménagées, avec ou sans végétation aquatique, ainsi que des mardelles forestières. Un total de 160 mares a été comptabilisé sur les communes riveraines du lac en 2007 par le PNRL. Véritable réseau de milieux humides, ces mares jouent un rôle essentiel pour le maintien des continuités écologiques et abritent une faune et une flore diversifiées.</p> <p>Au total, nous pouvons dénombrer 101 mares et mardelles au sein du périmètre du DUG.</p>								
Résultats attendus	➤								
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 1166 Triton crêté, 1193 Sonneur à ventre jaune, ➤ Autres : Rainette arboricole, grenouille de Lessona (<i>Pelophylax lessonae</i>), Odonates 								
Habitats visés	➤ Autres : mares								
Transversalités	➤ Inventaire et diagnostic sur l'état de conservation des mares réalisé en 2007 par le PNRL								
Périodicité									
MODALITES DES OPERATIONS									
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier					
				2016	2017	2018	2019	2020	
A	Réactualisation du diagnostic sur l'état de conservation des mares réalisé en 2007 par le PNRL	Animateur Natura 2000	Animateur Natura 2000		X				
B	Élaboration d'un plan d'action d'entretien des mares incluant la création de nouvelles mares	Animateur Natura 2000	Animateur Natura 2000			X	X		

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Budget prévisionnel

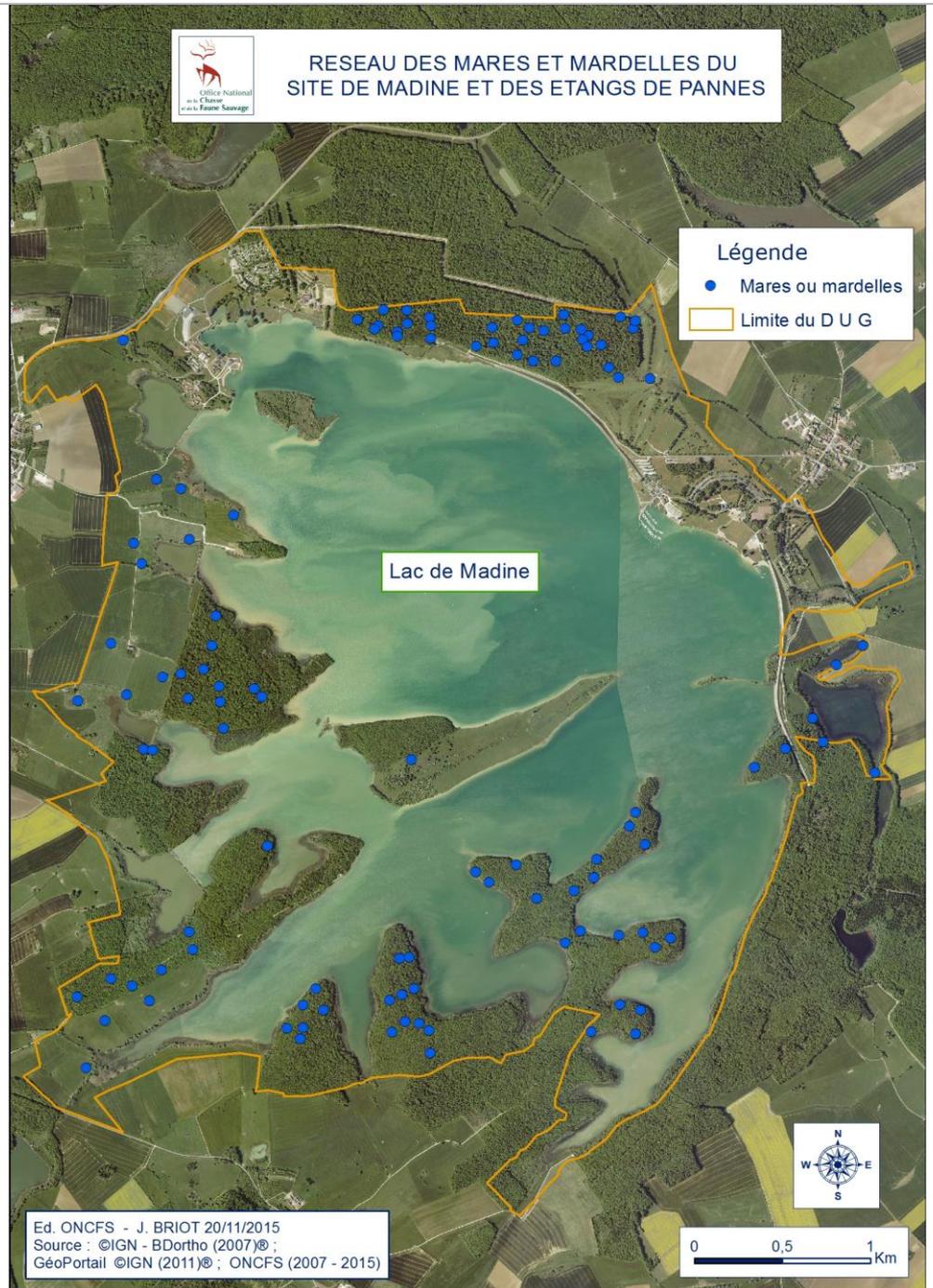
	2016	2017	2018	2019	2020
A					
B					
Partenaires associés	PNRL, CENL, CdL, ONF, ONCFS				
Modes de réalisation	Possibilité contrat N2000 forestier ou « ni ni »				
Sources de financement potentielles	Cofinancement FEADER et État (MEDDTLM ou certains établissements publics ou collectivités territoriales) pour un contrat Natura 2000 « ni ni ». Cofinancement FEADER et État (MEDDTL ou collectivités territoriales ou autres organismes publics) pour un contrat Natura 2000 forestier.				
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle	Cahier d'enregistrement des interventions				
Indicateurs de réalisation	Réalisation de l'entretien du réseau de mares				

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

L'ensemble du site

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

Distinction des actions sur les mardelles forestières (remise en lumière sur certaines mares à identifier, sur la base de l'inventaire du PNRL de 2007), des actions sur les mares prairiales (identifier les mares nécessitant des travaux de débroussaillage voire de curage, évaluer le besoin de créer de nouvelles mares)

DIAGNOSTIC DE LA QUALITE DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DU LAC EN VUE DE LEUR RESTAURATION		Action		SE29				
		Type		HN2000				
		Priorité		2				
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT1 - Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue							
	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site							
Objectif opérationnel	OO1.2 - Agir pour la préservation et la restauration des continuités écologiques aquatiques							
Contexte	Le bassin versant du lac de Madine est parcouru par un réseau hydrographique relativement dense. Prépondérantes sur le territoire, les activités agricoles ont façonné les cours d'eau le parcourant, particulièrement dans les années 1970 où de nombreux travaux de rectification et recalibrage ont été réalisés. Ces milieux ont ainsi subi d'importantes altérations de leur hydromorphologie et de leur fonctionnement naturel. En dehors des principaux (Rupt-de-Mad, la Madine), les cours d'eau du bassin versant du lac de Madine restent peu étudiés et leur influence sur le fonctionnement de l'écosystème lacustre est mal connue. Une étude est donc à mener afin d'identifier les cours d'eau et secteurs à enjeux de restauration.							
Résultats attendus	Connaissance et amélioration de l'état des cours d'eau sur le bassin versant du lac							
Espèces visées	➤ Autres : poissons, crustacés et macroinvertébrés aquatiques, odonates							
Habitats visés	➤ Au titre de Natura 2000 : 3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou de l'Isoeto-Nanojuncetea ; 3140 Eaux oligo-mésotrophes avec végétation benthique à Chara spp. ; 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition ; 3270 Vasières exondées à Bidens ➤ Autres : réseau hydrographique							
Transversalités	➤ RE01 – Diagnostic sur les impacts de la prolifération de l'Elodée de Nuttall et propositions de gestion ➤ SE06 – Suivi de l'état des eaux sur le bassin versant du lac ➤ SE28 – Réalisation d'un diagnostic agricole sur le bassin versant du lac							
Périodicité	Ponctuelle							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Étude sur l'état du réseau hydrographique sur le bassin versant du lac (diagnostic, identification des secteurs à enjeux, proposition d'un programme de restauration)	CoDeCom Côtes de Meuse – Woëvre ?	Prestataire		?	?		

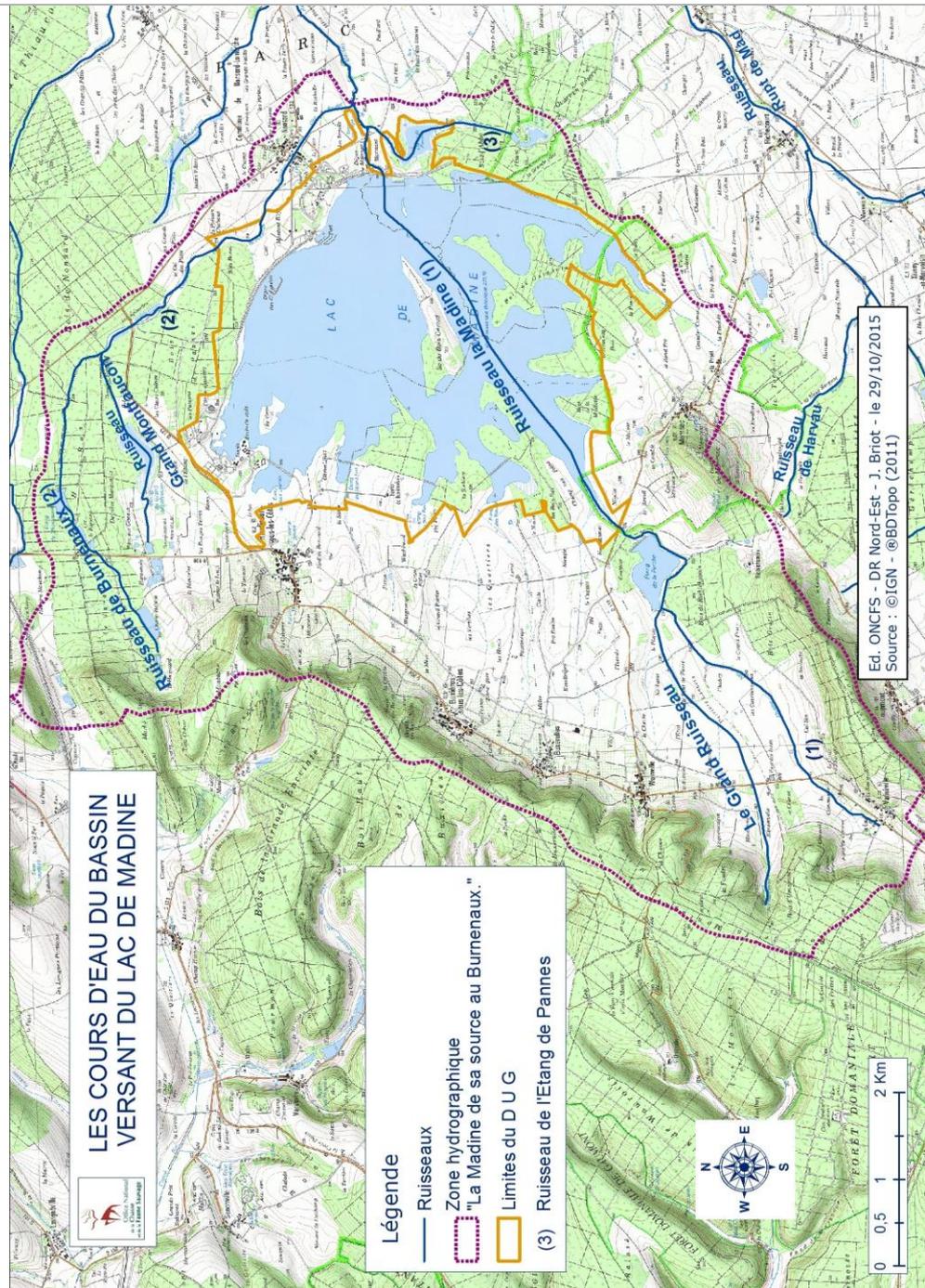
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A		A évaluer sur devis			
Partenaires associés	AERM, PNRL, CdL				
Modes de réalisation	Appel d'offres				
Sources de financement potentielles	Cofinancement AERM - CoDeCom Côtes de Meuse - Woèvre				
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cahier des charges de l'appel d'offres ➤ Contrat avec le prestataire ➤ Rapport d'étude 				
Indicateurs de réalisation	Étude mise en œuvre				

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Bassin versant du lac de Madine

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

MISE EN ASSEC PERIODIQUE DE L'ETANG DE GRAND PANNES		Action	GH03					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	2					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site							
Objectif opérationnel	OO2.1 - Garantir le bon fonctionnement hydraulique des étangs et bassins du lac							
Contexte	Traditionnellement, l'assec des étangs est réalisé tous les 10 ans. L'assec est considéré comme bénéfique pour la qualité des eaux, s'il est fait régulièrement. Il permet aussi aux roselières de s'étendre plus aisément l'année suivante. De plus, lorsque les étangs sont en assec ou lors de marnages estivaux notables, en lieu et place des herbiers aquatiques, se développent des groupements spécifiques de vases exondées.							
Résultats attendus	➤ Amélioration de la qualité de l'eau et développement des roselières							
Espèces visées	➤ Au titre de Natura 2000 : A021 Butor étoilé, A081 Busard des roseaux, A029 Héron pourpré ➤ Autres : Oiseaux liés à la roselière							
Habitats visés	➤ Milieux aquatiques							
Transversalités	➤ Cf la convention pour la gestion des activités de pêche sur le site des étangs de Pannes (54-449) Domaine du Conservatoire de Littoral							
Périodicité	Ponctuelle, tous les 10 ans ou moins en fonction des travaux à prévoir et du bénéfice pour la biodiversité. À prévoir entre 2020 et 2024.							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Vidange périodique totale ou maximum des étangs de Grand Pannes en veillant à limiter les flux de matières en suspension (MES) pour une durée d'un an. La mise en assec du Grand Pannes a été réalisée en 2011. Les gros travaux de réfection (entretien des moines, des roselières, îlots, ...) sont menés préférentiellement pendant cette période d'assec. Réaliser alternativement les assecs des différents étangs afin de garantir des zones favorables à l'avifaune sur le site.	CDL	Pisciculteur					X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
Partenaires associés	ONCFS, CENL							
Modes de réalisation								
Sources de financement potentielles								

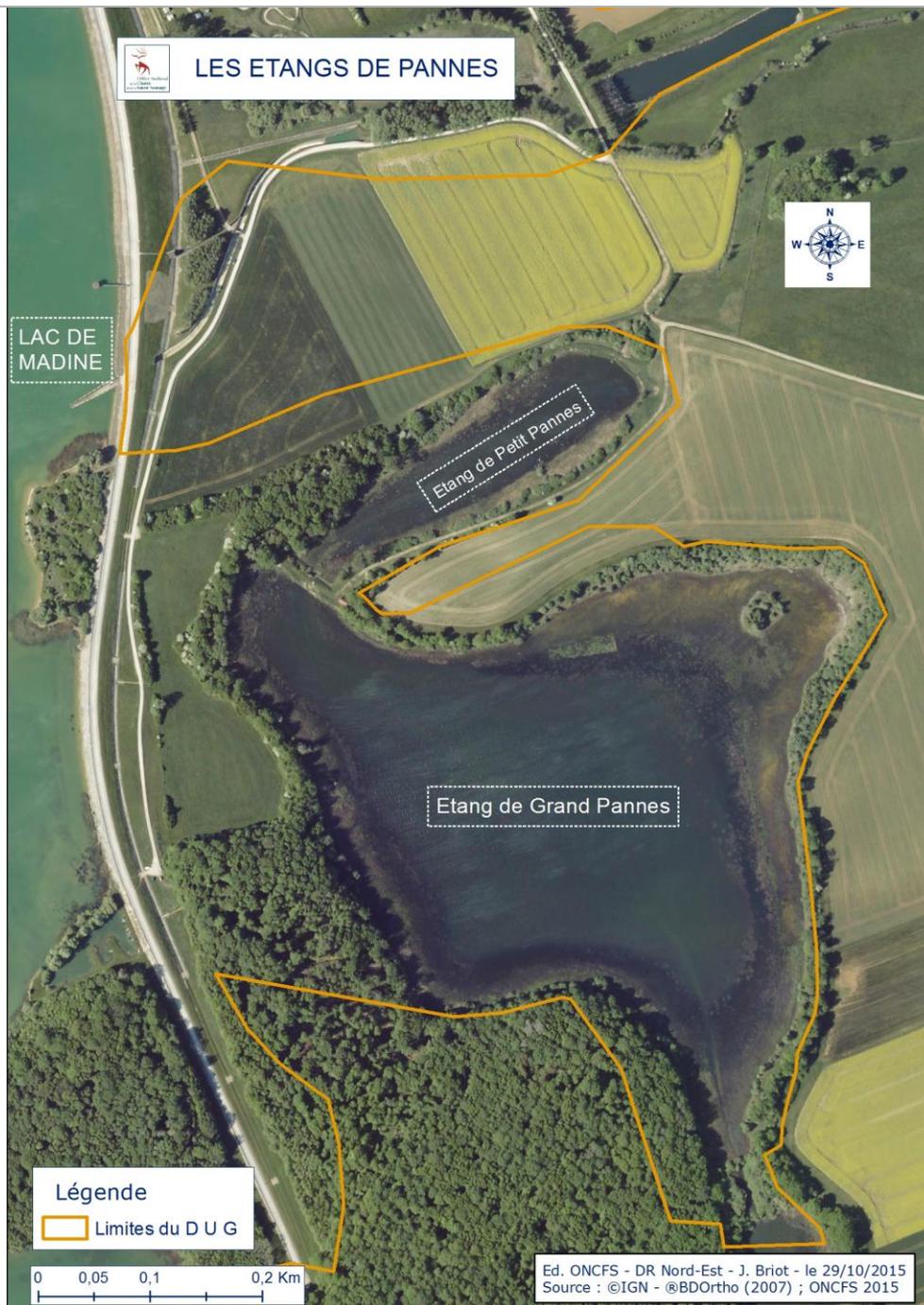
SUIVI ET EVALUATION

Modalités de contrôle	Cahier d'enregistrement des interventions
Indicateurs de réalisation	Date de mise en assec des étangs de Pannes et des étangs périphériques

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné Étangs de Pannes

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

RESTAURATION ET ENTRETIEN DES BASSINS DU LAC		Action	GH04					
		Type	N2000 ZSC et ZPS					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site							
Objectif opérationnel	OO2.1 - Garantir le bon fonctionnement hydraulique des étangs et bassins du lac							
Contexte	<p>Les bassins 2 et 3 demandent une surveillance du niveau d'eau afin de favoriser le développement de la diversité floristique et la fréquentation des queues d'étang par l'avifaune. La faune piscicole est également directement touchée par le niveau d'eau de certaines zones dans ces bassins. En effet un niveau d'eau insuffisant est défavorable au développement des herbiers et donc à la reproduction (ponte) des poissons.</p> <p>De plus, une sédimentation croissante au fil du temps, provenant du ruissellement des matières des terrains en amont engendre un comblement des bassins.</p> <p>Ainsi, un curage permettra d'enlever la matière accumulée et la surveillance des ouvrages permettra l'étanchéité de l'ouvrage de vidange.</p> <p>Les matériaux extraits du curage seront utilisés pour créer des îlots dans les bassins 2 et 3, qui permettront d'accroître les potentialités d'accueil de l'avifaune en période de nidification, et de diversifier le milieu aquatique en fournissant des caches pour les oiseaux d'eau.</p> <p>Par ailleurs, l'entretien des bassins implique aussi le curage des fossés et la suppression de la végétation envahissante (saules).</p>							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bassins non comblés, étanchéité des ouvrages de vidange ➤ Augmentation de la potentialité d'accueil de l'avifaune 							
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : A021 Butor étoilé et autres espèces paludicoles ➤ Autres : Espèces végétales aquatiques et oiseaux d'eau 							
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Habitats d'intérêt communautaire 							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ GH05 – Renaturation des fossés alimentant les bassins 2 et 3 du lac 							
Périodicité								
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Entretien des ouvrages et surveillance de l'étanchéification des ouvrages de vidange (changement des planches des moines)	SMAT?	prestataire					
B	Curage des bassins							
C	Suppression des saules							

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A	A évaluer sur devis				
B	A évaluer sur devis				
C	A évaluer sur devis				
Partenaires associés	ONCFS				
Modes de réalisation					
Sources de financement potentielles	Contrat Natura 2000				
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle	Cahier d'enregistrement des interventions				
Indicateurs de réalisation	Bassin du lac en bon état				

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Bassins 2 et 3 et étudier la question sur les bassins 1 et 4.

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

RENATURATION DES FOSSES ALIMENTANT LES BASSINS 2 ET 3 DU LAC		Action	GH05
		Type	N2000 ZSC et ZPS
		Priorité	1
CADRE DE L'ACTION			
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site		
Objectif opérationnel	OO2.1 - Garantir le bon fonctionnement hydraulique des étangs et bassins du lac		
Contexte	<p>Les fossés situés dans le périmètre de la RNCFS, au nord du lac de Madine, ont été impactés dans leur naturalité, notamment dans leur cours qui est devenu rectiligne. Pourtant, ces fossés jouent un rôle d'habitat pour les espèces inféodées aux milieux humides et participent à l'intérêt paysager du site et assurent l'alimentation en eau des bassins 2 et 3. Il s'agit ici de redonner à ces fossés prairiaux un profil et un fonctionnement plus naturel, et notamment en leur redonnant une forme sinueuse. Le cas des fossés situés dans les prairies en gestion par l'ONCFS sera ainsi étudié pour envisager de restaurer leur naturalité.</p> <p>Il est à noter que d'autres fossés, situés en amont du lac, ont également subi l'effet des activités humaines avec une modification de leur linéaire. Cette action pourrait donc utilement être étendue à ces autres fossés, les communautés de communes concernées (celle de la Petite Woëvre notamment) pouvant assurer la maîtrise d'ouvrage d'un tel projet d'étude et travaux de restauration des cours d'eau. Il sera préalablement nécessaire de connaître le statut de ces fossés (cours d'eau, même temporaire, ou fossé d'origine anthropique).</p>		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renaturation du fonctionnement hydraulique 		
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : A021 Butor étoilé ➤ Autres : espèces piscicoles 		
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 :3140 aux oligo-mésotrophes avec végétation benthique à Chara spp., 3150 Lacs eutrophes* naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition ➤ Autres : Bassins 		
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ SE29 – Diagnostic de la qualité des cours d'eau du bassin versant du lac en vue de leur restauration ➤ GH04 – Restauration et entretien des bassins du lac 		
Périodicité	Ponctuelle		

MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	<p>Travaux de reméandrage et reprofilage des fossés alimentant les bassins 2 et 3, opérations à associer à une étude à plus grande échelle sur le bassin versant.</p> <p>De préférence, prendre en compte le diagnostic de la qualité des cours d'eau du bassin versant du lac en vue de leur restauration (SE29).</p>	CodesCom ou communes ou SMAT?	préstatitaire ?					
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A	A évaluer sur devis							
Partenaires associés	CodesCom, communes, SMAT, propriétaires, ONCFS, PNRL, Animateur Natura 2000							
Modes de réalisation	CN2000 « ni ni »?							
Sources de financement potentielles	Cofinancement FEADER et État (MEDDTLM ou certains établissements publics ou collectivités territoriales) si un contrat Natura 2000 « ni ni » Conseil Départemental 55 et l'Agence de l'eau							
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle	Cahier d'enregistrement des travaux							
Indicateurs de réalisation	Travaux réalisés							

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Fossés alimentant les bassins 2 et 3, et de l'ensemble du bassin versant

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DES OUVRAGES HYDRAULIQUES DES BASSINS DU LAC ET DES ETANGS DE PANNES		Action	IO01					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site							
Objectif opérationnel	OO2.1 - Garantir le bon fonctionnement hydraulique des étangs et bassins du lac							
Contexte	<p>En règle générale, à partir de mai, le bassin versant n'apporte plus d'eau dans les étangs et bassins (sauf fortes pluies). Aussi, le niveau d'eau est amené à s'abaisser au cours de la période estivale sous l'action conjuguée de l'évaporation de la lame d'eau libre, de l'évapotranspiration des plantes et de l'infiltration de l'eau dans le sol de l'étang. La mise en place et l'entretien d'ouvrages hydrauliques, prévus par la convention pour la gestion des activités de pêche sur le site des étangs de Pannes, permettent le maintien du niveau de l'eau des étangs et des bassins.</p> <p>Le petit bassin situé entre les 2 Pannes sert pour le stockage ponctuel du poisson lors des pêches et pour cela doit être peu envasé</p>							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le maintien du niveau d'eau des étangs ➤ Bassin de pêche entretenu pour son utilisation et le bon fonctionnement hydraulique des étangs. 							
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 1134 Bouvière, 1166 Triton crêté, A021 Butor étoilé, A026 Aigrette garzette, A029 Héron pourpré, A031 Cigogne blanche, A081 Busard des roseaux. 							
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 3140 Eaux oligo-mésotrophes avec végétation benthique à Chara spp., 3150 Lacs eutrophes* naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition ➤ Autres : 							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ SE13 - Suivi limnimétrique des étangs et bassins du lac ➤ La convention pour la gestion des activités de pêche sur le site des étangs de Pannes (54-449), Domaine du Conservatoire de Littoral 							
Périodicité	En continu (fonction des conditions climatiques)							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Pour les bassins : Entretien des diguettes, moines, déversoirs d'orage, etc. Vérification de l'étanchéité des planches ou du colmatage des grilles au niveau des moines, au besoin assurer leur étanchéité et nettoyer les grilles	SMAT	ONCFS		X	X	X	X
B	Pour les étangs : Entretien des moines et déversoirs d'orage	CdL	CENL, ONCFS		X	X	X	X
C	Désenvasement manuel des bassins de pêche des étangs de Pannes, avant les pêches biennales	CENL	CENL ou Pisciculteur					

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Budget prévisionnel

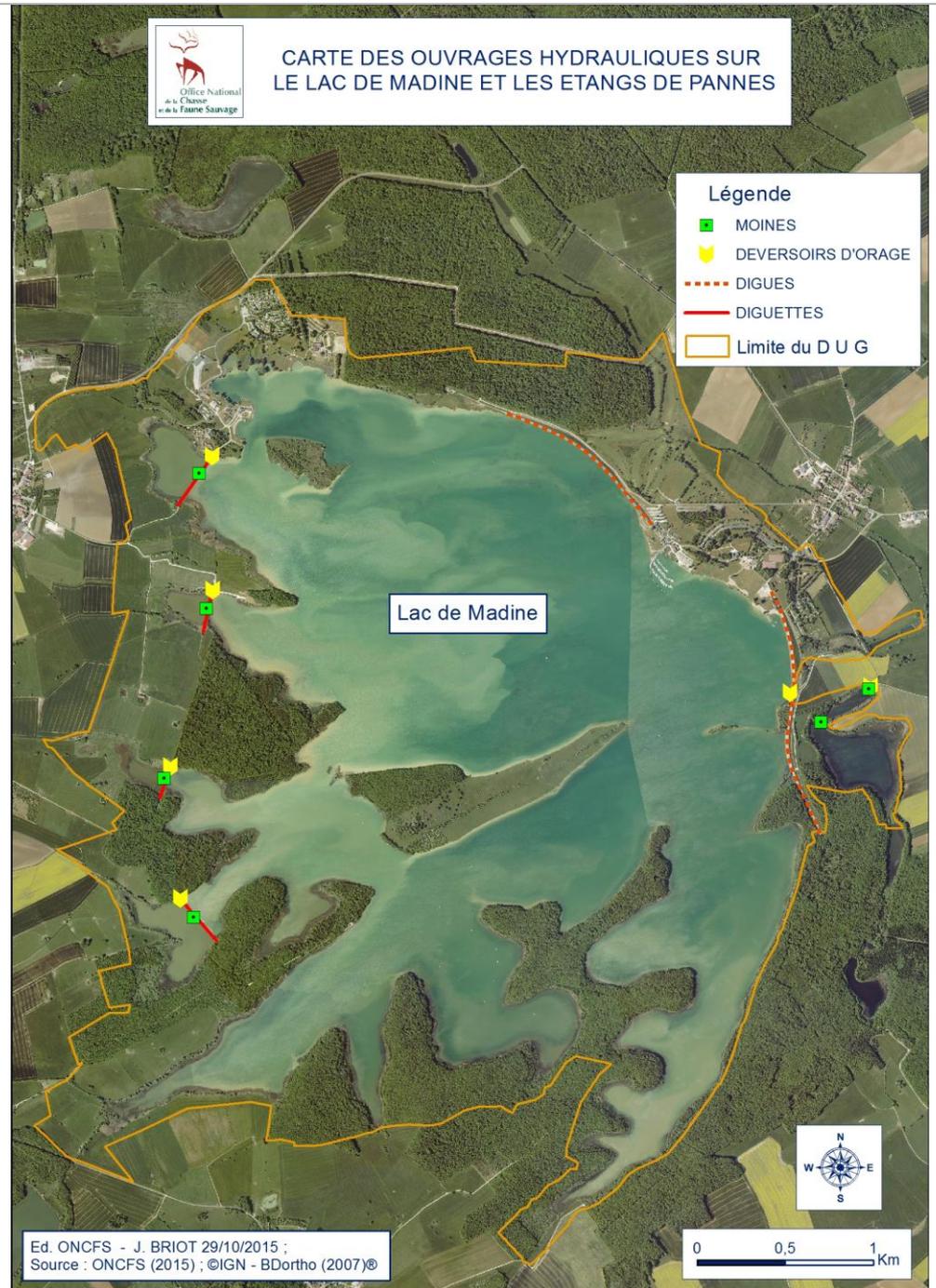
	2016	2017	2018	2019	2020
A	1 jour/ agent	1 jour/ agent	1 jour/ agent	1 jour/ agent	1 jour/ agent
B	1 jour/ agent	1 jour/ agent	1 jour/ agent	1 jour/ agent	1 jour/ agent
C					
Partenaires associés	ONCFS				
Modes de réalisation	CN2000 « ni ni »				
Sources de financement potentielles	Cofinancement FEADER et État (MEDDTLM ou certains établissements publics ou collectivités territoriales) pour un contrat Natura 2000 « ni ni » Agence de l'eau				
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle	Cahier d'enregistrement des interventions				
Indicateurs de réalisation	Bon état des ouvrages hydrauliques Bassin de pêche désensasé				

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Digues, moines et déversoirs d'orage

Carte de localisation





ÉLIMINATION SELECTIVE DE LIGNEUX EN BORDURE DU LAC ET SUR LES ILES		Action		GH06				
		Type		N2000 ZSC				
		Priorité		1				
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	<p>OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site</p> <p>OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales</p>							
Objectif opérationnel	<p>OO2.2 - Maintenir l'état de conservation et la capacité d'accueil des roselières</p> <p>OO3.2 - Maintenir une dynamique favorable et un bon état de conservation des milieux ouverts</p>							
Contexte	<p>Depuis 2008, les abaissements anormaux du niveau d'eau en période estivale liés à la fuite à la digue ont induit deux types d'effets défavorables : la baisse de qualité d'eau en été et surtout le développement des semis de saules dans les roselières. Ainsi, on observe une progression de la saulaie au détriment des roselières, mais aussi des prairies.</p> <p>Cependant, les roselières paraissent assez stables, gagnant du côté de l'eau, envahie par les saules du côté des bois. L'évolution paraît assez lente. Mais une veille et une gestion régulière sont nécessaires.</p>							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Limiter la progression de la saulaie au détriment des prairies ou des roselières 							
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avifaune des roselières 							
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Roselières 							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ SE09 – Suivi de la reproduction de l'avifaune des roselières ➤ SE12 – Suivi diachronique des roselières ➤ SE13 – Suivi limnimétrique des étangs et bassins 							
Périodicité	Annuelle si besoin, sinon tous les 10 ans au moment de l'assec							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Entretien mécanique (coupe/élagage) ou arrachage des ligneux, intervention annuelle si besoin	ONCFS ou animateur Natura 2000 si CN2000	ONCFS ou animateur Natura 2000 si CN2000					
B	Broyage des saules sur les étangs	CDL	Prestataire					

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Budget prévisionnel

	2016	2017	2018	2019	2020
A	A évaluer sur devis				
B	A évaluer sur devis				
Partenaires associés					
Modes de réalisation	CN2000 « ni ni » ou forestier				
Sources de financement potentielles	Cofinancement FEADER et État (MEDDTLM ou certains établissements publics ou collectivités territoriales) pour un contrat Natura 2000 « ni ni ». Cofinancement FEADER et État (MEDDTL ou collectivités territoriales ou autres organismes publics) pour un contrat Natura 2000 forestier.				
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle	Cahier d'enregistrement des interventions Programme de travaux d'assec				
Indicateurs de réalisation	Surface de saules éliminée				

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Ensemble du site

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

GESTION DES POPULATIONS ANIMALES AYANT UN IMPACT NEGATIF SUR LES EQUILIBRES ECOLOGIQUES		Action	GH07
		Type	HN2000
		Priorité	1
CADRE DE L'ACTION			
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site		
Objectif opérationnel	OO2.2 - Maintenir l'état de conservation et la capacité d'accueil des roselières OO2.3 - Restaurer les berges érodées		
Contexte	<p>L'activité de chasse est interdite sur la RNCFS depuis 1982. Toutefois, l'augmentation des populations de sangliers et la constatation de dégâts au sein de la RNCFS ont amené la mise en place d'actions de régulation. En effet, la réserve peut servir de zone refuge à l'espèce pendant la saison de chasse et de zone de mise-bas au printemps. La surfréquentation de ces animaux peut engendrer une dégradation des habitats (roselières, vasières) et une perturbation de l'avifaune nicheuse en période estivale.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les sangliers causent d'importantes dégradations sur les roselières et prairies et représentent une source de dérangement pour l'avifaune nicheuse et hivernante, notamment. Les opérations de battues sont susceptibles d'entraîner des dérangements de la faune hivernante sur le site, mais de manière très localisée et ponctuelle. ○ La présence du Rat musqué est source de nombreuses perturbations : dégradation des roselières par édification de huttes, érosion des berges par creusement de galeries dans les berges pouvant fragiliser les ouvrages et digues, dérangement des espèces, dégâts aux cultures jouxtant les étangs... Ce rongeur fréquente le lac et l'étang de Grand Pannes. ○ La présence de campagnols en surnombre a également causé des problèmes de sécurité au niveau des digues du lac (création de galeries). Des techniques de lutte chimique ont alors été utilisées par la Ville de Metz pour enrayer le problème. Mais cette méthode était incompatible avec la protection des oiseaux prédateurs (rapaces, autres). ○ Le réchauffement climatique est favorable au développement des chenilles de la Processionnaire du chêne. La processionnaire du chêne est un ravageur spécifique des chênaies à feuilles caduques. Les chenilles de ce lépidoptère peuvent occasionner des défoliations importantes. Par ailleurs, elles sont redoutées pour leurs poils urticants qui provoquent des démangeaisons chez l'homme, ainsi que chez les animaux domestiques et sauvages. Afin de limiter le développement de ces chenilles, il est nécessaire de limiter la plantation de chêne sur le site. Le traitement des chenilles est soumis à une autorisation préfectorale. Le traitement est à limiter aux zones fréquentées (zone équestre, camping...). ○ La Bernache du Canada et l'Ouette d'Egypte sont également des espèces invasives dont l'installation éventuelle sur le site devra faire l'objet d'une surveillance. ○ D'autres espèces sont considérées comme espèces exotiques envahissantes (espèces présentes hors de leur aire naturelle de distribution et de dispersion historique connue) : un Cygne noir est observé chaque année sur le lac, il ne semble pas avoir de reproduction sur le site, mais l'espèce est à surveiller, de plus l'Erismature rousse n'est pas observé sur le site, mais son éventuelle arrivée est à surveiller. 		
Résultats attendus	➤ Limiter les dégâts causés par les populations animales ayant un impact négatif sur les équilibres du site.		

Espèces visées	➤ Autres : Sanglier, Rat musqué, Campagnol, Processionnaire, Ragondin, Oulette d'Egypte, Bernache du Canada							
Habitats visés	➤ Roselières, digues							
Transversalités	➤ Plans de chasse au grand gibier ➤ GH08 – Mise en œuvre de techniques de lutte contre l'érosion des berges et des diguettes							
Périodicité	Annuelle							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Régulation des populations de sangliers de façon concertée avec les acteurs locaux de la chasse (zones de quiétude et île du bois Gérard: 1 battue/3 semaines/an, Petit Pannes: 4 à 7 battues/an)	ONCFS	Surveillance : ONCFS ; En cas de mise en œuvre de moyens de lutte : prestataire (Association de piégeage pour les rats musqués)	X	X	X	X	X
B	Faire le point avec la Ville de Metz sur les techniques de lutte utilisées contre le Rat musqué et les campagnols (jusqu'à présent 3 campagnes annuelles de lutte chimique sont menées)			X	X	X	X	X
C	Faire le point avec le SMAT et le PNRL sur les techniques de lutte utilisées contre les chenilles du Processionnaire du chêne			X	X	X	X	X
D	Faire le point avec l'ONF et le PNRL sur les techniques de lutte utilisées contre les chenilles processionnaires et le dépérissement des frênes			X	X	X	X	X
E	Maintenir une veille de l'arrivée d'espèces invasives et envahissantes (Ragondin, Oulette d'Egypte, Bernache du Canada) pour anticiper les mesures de lutte nécessaires (piégeage ou tir si besoin selon l'espèce, selon le statut des espèces et le classement de l'espace)			X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A	A évaluer sur devis							
B	A évaluer sur devis							
C	A évaluer sur devis							
D								
E								
Partenaires associés	PNRL, CDL, le CENL et une association locale de chasse							
Modes de réalisation								
Sources de financement potentielles								

SUIVI ET EVALUATION	
Modalités de contrôle	
Indicateurs de réalisation	Nombre d'individus ayant un impact sur les équilibres Constatation de dégâts ou d'effets indésirables (démangeaisons)
PERIMETRE D'INTERVENTION	
Territoire concerné	L'ensemble de la RNCFS
Carte de localisation	/
REMARQUES ET OBSERVATIONS	

MISE EN ŒUVRE DE TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES BERGES ET DES DIGUETTES		Action		GH08				
		Type		N2000 ZSC				
		Priorité		2				
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site							
Objectif opérationnel	OO2.3 - Restaurer les berges érodées							
Contexte	La situation actuelle au niveau des diguettes des anciens bassins d'alevinage du lac et des berges de l'île du Bois Gérard et de l'île Verte montre une érosion importante, essentiellement due au battillage fort et régulier sur ces sites exposés aux vents dominants. La fragilisation des diguettes pose non seulement des problèmes de sécurité (cheminement autour du lac, postes de pêche), mais représente également un risque pour la conservation des milieux. Face à ces enjeux, un projet de travaux de restauration avait été proposé en 2003 par le bureau d'études SINBIO, à la demande du SMAT. Le coût des aménagements de génie écologique proposés à l'époque (banquettes et fascines d'hélophytes) s'élevait à environ 387 000 € HT pour protéger les digues des 4 bassins (et 260 000 € HT pour les berges des îles). Une réévaluation des coûts et des techniques est aujourd'hui nécessaire. La restauration de ces digues est par ailleurs complémentaire aux travaux de réfection des ouvrages hydrauliques (permettant de gérer les niveaux d'eau des bassins).							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien du rôle épurateur des bassins ➤ Sécurisation des milieux érodés 							
Espèces visées	➤ Autres : poissons et macrofaune benthique							
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou de l'Isoeto-Nanojuncetea ; 3140 Eaux oligo-mésotrophes avec végétation benthique à Chara spp. ; 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition ; 3270 Vasières exondées à Bidens 							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ GH07 – Gestion des populations animales ayant un impact négatif sur les équilibres écologiques ➤ IO01 – Surveillance et entretien des ouvrages hydrauliques des bassins du lac et des étangs ➤ SE06 – Suivi de l'état des eaux sur le bassin versant du lac 							
Périodicité	Ponctuelle							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Réalisation d'une étude de projet proposant des techniques de génie biologique de stabilisation et de protection des digues et des berges (sur la base de celle soumise par le bureau d'études SINBIO en 2003 qui est désuète aujourd'hui)	SMAT ?	Prestataire				X	
B	Mise en œuvre des travaux de génie biologique à partir de l'étude réalisée	SMAT ?	Prestataire					X

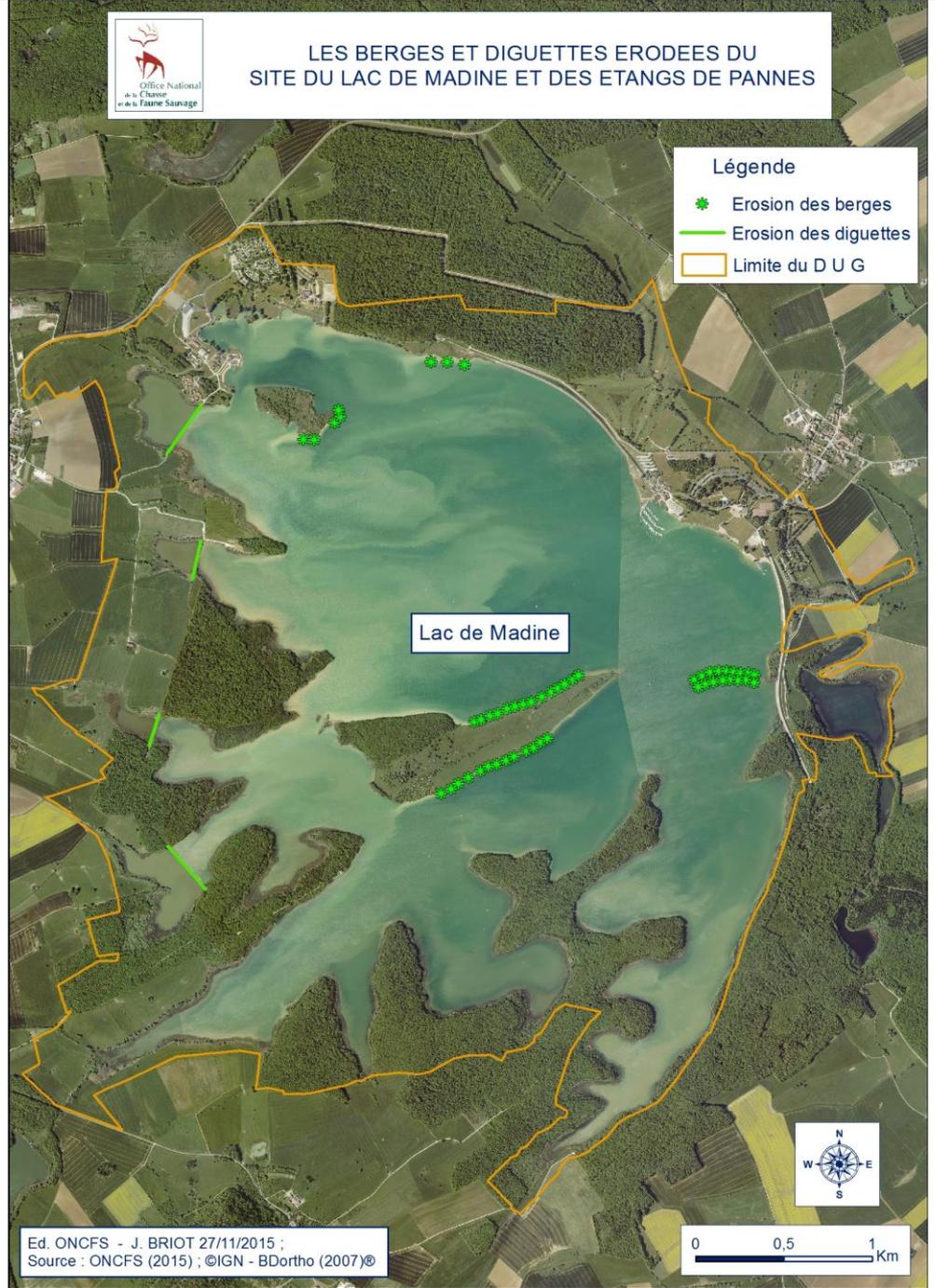
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A				A évaluer sur devis	
B					A évaluer sur devis
Partenaires associés	ONEMA, ONCFS, PNRL				
Modes de réalisation	Appel d'offres				
Sources de financement potentielles	Cofinancement AERM et collectivités				
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cahier des charges de l'appel d'offres ➤ Contrat avec le prestataire ➤ Registre des travaux 				
Indicateurs de réalisation	Linéaire de protection réalisé				

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

- Diguettes séparant les anciens bassins d'alevinage du lac
- Berges de l'île du Bois Gérard et de l'île Verte

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

MAINTIEN D'UNE PISCICULTURE EXTENSIVE SUR L'ETANG DE GRAND PANNES		Action	AD03					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site							
Objectif opérationnel	OO2.4 - Accompagner les pratiques halieutiques et piscicoles							
Contexte	<p>Les étangs périphériques au lac de Madine ont toujours eu une vocation piscicole. Propriétaire de ces étangs depuis le début des années 2000, le CdL a privilégié l'installation d'un même pisciculteur professionnel faisant preuve d'une longue expérience dans le domaine de la gestion piscicole durable des plans d'eau lorrains. Une convention d'usage piscicole a donc été établie sur chaque étang (Montfaucon, Perche, Pannes) et y fixe des modalités de pisciculture extensive. Afin d'assurer une gestion conservatoire des milieux naturels, le cahier des charges de ces conventions mentionne notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la limitation de la production de carpes au quart du tonnage de poisson récolté ; ▪ l'interdiction d'introduction de certaines espèces considérées comme invasives ; ▪ l'interdiction d'apports d'engrais, de nourriture ou de produits phytosanitaires ; ▪ l'interdiction d'intervention sur les roselières et les herbiers aquatiques. <p>Sur les étangs de Pannes, la convention piscicole a été signée en 2013 pour une durée de 5 ans.</p>							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien d'une activité de pêche raisonnée favorable à la conservation des enjeux écologiques et biologiques, basée sur des pêches biennales : maintien d'une gestion extensive des étangs, contrôle des espèces introduites et du chargement des étangs 							
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 1134 Bouvière ➤ Autres : Espèces piscicoles, oiseaux, herbiers aquatiques 							
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Convention pour la gestion des activités de pêche sur le site des étangs de Pannes (54-449) Domaine du conservatoire du Littoral ➤ PI01 – Veille sur les pratiques halieutiques du lac 							
Périodicité	Bisannuelle							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Recueil des résultats des pêches piscicoles sur l'étang de Grand Pannes auprès du pisciculteur	CdL	CENL	X		X		X
B	Contrôle lors des pêches		CENL, ONCFS	X		X		X

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A					
B					
Partenaires associés					
Modes de réalisation	En interne				
Sources de financement potentielles	Autofinancement				
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle	Relevés de pêches				
Indicateurs de réalisation					
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	Étangs de Pannes				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					

VEILLE SUR LES PRATIQUES HALIEUTIQUES DU LAC		Action	PI01					
		Type	HN2000					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT2 – Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site							
Objectif opérationnel	OO2.4 – Accompagner les pratiques halieutiques et piscicoles							
Contexte	<p>Les peuplements piscicoles du lac font l'objet d'une gestion relevant d'une AAPPMA et dont l'évolution est contrainte par les mises en charge et les pêches régulières.</p> <p>Les objectifs de l'AAPPMA concernant les pratiques halieutiques est de préserver la faune piscicole et l'environnement autour de Madine, notamment par l'augmentation des prises et diminution du nombre de poissons pêchés (passage de 5 brochets d'au moins 45 cm/pêcheur/jour à 8 carnassiers/pêcheur/an d'au moins 65 cm pour le brochet et 60 cm pour le sandre).</p> <p>Un équilibre entre les pratiques halieutiques et les objectifs du DUG est nécessaire. Cette action permet de veiller à cet équilibre.</p>							
Résultats attendus	➤ Intégrer une gestion durable et conservatoire de la biodiversité aux pratiques halieutiques							
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 1134 Bouvière ➤ Autres : Espèces piscicoles 							
Habitats visés	➤							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ AD03 – Maintien d'une pisciculture extensive sur l'étang de Grand Pannes ➤ Arrêté du mondiale Carpe 							
Périodicité	En continu							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	<p>Veille sur l'importation des espèces invasives, les alevinages du lac (espèces et quantités introduites en accord avec les objectifs du DUG), la qualité de l'eau/pêche avec amorces (concours Mondial Carpe), suivi des carnets de prises.</p> <p>Concertation entre gestionnaires-animateur et l'AAPPMA pour mieux comprendre les pratiques piscicoles.</p>	<p>Animateur Natura 2000 et ONCFS</p>	AAPPMA	X	X	X	X	X

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A		1500 euros (plaquettes d'information)			
Partenaires associés	Fédération de pêche				
Modes de réalisation	Veille et sensibilisation du monde de la pêche aux problématiques sur les alevinages du lac (espèces et quantités introduites en accord avec les objectifs du DUG), à la qualité de l'eau/pêche avec amorces (concours Mondial Carpe), suivi des carnets de prises				
Sources de financement potentielles					
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle					
Indicateurs de réalisation					
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	Le lac				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					

MISE EN ŒUVRE D'UN PATURAGE EXTENSIF PAR LES TROUPEAUX GERES EN REGIE DIRECTE PAR L'ONCFS AU NIVEAU DES QUEUES DE BASSINS DU LAC		Action	GH09
		Type	N2000 ZSC
		Priorité	1
CADRE DE L'ACTION			
Objectif à long terme	OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales		
Objectif opérationnel	OO3.1 - Développer des pratiques agricoles extensives		
Contexte	<p>Dans le cadre d'un contrat Natura 2000, l'ONCFS met en œuvre des pratiques de pâturage extensif par des races rustiques (bovins de race Highland cattle, et équins de race Konik polski), sur une quinzaine d'hectares de prairies, appartenant au SMAT.</p> <p>Il a été observé que le sur-piétinement sur les zones de Succise n'était pas favorable au Damier de la Succisse.</p>		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une gestion patrimoniale des prairies ➤ Maintien de milieux ouverts 		
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 1065 Damier de la Succise, 1060 Cuivré des marais, A338 Pie-grièche écorcheur, A073 Milan noir, A074 Milan royal, A 081 Busard des roseaux, chiroptères sp. ➤ Autres : Avifaune, Entomofaune, espèces végétales prairiales 		
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ➤ Autres : Prairies 		
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Arrêté de création de la réserve ➤ SE01 – Suivi de l'évolution des populations d'espèces d'intérêt communautaire (hors oiseaux et mammifères) ➤ SE03 – Suivi des oiseaux des milieux ouverts ➤ SE17 – Suivi des espèces végétales indicatrices de pratiques extensives ➤ SE 18 – Suivi des lépidoptères ➤ SE 19 – Suivi des orthoptères ➤ SE 21 – Suivi des dynamiques végétales des habitats ouverts ➤ SE 22 – Suivi des pratiques pastorales réalisées par l'ONCFS 		
Périodicité	En continu		

MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Maintien du pâturage extensif des queues de bassins 2 et 3 selon les modalités définies dans le CN2000 (limitation de chargement, mise en défens temporaire, bande refuge non pâturée, absence de fertilisation, etc.	ONCFS	ONCFS	X	X	X	X	X
B	Établir un plan de pâturage (cahier d'enregistrement des dates et lieux de pâture) Localiser les zones à enjeux pour le Damier de la Succise Établir une pratique de pâturage différenciée sur ces zones à enjeux.	ONCFS	ONCFS	X	X	X	X	X
C	Surveillance et entretien des troupeaux de Konik polski et d'Highland cattle pâturant les queues de bassins 2 et 3: suivi sanitaire, parage des sabots, vaccination, assistance à la naissance des jeunes, bouclage des veaux, pose de puces d'identification, apport de nourriture complémentaire en hiver, renouvellement de l'eau, entretien d'équipements pastoraux, la vente des poulains et des veaux, etc.	ONCFS	ONCFS	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020	Total		
A								
B								
C	6 854 €	6 854 €	6 854 €	6 854 €	6 854 €	34 270 €		
Partenaires associés	CENL concernant les données sur le Damier de la Succise							
Modes de réalisation	CN2000 « ni ni »							
Sources de financement potentielles	Cofinancement FEADER et État (MEDDTLM ou certains établissements publics ou collectivités territoriales)							
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cahier de pâturage ➤ Cahier d'enregistrement des interventions 							
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Période de pâturage, chargement, dates et lieux de déplacement des animaux ➤ Suivi sanitaire, équipements pastoraux entretenus 							

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Parcelles pâturées par les troupeaux gérés par l'ONCFS sur les queues de bassins 2 et 3 du lac

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

MAINTIEN DES MODALITES DE FAUCHE TARDIVE SUR LES PARCELLES AGRICOLES		Action		GH10				
		Type		N2000 ZSC				
		Priorité		1				
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales							
Objectif opérationnel	OO3.1 - Développer des pratiques agricoles extensives							
Contexte	<p>Représentant moins de 10 % de la surface totale du site, la Surface Agricole Utile couvre aujourd'hui 143 ha, répartis de la manière suivante : 85 ha de prairies de fauche, 50 ha de prairies pâturées et 8 ha de cultures.</p> <p>Les enjeux agroenvironnementaux du site concernent principalement la préservation dans un bon état de conservation de prairies de fauche et de pâture, et notamment de l'habitat naturel d'intérêt communautaire de prairie maigre de fauche de basse altitude, ainsi que la préservation d'espèces d'intérêt communautaire, comme la Pie-grièche écorcheur, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.</p>							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Valoriser et mettre en oeuvre des pratiques agricoles extensives ➤ Une gestion favorable à l'avifaune 							
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : A338 Pie grièche écorcheur, 1060 Cuivré des marais, 1065 Damier de la Succise, chiroptères sp. ➤ Autres : autres espèces avifaunistiques 							
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 6510 Pelouses maigres de fauche de basse altitude ➤ Autres : Prairies de fauche et de pâture 							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet AgroEnvironnemental et Climatique 							
Périodicité	Annuelle							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Absence de fertilisation, retard de fauche et bande refuge non fauchée pour les prairies sous MAE	Animateur Natura 2000	Agriculteurs	X	X	X	X	X
B	Les prairies pâturées par les troupeaux de Konik polski et de Highland cattle sont fauchées à partir du 15 juillet (dans le cadre d'une année sèche c'est à l'appréciation du directeur de la réserve)	ONCFS	Agriculteur sous convention	X	X	X	X	X

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Budget prévisionnel

	2016	2017	2018	2019	2020
A	143.13 €/ha si mesure LO_MADI_PA02 ou 245.13 €/ha si mesure LO_MADI_PA04 ou LO_MADI_PR05	143.13 €/ha si mesure LO_MADI_PA02 ou 245.13 €/ha si mesure LO_MADI_PA04 ou LO_MADI_PR05	143.13 €/ha si mesure LO_MADI_PA02 ou 245.13 €/ha si mesure LO_MADI_PA04 ou LO_MADI_PR05	143.13 €/ha si mesure LO_MADI_PA02 ou 245.13 €/ha si mesure LO_MADI_PA04 ou LO_MADI_PR05	143.13 €/ha si mesure LO_MADI_PA02 ou 245.13 €/ha si mesure LO_MADI_PA04 ou LO_MADI_PR05
B	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €

Partenaires associés

Modes de réalisation

CN2000 - MAEC

Sources de financement potentielles

Cofinancement FEADER et MAAF

SUIVI ET EVALUATION

Modalités de contrôle

Contrat Natura 2000

Indicateurs de réalisation

Date de fauches, absence de fertilisation, limite de chargement, bandes refuges

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Prairies du site

Carte de localisation

/

REMARQUES ET OBSERVATIONS

ENTRETIEN DES HAIES AGRICOLES SITUÉES DANS LE PÉRIMÈTRE DU DUG		Action	GH11
		Type	N2000 ZSC et ZSP
		Priorité	2
CADRE DE L'ACTION			
Objectif à long terme	OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales		
Objectif opérationnel	OO3.1 - Développer des pratiques agricoles extensives		
Contexte	<p>Les haies interviennent dans la lutte contre le ruissellement, l'érosion, la circulation des eaux, l'épuration, la réduction du bruit et la production de bois. Elles font office d'abris pour le bétail contre les intempéries et les fortes chaleurs. Mais elles ont aussi un rôle important de corridor pour les continuités écologiques. Leurs valeurs écologiques, biologiques, paysagères et patrimoniales sont évidentes.</p> <p>Les haies influencent la répartition spatio-temporelle des espèces du peuplement de Carabidés (le nombre d'espèces diminue à mesure de l'éloignement de la haie). Les haies pluristratifiées hébergent des insectes prédateurs ou parasites de ravageurs de cultures et contribuent ainsi à la lutte intégrée.</p> <p>Les insectes y trouvent abris hivernaux et ressources alimentaires (proies, pollens, feuilles, fleurs, ...). Le peuplement des insectes dépend des espèces végétales de la haie. La composition des haies pluristratifiées détermine donc leurs rôles sur les cultures dans la lutte biologique.</p> <p>L'écotone haie/jachère bénéficie aux Arachnides et aux insectes, donc aux oiseaux qui vont s'en nourrir.</p> <p>L'entretien doit permettre de conserver une diversité maximale de plantes et d'animaux.</p> <p>Les haies sont à entretenir, avec une taille régulière chaque année (une fois par an environ). Les haies taillées régulièrement et de faible hauteur sont entretenues à l'aide d'une épareuse (élagage des branches). Les haies non taillées pendant longtemps ou de taille plus importante sont débroussaillées à l'aide d'un lamier. Pour les haies comportant des gros arbres, les Saules sont taillés en têtard, permettant ainsi une régénération des pieds et favorisant la présence de caches pour les espèces cavernicoles (chouettes, Pics ...).</p>		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entretien des continuités écologiques favorable aux milieux agricoles et aux espèces prairiales 		
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : A338 Pie grièche écorcheur ➤ Autres : Carabidés, insectes, Arachnides, Avifaune 		
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prairies bocagères 		
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ AD01 – Élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour la gestion des haies, des éléments arborés hors forêt, des bords de route et des chemins forestiers ➤ Projet AgroEnvironnemental et Climatique – Mesure LO_MADI_HA01 		
Périodicité	Annuelle		

MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Sensibilisation des services techniques du SMAT à poursuivre	SMAT	SMAT	X	X	X	X	X
	Acquisition d'un matériel approprié et outils complémentaires plus respectueux des tailles préconisées							
B	Taille hors période de nidification, si besoin recépage des arbustes voire plantations, taille en têtard des saules, etc.	Animateur Natura 2000, Pôle bocage de l'ONCFS, SMAT	Prestataire et services techniques du SMAT, agriculteurs sous MAEC	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A	0.54 €/ml	0.54 €/ml	0.54 €/ml	0.54 €/ml	0.54 €/ml			
B								
Partenaires associés								
Modes de réalisation		CN2000 – MAEC ou « ni ni »						
Sources de financement potentielles		SMAT pour l'action A Cofinancement FEADER et État (MEDDTLM ou certains établissements publics ou collectivités territoriales) pour un contrat Natura 2000 « ni ni » Cofinancement FEADER et MAAF pour une MAEC						
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle		Contrat Natura 2000						
Indicateurs de réalisation		Haies maintenues et entretenues						
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné		Haies agricoles situées dans le périmètre du DUG						
Carte de localisation		/						
REMARQUES ET OBSERVATIONS								
La taille des haies se fait en accord avec le propriétaire des parcelles concernées (SMAT) et l'exploitant.								

REDACTION ET ANIMATION D'UN PAEC		Action	PI02
		Type	N2000 ZSC
		Priorité	1
CADRE DE L'ACTION			
Objectif à long terme	OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales		
Objectif opérationnel	OO3.1 - Développer des pratiques agricoles extensives		
Contexte	<p>Dans le cadre du règlement de développement rural, le nouveau dispositif des MAEC vise à encourager les pratiques qui servent des objectifs environnementaux. Ces mesures agro-environnementales sont contractualisées sur une période de 5 ans par les exploitants. Les paiements octroyés aux agriculteurs compensent les surcoûts, ou les manques à gagner, liés aux changements de pratiques.</p> <p>Conformément au cadre national, l'ouverture des MAEC sera conditionnée, pour la période 2015/2019, à la sélection par l'autorité de gestion (Conseil régional de Lorraine) d'un Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC) résultant d'une démarche ascendant, animée obligatoirement par un opérateur sur un territoire présentant des enjeux environnementaux. Le PAEC est un projet dont la finalité est de maintenir les pratiques agricoles vertueuses et/ou d'encourager les changements de pratiques nécessaires pour répondre aux enjeux agroenvironnementaux identifiés sur le territoire selon les orientations de la stratégie régionale.</p> <p>Jusqu'en 2015, l'ONCFS était l'opérateur responsable du projet et la Chambre d'Agriculture de la Meuse de partenaire technique.</p> <p>Le PAEC est constitué d'un diagnostic de territoire qui définit sa stratégie, la gouvernance et modalité de son suivi/évaluation et le budget prévisionnel et son plan de financement.</p> <p>D'après le Projet AgroEnvironnemental et Climatique de 2015, 7 exploitations ont choisi de s'engager dans la démarche MAEC, pour une surface totale de 72.29 ha (soit 50 ;55 % de la surface contractualisable), pour un montant d'aide de 12 330.12 € annuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le montant moyen par exploitation s'élèverait à 1 761.45 € par an. - 42 ha seront dans une surface en fauche tardive au 25 juin ou au 15 juillet. - À cela, s'ajouteront 670 mètres linéaires de bandes refuges, et 1 230 mètres linéaires de haies entretenues. 		
Résultats attendus	➤ Maintien des actions en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaire		
Espèces visées	➤ Au titre de Natura 2000 : 1060 Cuivré des marais, 1065 Damier de la Succise, 1134 Bouvière, 1166 triton crêté, 1303 Petit Rhinolophe, A338 Pie-grièche écorcheur, A073 Milan noir, A074 Milan royal.		
Habitats visés	➤ Au titre de Natura 2000 : 3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoeto-Nanojuncetea, 3140 Eaux oligo-mésotrophes avec végétation benthique à Chara spp., 3150 Lacs eutrophes* naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition, 3270 Vasières exondées à Bidens, 6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumissement sur calcaires, 6510 Pelouses maigres de fauche de basse altitude, 9130 Hêtraie-chênaie à Mélisque, If et Houx, 9160 Chênaies-Charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli.		
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ensemble des actions prévues dans le DUG relevant du programme Natura 2000 au titre de la ZPS ou de la ZSC ➤ Projet AgroEnvironnemental et Climatique 2015 su site Natura 2000 « Lac de Madine et étangs de pannes » 		
Périodicité	En continu		

MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Identification préalable des CN2000 qui peuvent être passés (pâturage extensif, restauration de mares, etc.) et montage des contrats	Animateur Natura 2000	Animateur Natura 2000	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A	environ 3 jours/agent par contrat	environ 3 jours/agent par contrat	environ 3 jours/agent par contrat	environ 3 jours/agent par contrat	environ 3 jours/agent par contrat			
Partenaires associés	ONCFS pour le pâturage des chevaux, agriculteurs							
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles								
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle	Contrats Natura 2000							
Indicateurs de réalisation	Nombre de contrats							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	L'ensemble du site Natura 2000 du lac de Madine et des étangs de Pannes							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								
<p>Le périmètre concerné par le présent PAEC est le site Natura 2000 «lac de Madine et étangs de Pannes», inclus dans la zone d'action prioritaire « enjeu biodiversité ». Seuls les éléments situés sur ce territoire sont éligibles aux mesures localisées qui y sont proposées.</p> <p>Les enjeux agroenvironnementaux concernent la préservation dans un bon état de conservation de prairies de fauche et de pâture, et notamment d'un habitat naturel d'intérêt communautaire, la prairie maigre de fauche de basse altitude (6510), et la préservation d'espèces d'intérêt communautaire, comme la Pie-grièche écorcheur, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise. Par ailleurs, l'enjeu de préservation de la qualité de l'eau est sous-jacent, étant donné qu'elle conditionne la qualité des habitats humides et aquatiques du site.</p> <p>Le sondage réalisé auprès des agriculteurs de la zone a permis d'établir que la date moyenne de fauche sur le site se situe au 7 juin et que la fertilisation minérale est de 60 unités d'azote.</p> <p><i>Liste des MAEC proposées sur le territoire :</i></p>								

Type de couvert et/ou habitat visé	Code de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant	Financement
Prairies	LO_MADI_PR01	Absence de fertilisation azotée minérale et organique	32,47 €/ha/an	MAAF 25% FEADER 75%
	LO_MADI_PR02	Absence de fertilisation azotée minérale et organique Retard de fauche au 25 juin sur 100% de la surface engagée dans la mesure	143,13 €/ha/an	MAAF 25% FEADER 75%
	LO_MADI_PR03	Retard de fauche au 25 juin sur 100% de la surface engagée dans la mesure	110,66 €/ha/an	MAAF 25% FEADER 75%
	LO_MADI_PR04	Absence de fertilisation azotée minérale et organique Limitation du chargement moyen annuel à 1,2 UGB/ha du 01/04 au 30/11	89,05 €/ha/an	MAAF 25% FEADER 75%
	LO_MADI_PR05	Absence de fertilisation azotée minérale et organique Retard de fauche au 15 juillet sur 100% de la surface engagée	245,13 €/ha/an	MAAF 25% FEADER 75%
Prairies papillons	LO_MADI_PA01	Absence de fertilisation azotée minérale et organique (Souscription obligatoire de la mesure LO_MADI_BR01 sur la parcelle)	32,47 €/ha/an	MAAF 25% FEADER 75%
	LO_MADI_PA02	Absence de fertilisation azotée minérale et organique Retard de fauche au 25 juin sur 100% de la surface engagée dans la mesure (Souscription obligatoire de la mesure LO_MADI_BR01 sur la parcelle)	143,13 €/ha/an	MAAF 25% FEADER 75%
	LO_MADI_PA03	Absence de fertilisation azotée minérale et organique Limitation du chargement moyen annuel à 1,2 UGB/ha du 01/04 au 30/11 Mise en défens temporaire de 5% de la surface de la parcelle	142,12 €/ha/an	MAAF 25% FEADER 75%
	LO_MADI_PA04	Absence de fertilisation azotée minérale et organique Retard de fauche au 15 juillet sur 100% de la surface engagée dans la mesure	245,13 €/ha/an	MAAF 25% FEADER 75%
Mesure linéaire	LO_MADI_BR01	Mise en place d'une bande refuge de 7,5 mètres de largeur, non fauchée et non pâturée avant le 15 août	0,47 €/ml/an	MAAF 25% FEADER 75%
	LO_MADI_HA°1	Entretien de haies localisées de manière pertinente	0,54 €/ml/an	MAAF 25% FEADER 75%

MAINTIEN ET/OU RESTAURATION D'HABITATS REMARQUABLES		Action	GH12					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales							
Objectif opérationnel	OO3.2 - Maintenir une dynamique favorable et un bon état de conservation des milieux ouverts							
Contexte	<p>Les relevés phytosociologiques successifs réalisés sur le périmètre du DUG ont permis d'identifier de nombreux habitats naturels. Certains de ces habitats sont remarquables et nécessitent une attention particulière.</p> <p>Il peut être cité notamment les pelouses marneuses sur différentes zones du site, dont à proximité de l'étang de Petit Pannes, au Nord des Nouets, au niveau bassin 3, au niveau des diguettes...</p> <p>Le long du chemin d'accès des étangs de Pannes, le talus du chemin régulièrement entretenu par gyrobroyage accueille une association végétale de pelouse marneuse. Ce type de pelouse est caractérisé par la présence de la Laïche tomenteuse (<i>Carex tomentosa</i>) et celle du Sénéçon à feuilles de roquette (<i>Senecio erucifolia</i>). Il s'agit plus précisément de la sous association à Lotier à gousse carrée (<i>Tetragonolobus maritimus</i>), fabacée dont la floraison jaune pâle est caractéristique.</p> <p>Ce talus marneux entre le chemin et l'étang du Petit Pannes appartient à l'association foncière des étangs de Pannes, mais il est jusqu'à présent entretenu par le CENL. Un rapprochement avec les propriétaires du chemin et du talus doit viser à obtenir la maîtrise foncière de ces secteurs indispensables à la bonne gestion du site protégé.</p>							
Résultats attendus	Maintien des habitats remarquables							
Espèces visées	➤ Orchis sp.							
Habitats visés	➤ Pelouses sèches							
Transversalités	➤							
Périodicité	Maîtrise foncière : selon les opportunités, entretien : annuelle							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Maîtrise foncière du talus marneux au bord de l'étang de Petit Pannes par le CdL	CdL	CdL					
B	État des lieux du talus : évaluer la potentielle présence d'espèces végétales protégées ou intéressantes (orchidés, rosiers) et évaluer le rôle d'écran de la végétation qui limite le dérangement de l'avifaune sur le Petit Pannes		CENL, ONCFS		X			
C	Entretien du talus en fonction de l'état des lieux effectué					X	X	X
D	Localisation et état des lieux des habitats remarquables	Animateur Natura 2000	Animateur Natura 2000		X			
E	Restauration ou entretien des habitats remarquables		Animateur Natura 2000			X	X	X

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A					
B					
C					
D			A évaluer sur devis		
E			A évaluer sur devis		
Partenaires associés					
Modes de réalisation					
Sources de financement potentielles		CN2000 « ni-ni »			
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrat de vente de la parcelle incluant le talus marneux au bord de l'étang de Petit Pannes ➤ Rapports d'étude 			
Indicateurs de réalisation		Bon état des habitats remarquables			

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Talus marneux entre le chemin et l'étang du Petit Pannes

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

OUVERTURE DE L'ÎLE DU BOIS GERARD		Action	GH13
		Type	N2000 ZSC et ZSP
		Priorité	1
CADRE DE L'ACTION			
Objectif à long terme	OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales		
Objectif opérationnel	OO3.2 - Maintenir une dynamique favorable et un bon état de conservation des milieux ouverts		
Contexte	<p>Limite physique et paysagère située au cœur du lac de Madine, l'île du Bois Gérard est soumise à plusieurs pressions : érosion des berges et recul des roselières au nord, progression de l'embuissonnement dans les milieux ouverts où la pression de pâturage s'avère insuffisante. En effet, l'île est aujourd'hui pâturée de manière extensive par un troupeau d'environ 200 brebis amené tardivement. L'île est également classée en zone de quiétude temporaire (interdite d'accès du 15 octobre au 30 avril), ce qui permet notamment le refuge et l'alimentation des canards et des oies en période d'hivernage. D'autre part, l'île abrite un ancien verger qui se trouve aujourd'hui en très mauvais état du fait de son embroussaillage. Comptant encore quelques vieux poiriers sauvages, il présente une valeur patrimoniale et traditionnelle, justifiant de l'intérêt de sa restauration.</p>		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence du cortège faunistique de milieux prairiaux ➤ Pas de dérive vers des faciès d'embroussaillage ➤ Valorisation du verger traditionnel 		
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : A021 Butor étoilé, A022 Blongios nain, A074 Milan royal, A081 Busard de roseaux, A082 Busard Saint Martin, A084 Busard Cendré, 0120 Marouette poussin, A338 Pie-grièche écorcheur ➤ Autres : oies et canards de surface 		
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Autres : prairies pâturées, vergers 		
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ GH08 – Mise en œuvre de techniques de lutte contre l'érosion des berges et des diguettes ➤ SE03 – Suivi des oiseaux des milieux ouverts ➤ SE21 – Suivi des dynamiques végétales des milieux ouverts ➤ SE22 – Suivi des pratiques pastorales réalisées par l'ONCFS ➤ SE26 – Suivi cartographique des habitats 		
Périodicité	Annuelle		

MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Restauration des milieux ouverts avec exportation des matériaux (arbres, 2-3 ha de prairies fortement embroussaillées et ancien verger)	SMAT	Prestataire		X			
B	Entretien des milieux ouverts par pâturage ovin intensif (au moins 400 moutons à partir d'avril, avec mise en place de parcs) et fauche des refus de pâture Si pâturage insuffisant, étudier la possibilité d'un pâturage caprin (race locale : chèvre lorraine) en fonction des cheptels locaux	SMAT	Agriculteur	X	X	X	X	X
C	Identifier, géoréférencer et préserver les poiriers sauvages	SMAT	PNRL		X	X	X	X
D	Restauration des roselières par plantations et protection au préalable, réaliser une étude pour évaluer les secteurs à enjeux et les techniques les plus adaptées à la restauration	SMAT	Prestataire					X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A		A évaluer sur devis						
B								
C								
D					A évaluer sur devis			
Partenaires associés	DREAL, DDT, ONCFS							
Modes de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Restauration: CN2000 "ni-ni" ➤ Entretien: MAEC ou CN2000 "ni-ni" ➤ Chantier bénévole 							
Sources de financement potentielles	Cofinancement FEADER et État (MEDDTLM ou certains établissements publics ou collectivités territoriales) pour un contrat Natura 2000 « ni ni » Cofinancement FEADER et MAAF pour une MAEC							
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cahier des charges de l'appel d'offres ➤ Registre des travaux ➤ Cahier d'enregistrement des interventions (cahiers de charges CN2000 ou MAEC) 							
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Surface restaurée/entretenu ➤ Arbres fruitiers plantés 							

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Milieux ouverts embroussaillés et ancien verger de l'île du Bois Gérard

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

MAINTIEN DES MILIEUX OUVERTS SUR L'ÎLE VERTE		Action	GH14					
		Type	N2000 ZSC et ZPS					
		Priorité	2					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales							
Objectif opérationnel	OO3.2 - Maintenir une dynamique favorable et un bon état de conservation des milieux ouverts							
Contexte	L'île Verte abrite des prairies humides, aujourd'hui progressivement envahies par les ligneux. Une intervention mécanique est donc nécessaire pour maintenir ces milieux ouverts. Située à proximité de l'école de voile, l'île Verte est aisément accessible, ce qui facilite les interventions.							
Résultats attendus	Pas de dérive vers des faciès d'abandon et d'embroussaillage							
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : A338 Pie-grièche écorcheur ➤ Autres : oies et canards de surface 							
Habitats visés	➤ Autres : prairies pâturées							
Transversalités	SE26 – Suivi cartographique des habitats							
Périodicité	Selon besoins (triennale)							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Identifier les éléments à éliminer et les éléments à préserver. Entretien des milieux ouverts de l'île par des travaux légers de débroussaillage, gyrobroyage et bucheronnage de petits ligneux (avec exportation des matériaux). Recréer des effets couloirs/haies. Conserver les milieux bocagers et les haies.	SMAT	Prestataire		X			X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A		A évaluer sur devis			A évaluer sur devis			
Partenaires associés	ONCFS, PNRL							
Modes de réalisation	Chantiers bénévoles ou CN2000 « ni ni »							
Sources de financement potentielles	Cofinancement FEADER et État (MEDDTLM ou certains établissements publics ou collectivités territoriales) pour un contrat Natura 2000 « ni ni » Sous réserve de compatibilité PAC							
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle	Cahier des charges de la convention ou cahier d'enregistrement des interventions							

Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Surface entretenue ➤ Chantiers réalisés
PERIMETRE D'INTERVENTION	
Territoire concerné	Milieux ouverts embroussaillés de l'Île Verte
Carte de localisation	<p style="text-align: center;">LOCALISATION DES LIGNEUX A ELIMINER SUR L'ÎLE VERTE</p> <p style="text-align: center;">Lac de Madine</p> <p>Légende ◆ Ligneux à éliminer</p> <p>Ed. ONCFS - J. BRIOT 3/12/2015 ; Source : ONCFS (2015) ; ©IGN - BDortho (2007)®</p> <p>0 0,075 0,15 Km</p>
REMARQUES ET OBSERVATIONS	
Prestataire envisagé : étudiants de la MFR de Vigneulles	

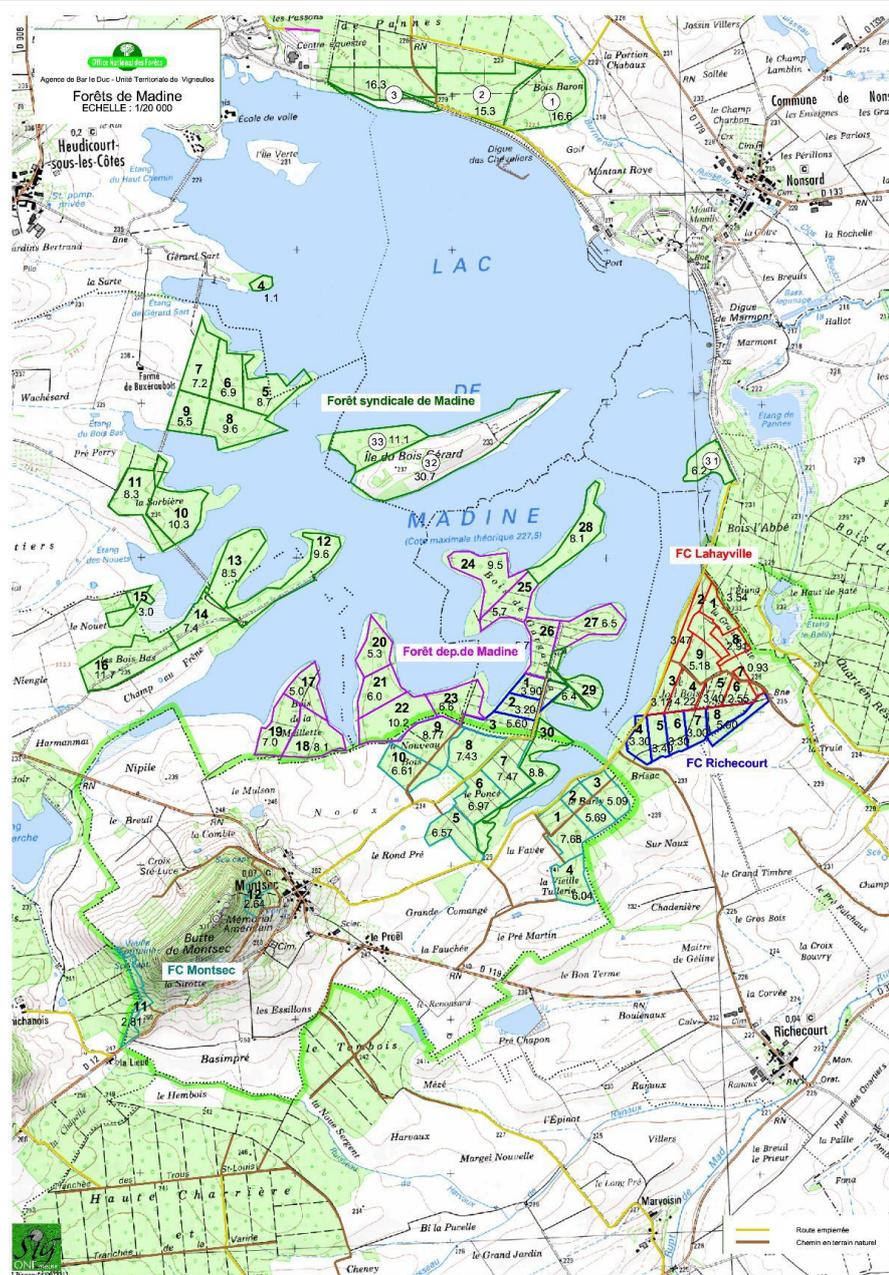
ÉLABORATION D'UNE CONVENTION RELATIVE AUX BONNES PRATIQUES FORESTIERES		Action	AD04					
		Type	HN2000					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT4 - Développer une gestion durable des milieux forestiers riverains du lac et favoriser leur potentiel d'accueil							
Objectif opérationnel	OO4.1 - Accroître la biodiversité dans les boisements							
Contexte	<p>L'aire d'étude du DUG abrite plus de 300 ha de boisements, dominés par la chênaie, qui se trouvent globalement en bon état de conservation.</p> <p>Les boisements du site abritent des espèces forestières et cavernicoles de grand intérêt patrimonial, tels que les pics et les chiroptères, qui y trouvent nourriture et refuge. Les éléments de diversité, tels que les arbres « bio » (à cavités, vieux bois, etc.) et les mardelles, offrent des micro-habitats abritant une faune et une flore spécifiques. Ainsi, les grands et vieux arbres situés en lisière des forêts servent notamment de reposoirs pour les rapaces.</p>							
Résultats attendus	Intégrer les enjeux relatifs à Natura 2000 et les exigences écologiques d'espèces et de milieux sensibles à l'exploitation en forêt.							
Espèces visées	➤ Gobemouche à collier et les Pics mar et Pics noir Espèces forestières et cavernicoles (avifaune, mammifères, insectes)							
Habitats visés	➤ Milieux forestiers							
Transversalités	➤ GH16 – Gestion sylvicole adaptée aux enjeux naturalistes ➤ SE24 – Suivi de la végétation patrimoniale en forêt ➤ SE25 – Suivi de la végétation forestière							
Périodicité	Ponctuelle							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	<p>Élaborer une convention intégrant les engagements, recommandations et comportements à adopter lors de la gestion forestière. Cette convention permettra de concilier les méthodes de gestion et d'exploitation forestière avec les objectifs naturalistes.</p> <p>Recherche de méthodes et pratiques inovantes au regards des caractéristiques exceptionnelles du site.</p>	Animateur Natura 2000	Animateur Natura 2000, ONF	X				
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
Partenaires associés	CdL, SMA Madine, CD 55, CENL, ONF, animateur Natura 2000, ONCFS							
Modes de réalisation								
Sources de financement potentielles								
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle	Convention							
Indicateurs de réalisation	Respect des engagements							

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Milieux forestiers au sein du périmètre du DUG

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

Il s'agit de mettre en place des mesures permettant de concilier l'exploitation des boisements et la conservation des habitats forestiers abritant des espèces d'intérêt patrimonial.

Exemples d'actions à maintenir/développer : débardage à cheval des parcelles sensibles ou sans accès, calendrier d'exploitation respectant les zones de quiétude, pas de traitement chimique, privilégier si possible la régénération naturelle, gestion irrégulière par parquets, réduction de l'emprise humaine non boisée, réduction des dégâts au sol par l'utilisation de techniques limitant le tassement du sol, etc.

Certaines actions peuvent être contractualisées et pourront être éligible à un financement, telles que :

- la création ou rétablissement de mares ou étangs forestiers,
- des travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeux de production,
- la prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact de dessertes en forêt,
- la mise en défens de types d'habitats d'intérêt communautaire,
- un dispositif favorisant le développement de bois sénescents,
- des opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats, ...

PAS DE GESTION SYLVICOLE DANS LES BOISEMENTS PROPRIETES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL		Action	GH15					
		Type	HN2000					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT4 - Développer une gestion durable des milieux forestiers riverains du lac et favoriser leur potentiel d'accueil							
Objectif opérationnel	OO4.1 - Accroître la biodiversité dans les boisements							
Contexte	Les boisements du site abritent des espèces forestières et cavernicoles de grand intérêt patrimonial, tels que les pics et les chiroptères, qui y trouvent nourriture et refuge. Les éléments de diversité, tels que les arbres « bio » (à cavités, vieux bois, etc.) et les mardelles, offrent des microhabitats abritant une faune et flore spécifiques. Ainsi, les grands et vieux arbres situés en lisière des forêts servent notamment de reposoirs pour les rapaces. Il y a alors une volonté de laisser évoluer le boisement de façon naturelle.							
Résultats attendus	➤ Maintien de l'intégralité paysagère du site et amélioration de l'accueil les oiseaux nicheurs typiques d'étangs							
Espèces visées	➤ Pics, rapaces, amphibiens							
Habitats visés	➤ Rives boisées et ilot forestier entre le Petit et Grand Pannes							
Transversalités	➤							
Périodicité	En continu							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Sur les propriétés du Conservatoire du Littoral, pas d'intervention de gestion dans les boisements sauf interventions ponctuelles de sécurisation du site	CDL	-	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
Partenaires associés	/							
Modes de réalisation	/							
Sources de financement potentielles	/							
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle								
Indicateurs de réalisation	Conservation des boisements et donc arbres creux et morts, Conservation des boisements rivulaires							

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Boisements propriétés du Conservatoire du Littoral

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

GESTION SYLVICOLE ADAPTEE AUX ENJEUX NATURALISTES		Action	GH16
		Type	N2000 ZSC et ZPS
		Priorité	1
CADRE DE L'ACTION			
Objectif à long terme	OLT4 - Développer une gestion durable des milieux forestiers riverains du lac et favoriser leur potentiel d'accueil		
Objectif opérationnel	OO4.1 - Accroître la biodiversité dans les boisements		
Contexte	<p>À la fois « gîte et couvert » pour de nombreuses espèces, les arbres sénescents offrent une multitude de niches écologiques contribuant ainsi à accroître la biodiversité des milieux forestiers. Une gestion globale des boisements riverains du lac, visant la mise en place d'un réseau écologique forestier par le maintien d'une trame de vieux bois, doit donc être engagée.</p> <p>Les gros bois morts, notamment au sol, sont très favorables à l'entomofaune.</p> <p>Un ensemble de quelques vieux arbres, appelés îlot de sénescence et îlots de vieillissement, est un habitat idéal pour l'avifaune, notamment le Gobemouche à collier. L'unique population française de Gobemouche à collier se cantonne au nord-est de la France. À partir de mai, cette espèce construit son nid à partir d'éléments végétaux dans la cavité d'un vieux chêne. Son régime alimentaire se compose principalement de petits insectes volants : diptères, coléoptères, papillons...</p> <p>Les grands arbres en lisière de forêt sont très appréciés par l'avifaune du site. Les trembles notamment sont utilisés par le Milan noir pour y installer son nid. De plus, le tremble est un bois tendre, recherché par les pics. Une lisière étagée avec quelques grands arbres constituerait alors un milieu idéal pour cette avifaune.</p>		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation de la diversité d'espèces des boisements ➤ Accueil favorisé des espèces indicatrices de la maturité des boisements 		
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 1303 Petit Rhinolophe ; 1324 Grand Murin ; A073 Milan noir ; A074 Milan royal ; A236 Pic noir ; A238 Pic mar ; A321 Gobemouche à collier ➤ Autres : insectes saproxyliques ; bryophytes et fonges ; Chat sauvage et autres mammifères 		
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 9160 Chênaies-Charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli ; 9130-1 Hêtraie-chênaie à Mélisque, If et Houx 		
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plans d'aménagement forestiers ➤ AD04 – Élaboration d'une convention relative aux bonnes pratiques forestières 		
Périodicité	En continu		

MODALITES DES OPERATIONS

Description des opérations	MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier					
			2016	2017	2018	2019	2020	
Arbres favorables à la biodiversité : création d'un réseau d'îlots de sénescence et de vieillissement, en concertation avec les propriétaires et gestionnaires forestiers								
A	Maintien et géoréférencement des arbres favorables à la biodiversité et présentant des signes de sénescence (gros bois, bois mort sur pieds et au sol, bois à cavités, fissures, branches mortes, etc.), de manière à obtenir un réseau d'arbres disséminés sur l'ensemble des boisements À réaliser lors de la phase de martelage des arbres	SMAT, Conseil Départemental	ONF	X	X	X	X	X
B	Identifier et géoréférencer les îlots de sénescences fixes (à maintenir pour une trentaine d'années)	SMAT, Conseil Départemental	ONF	X	X	X	X	X
C	Cartographie des arbres et îlots géoréférencés et actualisation annuelle de celle-ci au moment de la phase de martelage afin d'ajouter si nécessaire de nouveaux arbres à enjeux	SMAT, Conseil Départemental	ONF	X	X	X	X	X
D	Maintien des grands arbres en lisière, servant de reposoirs ou de supports des nids de rapaces	SMAT, Conseil Départemental	ONF	X	X	X	X	X
Concertation entre les gestionnaires								
E	Assurer le développement et le maintien de la concertation entre l'ONF, l'Animateur Natura 2000 et l'ONCFS, lors du martelage, afin d'identifier les arbres bio	ONF, Animateur Natura 2000, ONCFS		X	X	X	X	X
F	Assurer l'échange de données et cartographies des espèces à enjeux (chiroptères, Milan noir, Gobe-mouche à collier...) habitats à conserver (station à Ail des ours...) et bois bio.	ONF, Animateur Natura 2000, PNRL, ONCFS		X	X	X	X	X
G	Assurer la concertation entre les gestionnaires sur le calendrier des travaux forestiers pour une cohérence avec les enjeux naturalistes (prendre en compte les périodes de dérangement très défavorables pour les espèces à enjeux)	ONF, Animateur Natura 2000, ONCFS		X	X	X	X	X
Alternatives des travaux forestiers								
H	Maintien du débardage à cheval pour les bois de la propriété du SMAT	SMAT	ONF	X	X	X	X	X
I	Concertation entre l'ONF et le Conseil Départemental concernant les enjeux naturalistes et les alternatives des travaux forestiers (développement du débardage à cheval pour la vidange des bois dans les peuplements)	Conseil Départemental	ONF	X	X	X	X	X

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Budget prévisionnel

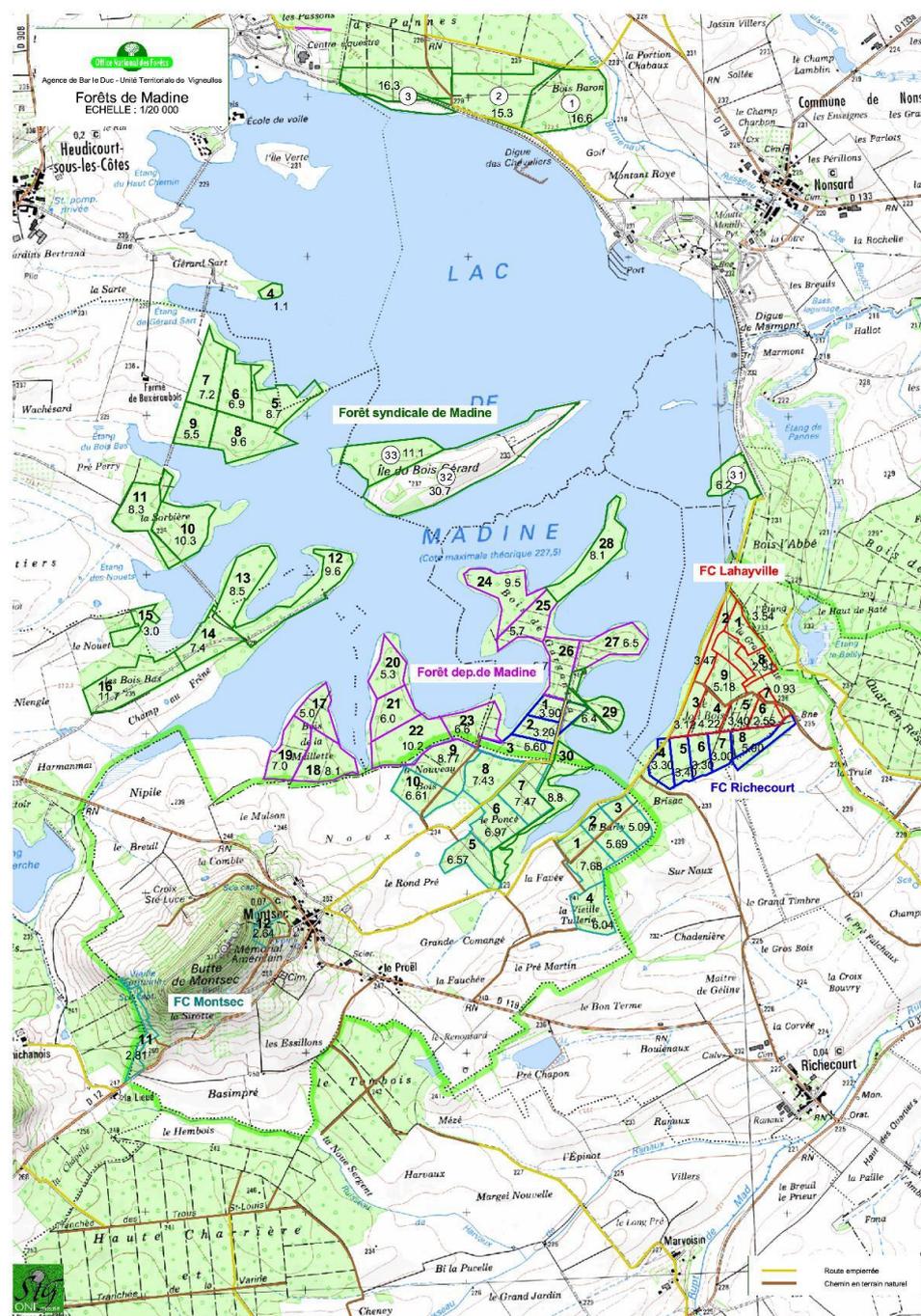
	2016	2017	2018	2019	2020
A	2 jours/agent	2 jours/agent	2 jours/agent	2 jours/agent	2 jours/agent
B	1 jour/agent	1 jour/agent	1 jour/agent	1 jour/agent	1 jour/agent
C	2 jours/agent	2 jours/agent	2 jours/agent	2 jours/agent	2 jours/agent
D					
E					
F	½ jour / agent	½ jour / agent	½ jour / agent	½ jour / agent	½ jour / agent
G	½ jour / agent	½ jour / agent	½ jour / agent	½ jour / agent	½ jour / agent
H					
I	½ jour / agent	½ jour / agent	½ jour / agent	½ jour / agent	½ jour / agent
Partenaires associés	DREAL, DDT, ONCFS, Animateur Natura 2000, PNRL ,CPEPESC Lorraine, COL				
Modes de réalisation	En interne				
Sources de financement potentielles	Autofinancement Contrat Natura 2000 forestier (Ilot Natura 2000, débardage alternatif, ...)				
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Géoréférencement des arbres maintenus ➤ Cartographie 				
Indicateurs de réalisation	Bois favorables à la biodiversité maintenue				

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Ensemble des boisements propriété du SMAT et du Conseil Départemental 55

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

- Prévoir un encadrement technique de l'ONF à hauteur d'1 journée/an par l'ONCFS et/ou le PNRL
- Engagement pour 30 ans de non-intervention sylvicole sur les arbres contractualisés
- Se référer à la circulaire du 27 avril 2012 relative à la gestion contractuelle des sites Natura 2000

ÉTATS DES LIEUX ET ETUDES SUR LES ESPECES A ENJEUX NATURA 2000		Action	SE30
		Type	N2000 ZSC et ZPS
		Priorité	1
CADRE DE L'ACTION			
Objectif à long terme	OLT4 - Développer une gestion durable des milieux forestiers riverains du lac et favoriser leur potentiel d'accueil		
Objectif opérationnel	OO4.2 - Améliorer les connaissances sur les taxons indicateurs de la maturité des peuplements forestiers		
Contexte	<p>Le lac de Madine et des étangs de Pannes représente un site d'importance pour la conservation de la biodiversité. Cependant, certaines espèces à enjeux restent peu connues au sein du site ou méritent une étude plus approfondie. Il est alors important d'effectuer un état sur ces espèces.</p> <p>Le Gobemouche à collier est une espèce inscrite à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux. 5 individus ont été contactés en 2008 par le COL. À savoir que les effectifs les plus importants de la population française sont dénombrés en Lorraine. 8 nids de Milan noir, espèce inscrite à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux, ont été identifiés en 2002-2003 (contre 24 en 2000). Les indices de reproduction fluctuent, mais globalement on observe une diminution des effectifs en Champagne humide et Lorraine.</p> <p>En 2000, 3 individus de Milan royal, espèce inscrite à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux, ont été observés sur Madine contre 20 au niveau de l'étang de Pannes. Globalement on observe une diminution de 50 à 80% des effectifs en Champagne humide, Lorraine et Alsace, par rapport aux années 80 (155 couples dénombrés en 1999-2000 en Lorraine).</p> <p>Parmi les 10 espèces de chauves-souris contactées, toutes sont classées à l'annexe IV de la DHFF et 2 figurent également à l'annexe II de la DHFF. Il s'agit du Grand murin (<i>Myotis myotis</i>) et du Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>), qui utilisent le site en terrain de chasse. Le Petit Rhinolophe est aujourd'hui la seule espèce connue dont la reproduction a été démontrée aux abords du lac de Madine. Cependant, la recherche de gîtes arboricoles pourrait permettre d'identifier de nouveaux enjeux en termes de conservation des chiroptères, puisque des espèces d'intérêt communautaire comme la Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>) peuvent fréquenter les boisements riverains du lac. La présence des chauves-souris sur le site est par ailleurs conditionnée par la diversité des habitats qu'il offre (proximité entre boisements, étangs, prairies), mais surtout par la fonctionnalité des corridors écologiques reliant ces habitats entre eux (haies, ripisylves, lisières, etc.). Les chiroptères sont en effet particulièrement sensibles aux changements brusques de milieux.</p> <p>Les insectes saproxyliques participent au recyclage de la matière organique et sont absolument nécessaires au bon fonctionnement des écosystèmes forestiers. Ils sont reconnus pour être d'intéressants bio-indicateurs de « naturalité » des forêts. Ces insectes apprécient principalement les habitats tels que les gros bois morts.</p>		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissance sur les groupes à enjeux afin d'envisager une meilleure conservation de ces derniers. 		
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 1193 Sonneur à ventre jaune ; 1303 Petit Rhinolophe ; 1324 Grand Murin ; A073 Milan noir ; A074 Milan royal ; A236 Pic noir ; A238 Pic mar ; A272 Gorgebleue à miroir ; A321 Gobemouche à collier ; A338 Pie-grièche écorcheur ; Triton crêté et Rainette verte ➤ Autres : oiseaux cavernicoles, pics, coléoptères saproxyliques, syrphes 		
Habitats visés	➤		
Transversalités	➤		
Périodicité	Ponctuelle		

MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Identifier les espèces à enjeux naturels: chiroptères, oiseaux cavernicoles, coléoptères saproxyliques, syrphes.	Animateur Natura 2000	Animateur Natura 2000, ONCFS, CENL, prestataires externes (bureau d'étude, voire partenaires)					
	Réalisation des études nécessaires pour améliorer les connaissances sur les espèces à enjeux en milieux forestiers.				X	X	X	X
	Prospections et localisation des refuges utilisés par ces espèces (arbres à cavité, bois morts au sol, nids à milan noir...)							
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A		oiseaux cavernicoles : 15000€, chiroptère : 15000€, entomofaune : 30000€ par un bureau d'étude ou 12000 € par l'ONF sur 3 ans						
Partenaires associés		GEML, COL, PNRL						
Modes de réalisation		Appel d'offres						
Sources de financement potentielles		DREAL ou cofinancement DREAL et FEDER						
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cahier des charges de l'appel d'offres ➤ Contrat avec les prestataires 						
Indicateurs de réalisation		Rapport d'étude						
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné		Milieux forestiers du site						
Carte de localisation		/						
REMARQUES ET OBSERVATIONS								
Préparation de l'étude, éventuellement mise en place d'un contrat d'étude, avec l'ONCFS et l'ONF en n-1								

ÉLABORATION D'UN SCHEMA DE COHERENCE DE L'ACCUEIL DU PUBLIC AUTOUR DU LAC		Action	AD05					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux							
Objectif opérationnel	OO5.1 - Assurer un développement intégré entre activités humaines et conservation des milieux naturels							
Contexte	<p>Composante socio-économique essentielle du site, le tourisme s'est progressivement développé sur le lac de Madine depuis les années 1980. Le site a connu une période phare autour des années 1990, pendant laquelle les infrastructures se sont fortement développées et les manifestations étaient importantes. Depuis ces années-là, les activités touristiques ont stagné et la fréquentation s'est affaiblie. En 2011, une baisse de la fréquentation de 30 % par rapport à l'année précédente a été notée. Le vieillissement des installations et la baisse de fréquentation ont conduit le SMAT à engager dès 2007 une réflexion sur la redynamisation du site, qu'il convenait de remettre aux normes et rendre plus attractif. L'ambition étant de faire passer le site de Madine d'une vocation sportive et de loisirs à une véritable destination de tourisme dans toutes ses acceptions, un projet de repositionnement de la base de loisirs et de tourisme a été initié en 2012. Il s'agit de proposer de nouvelles activités (notamment sportives) aux touristes en période estivale, mais également de cibler une nouvelle clientèle attirée par la nature (clientèle individuelle et non scolaire comme c'est le cas actuellement). Suite à cette première phase de repositionnement, les retombées en termes de fréquentation se font déjà ressentir puisqu'en 2014, le site a accueilli autour de 250 000 visiteurs, soit une nette augmentation de l'accueil touristique.</p>							
Résultats attendus	➤ Veiller à une prise en compte du site dans sa globalité et de ses enjeux							
Espèces visées	➤							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤ PO02 – Veille sur la conciliation des projets et manifestations avec les enjeux naturels							
Périodicité	Annuellement ou ponctuellement lorsqu'un projet est envisagé							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Travail de concertation entre les principaux acteurs et porteurs de projets sur le site avec présentation et partage des projets de développement envisagés	SMAT, région, département, animateur Natura 2000, ONCFS	SMAT, région, département, animateur Natura 2000, ONCFS					

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A					
Partenaires associés	CENL, PnrL				
Modes de réalisation					
Sources de financement potentielles					
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Schéma de cohérence ➤ Compte rendu de réunion 				
Indicateurs de réalisation	Réunion entre les principaux acteurs et les gestionnaires				
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	Zones fréquentées par le public				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					

CONCILIATION ENTRE LES ACTIVITES TOURISTIQUES ET LES ENJEUX NATURALISTES		Action		AD06				
		Type		N2000 ZSC				
		Priorité		1				
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme		OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux						
Objectif opérationnel		OO5.1 - Assurer un développement intégré entre activités humaines et conservation des milieux naturels						
Contexte		<p>Le site de Madine propose de nombreuses activités de loisirs terrestres, parmi lesquelles figurent : un centre équestre à Heudicourt-sous-les-Côtes, un golf, la pratique de la randonnée ou du vélo, et la possibilité de location de matériel (VTT, karts, voitures, etc.).</p> <p>Depuis les dix dernières années les activités nautiques sportives et de loisirs se sont fortement développées : la pêche de loisirs, le kitesurf, le windsurf et l'école de voile, la plongée.</p> <p>Des formations et stages d'été permettant de développer les activités sportives sont également proposés chaque année : ligues lorraines de triathlon, de voile, de handball, de football. De même, des journées découvertes des sports aquatiques sont organisées par le centre nautique, qui propose également la location de canoës, pédalos, etc.</p> <p>De plus, le site accueille des événements sportifs de grande ampleur, comme : le mondial de la Carpe, un concours international équestre et Meuse Madine Camping-car.</p>						
Résultats attendus		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Usagers avertis des bonnes pratiques ➤ Conciliations entre activités humaines et conservation des milieux naturels 						
Espèces visées		➤ Espèces patrimoniales						
Habitats visés		➤ Habitats d'intérêt communautaire						
Transversalités		➤ PO04 – Amélioration du balisage pour les activités de loisirs						
Périodicité		Ponctuelle						
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Déterminer et cartographier les zones à activités acceptables et les zones très sensibles au dérangement.	Animateur Natura 2000, ONCFS	Animateur Natura 2000, ONCFS		X			
B	Élaboration d'un guide de bonnes pratiques relatives aux activités touristiques (recommandations et comportements à adopter) compatibles avec les objectifs du DUG et en lien avec les arrêtés préfectoraux. Engagements communs et engagements spécifiques (par acteurs: grand public, collectivités, professionnels des activités nautiques, etc.). Détailler dans ce guide les nouvelles activités. À diffuser aux acteurs touristiques locaux et aux usagers.	Animateur Natura 2000, ONCFS, SMAT?	Animateur Natura 2000, ONCFS, PNRL SMAT?			X		

GESTION DES DECHETS SUR LE SITE		Action	AD07					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	2					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux							
Objectif opérationnel	OO5.1 - Assurer un développement intégré entre activités humaines et conservation des milieux naturels							
Contexte	L'installation de poubelles sur les points stratégiques permet la collecte régulière des déchets sur les zones fréquentées par le public.							
Résultats attendus	➤ Assurer la propreté/naturalité du site							
Espèces visées	➤ /							
Habitats visés	➤ /							
Transversalités	➤							
Périodicité	En continu							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Maintien de la collecte régulière des déchets sur les zones fréquentées par le public et installation de poubelles sur les points stratégiques où le besoin se fait ressentir	SMAT	SMAT	X	X	X	X	X
B	Sensibilisation pour la lutte contre les dépôts de déchets en zone naturelle	SMAT	SMAT	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
B								
Partenaires associés	Codecom							
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles	Autofinancement							
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle								
Indicateurs de réalisation	Fréquence d'observation de dépôts de déchets							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	Zones de fréquentations par le public et zones naturelles							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								

ORGANISATION ET ANIMATION D'UNE FORMATION DES ACTEURS LOCAUX DU SITE POUR LA GESTION ET L'ENTRETIEN DES MILIEUX DU SITE		Action	PI03					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux							
Objectif opérationnel	OO5.1 - Assurer un développement intégré entre activités humaines et conservation des milieux naturels							
Contexte	Du fait du grand nombre d'acteurs sur le site, il est nécessaire de coordonner les informations nécessaires à prendre en compte afin de concilier les activités de gestion et d'entretien des milieux avec les enjeux naturalistes. Une formation des acteurs du site permettra d'aborder entre autres les sujets d'entretien des haies, la gestion des déchets							
Résultats attendu	➤ une gestion et un entretien adaptés aux enjeux écologiques							
Espèces visées	➤ /							
Habitats visés	➤ /							
Transversalités	➤							
Périodicité	Ponctuelle							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Cibler les sujets de concertation concernant la gestion adaptée aux enjeux écologiques à développer lors de la formation (exemple : entretien des haies, gestion des déchets...)	SMAT, Animateur Natura 2000, ONCFS, PNRL			X			
B	Organiser et animer une formation des acteurs du site pour une gestion et un entretien adaptés aux enjeux écologiques				X			
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
Partenaires associés								
Modes de réalisation								
Sources de financement potentielles								
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle								
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Date de la formation ➤ Participants à la formation 							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	/							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								

LIMITATION DE L'OUVERTURE DES ZONES DE QUIETUDE A UN PUBLIC SPECIALISTE		Action	PO01					
		Type	HN2000					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux							
Objectif opérationnel	OO5.1 - Assurer un développement intégré entre activités humaines et conservation des milieux naturels							
Contexte	Concernant les zones de quiétude, le zonage est défini par l'arrêté inter-préfectoral du 17 mars 1997 instituant la RCFS et fait l'objet d'une mise à jour. Deux périodes sont définies, afin de préserver la tranquillité pour les oiseaux qui stationnent sur le site en hivernage et en période de nidification. Les zones de quiétude permanente dont l'accès est interdit toute l'année, situées en bordure ouest du lac notamment au niveau des roselières permettant le refuge des oiseaux en hiver et la nidification en période estivale, et les zones de quiétude temporaire interdites d'accès du 15 octobre au 30 avril inclus, situées au sud du lac et sur l'île du Bois Gérard garantissant la tranquillité des oiseaux d'eau en hivernage.							
Résultats attendus	➤ Limiter l'accès des zones sensibles et le dérangement de la faune							
Espèces visées	➤ Espèces sensibles au dérangement							
Habitats visés	➤ Habitats sensibles à la fréquentation							
Transversalités	➤ Arrêté de la RNCFS ➤ PO03 – Surveillance du territoire et respect de la réglementation de la réserve							
Périodicité	En continu							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Autorisations ponctuelles et nominatives du directeur de la réserve délivrées dans le cadre du règlement fixant les modalités d'accès à la zone de quiétude pour des opérations d'étude, de suivis, de travaux, des photographies ou de sécurité du public lors d'une manifestation particulière par exemple. Ces autorisations sont limitées dans le temps et l'espace	ONCFS	ONCFS	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
Partenaires associés								
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles	Autofinancement							

SUIVI ET EVALUATION

Modalités de contrôle

Autorisations nominatives

Indicateurs de réalisation

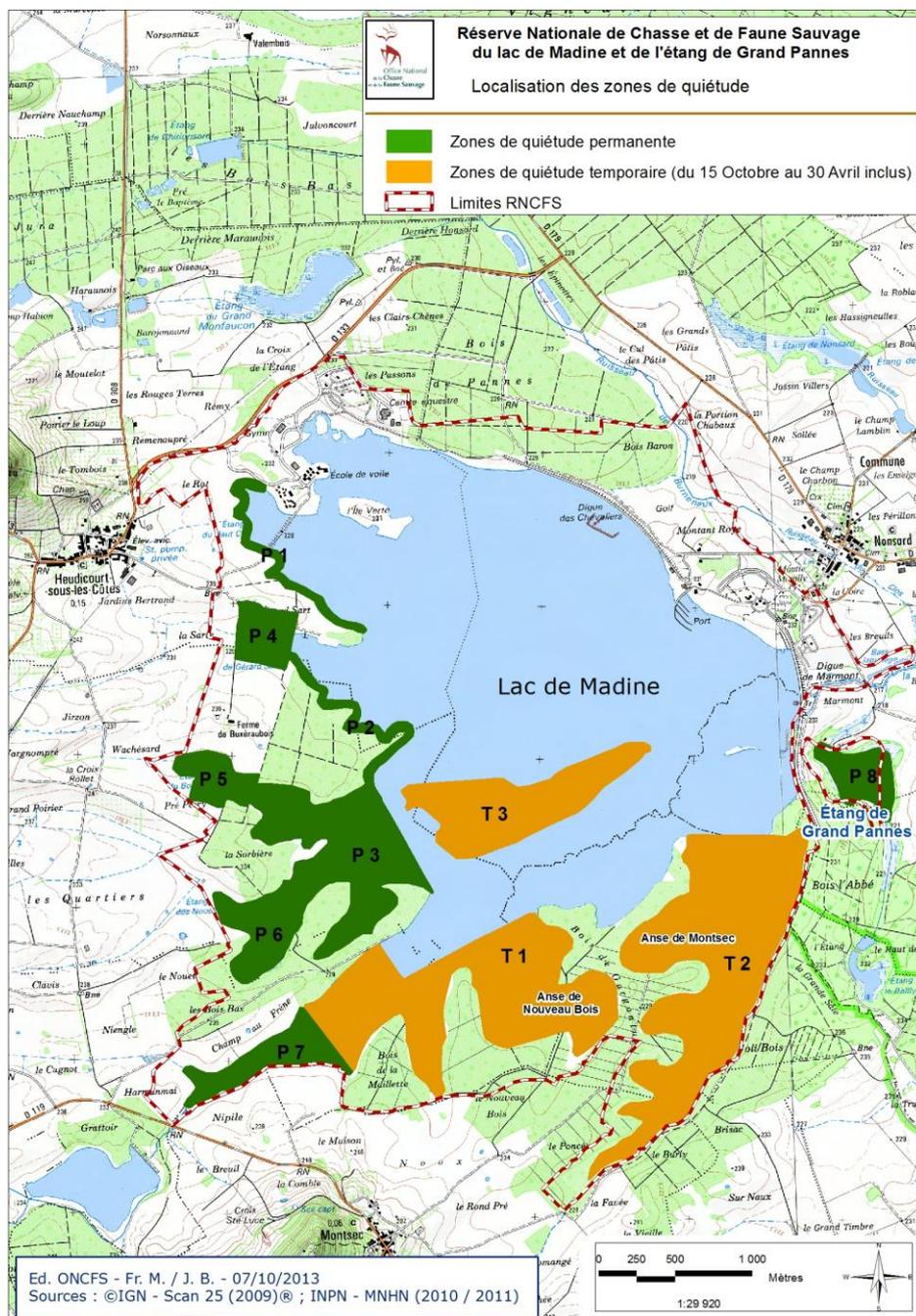
Nombre d'autorisations nominatives

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Zones de quiétude temporaire et permanente

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

VEILLE SUR LA CONCILIATION DES PROJETS ET MANIFESTATIONS AVEC LES ENJEUX NATURELS		Action		PO02				
		Type		N2000 ZSC et ZPS				
		Priorité		1				
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux							
Objectif opérationnel	OO5.1 - Assurer un développement intégré entre activités humaines et conservation des milieux naturels							
Contexte	Le site de Madine propose de nombreuses activités de loisirs terrestres et aquatiques. Certaines activités peuvent engendrer du dérangement de la faune ou la dégradation des habitats. Il est nécessaire de veiller à ce que les activités et les manifestations soient en cohérence avec la conservation du patrimoine naturel et ses enjeux. Ainsi, il est important que les gestionnaires soient informés de manière systématique de tout projet et manifestation sur le site.							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une cohérence des activités et des projets avec le DUG et les enjeux ➤ Respect de la réglementation 							
Espèces visées	➤ Espèces sensibles au dérangement							
Habitats visés	➤ Habitats sensibles à la fréquentation							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ AD05 – Élaboration d'un schéma de cohérence de l'accueil de public autour du lac ➤ Arrêté de la RNCFS 							
Périodicité	En continu, ponctuelle pour l'évaluation d'incidence							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Assurer une information systématique des gestionnaires en vue des différents projets ou manifestations sur le site, afin de veiller sur leur adéquation avec le règlement de la RNCFS et les enjeux Natura 2000 (évaluation d'incidence)	Animateur Natura 2000, SMAT	ONCFS, Animateur Natura 2000	X	X	X	X	X
B	Élaborer une charte relative à la conciliation des activités courantes, telle que la pêche				X			
C	Élaborer une charte relative à la conciliation des activités et manifestations exceptionnelles, telle que le Mondial Carpe				X			

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A					
Partenaires associés	SMAT, Région Lorraine				
Modes de réalisation					
Sources de financement potentielles					
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle	Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)				
Indicateurs de réalisation	Absence de perturbations sur la faune et les habitats				
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	L'ensemble du site				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					

SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET RESPECT DE LA REGLEMENTATION DE LA RESERVE		Action	PO03					
		Type	HN2000					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux							
Objectif opérationnel	OO5.1 - Assurer un développement intégré entre activités humaines et conservation des milieux naturels							
Contexte	<p>La réglementation propre à la RNCFS interdit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de chasser (sauf plan de chasse au grand gibier et tir du sanglier), - de pénétrer, par quelque moyen que ce soit, dans les zones de quiétude permanentes, - de pénétrer, par quelque moyen que ce soit, dans les zones de quiétude temporaires aux dates mentionnées ci-après, - de stationner en dehors des parkings, - d'accéder en véhicules motorisés en dehors des voies autorisées à cet effet, - de camper en dehors des zones autorisées à cet effet, - de déposer tout produit de nature à nuire à la qualité de l'eau, de l'air, du sol ou du sous-sol, de la flore ou de la faune, - de déposer des détritrus, - de mettre le feu (sauf gestion contrôlée du milieu) 							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation du public à environnement, ➤ Diminution des infractions à la réglementation de la réserve 							
Espèces visées	➤ /							
Habitats visés	➤ /							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Arrêté de la RNCFS ➤ Code de l'environnement 							
Périodicité	En continu							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Surveillance du territoire (dont le respect des zones de quiétude) par les différentes polices de l'environnement. Le personnel technique assure l'information du grand public à l'occasion des missions techniques et de tournées spécifiques aux moments d'affluence. Des patrouilles équestres, nautiques et à VTT peuvent être déployées pour les tournées de surveillance en période estivale, alors que la fréquentation sur le site est importante	ONCFS: services départementaux meusien et meurthe-et-mosellan + brigade mobile d'intervention, ONEMA, gardes de pêche de l'APPMA, gendarmerie, ONF		X	X	X	X	X
B	Entretien et remise en état si nécessaire de la signalétique réglementaire (restabilisation, nettoyage et remplacement)			X	X	X	X	X

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A					
B	500 euros et 3 jours/agent	500 euros et 3 jours/agent	500 euros et 3 jours/agent	500 euros et 3 jours/agent	500 euros et 3 jours/agent
Partenaires associés	SMAT, DDT				
Modes de réalisation	En interne				
Sources de financement potentielles	Autofinancement				
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle	Cahier d'enregistrement des interventions				
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'interpellations, de personnes sensibilisées, de timbres-amendes ➤ Taux du public informé de la réglementation 				
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	Toute la RNCFS et particulièrement les zones de quiétude				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					

AMELIORATION DU BALISAGE POUR LES ACTIVITES DE LOISIRS		Action	PO04					
		Type	N2000 ZSC et ZPS					
		Priorité	2					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux							
Objectif opérationnel	OO5.1 - Assurer un développement intégré entre activités humaines et conservation des milieux naturels							
Contexte	Le site de Madine propose de nombreuses activités de loisirs terrestres et nautiques. Conséquence directe du développement touristique, la fréquentation en bordure du lac est susceptible d'accroître le dérangement des espèces, et notamment de l'avifaune en période de nidification. Une bonne signalisation est donc importante pour la compatibilité de l'accueil du public et les enjeux de préservation de l'environnement.							
Résultats attendus	➤ Balisage clair, visible et suffisant							
Espèces visées	➤							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤							
Périodicité	Ponctuellement							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Réflexion sur la matérialisation sur le lac des différents zonages par type d'activité (installation de bouées spécifiques pour le kitesurf, la voile, la plongée, la baignade, etc.) pour garantir la sécurité des pratiquants	SMAT						
B	Entretien du balisage et des panneaux d'information au niveau de la zone portuaire	SMAT, Délégation du port MARINOV						
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
B								
Partenaires associés	PNRL, ONCFS							
Modes de réalisation	CN2000 « ni ni », LEADER							
Sources de financement potentielles	Cofinancement FEADER et État (MEDDTLM ou certains établissements publics ou collectivités territoriales) pour un contrat Natura 2000 « ni ni ».							

SUIVI ET EVALUATION	
Modalités de contrôle	Cahier d'enregistrement des interventions
Indicateurs de réalisation	Un public informé de la réglementation
PERIMETRE D'INTERVENTION	
Territoire concerné	Le lac de Madine et la zone portuaire
Carte de localisation	/
REMARQUES ET OBSERVATIONS	

DIAGNOSTIC SUR LES IMPACTS DE LA PROLIFERATION DE L'ÉLODÉE DE NUTTALL ET PROPOSITIONS DE GESTION		Action	RE01					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux							
Objectif opérationnel	OO5.1 - Assurer un développement intégré entre activités humaines et conservation des milieux naturels							
Contexte	Espèce invasive proliférant sur le lac depuis les années 2008-2009, l'Élodée de Nuttall est source de nuisances pour la circulation sur l'eau, les activités de loisirs et la baignade. Elle semble envahir des secteurs au-delà des zones colonisées précédemment par les potamots, et dans de plus grandes profondeurs. Cette Élodée a également un impact écologique puisqu'elle tend à supplanter les autres espèces de macrophytes et réduire ainsi la diversité des herbiers. Gérée par moissonnage annuel, la lutte contre l'espèce s'avère particulièrement délicate, notamment du fait de la dérive de boutures viables et de l'absence de suivi sur les zones d'interventions. Il s'agit donc aujourd'hui de comprendre les processus en jeu dans la prolifération de l'espèce et d'améliorer les techniques de lutte.							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compréhension de la dynamique de la végétation aquatique du lac ➤ Réduction des impacts écologiques et socio-économiques dus à la prolifération des Elodées 							
Espèces visées	➤ Autres : Potamot à feuilles aigues							
Habitats visés	➤ Au titre de Natura 2000 : 3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou de l'Isoeto-Nanojuncetea ; 3140 Eaux oligo-mésotrophes avec végétation benthique à Chara spp. ; 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ SE06 – Suivi de l'état des eaux sur le bassin versant du lac ➤ SE28 – Réalisation d'un diagnostic agricole sur le bassin versant du lac ➤ SE29 – Diagnostic de la qualité des cours d'eau du bassin versant du lac en vue de leur restauration 							
Périodicité	Annuelle							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Étude diagnostic sur la problématique de l'Élodée de Nuttall comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - une caractérisation de l'espèce (localisation et traits biologiques) et un bilan de la gestion mise en œuvre jusqu'à aujourd'hui ; - une description du lac et de son fonctionnement (étude des herbiers aquatiques présents, du fonctionnement hydraulique du lac, analyse de la qualité des eaux et des sédiments, etc.) ; - un état des lieux du bassin versant (diagnostic agricole). À terme, cette étude devra permettre d'établir un état des lieux des facteurs expliquant le développement des herbiers de macrophytes et apporter les préconisations de gestion nécessaires.	SMAT	Université de Metz	X	X			
B	Mise en œuvre des mesures de gestion proposées par l'étude de l'université de Metz (opération A), afin de lutter contre la prolifération de l'Élodée de Nuttall	SMAT	Prestataire			X	X	X

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A					
B			A évaluer sur devis		
Partenaires associés	AERM, CDA, ONEMA, PNRL, ONCFS, CENL				
Modes de réalisation	CN2000 "ni-ni"				
Sources de financement potentielles	Cofinancement FEADER et État (MEDDTLM ou certains établissements publics ou collectivités territoriales - SMAT, AERM ?) pour un contrat Natura 2000 « ni ni ».				
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cahier des charges de l'étude ➤ Cahier des charges de l'appel d'offres ➤ Registre des travaux 				
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étude mise en œuvre ➤ Évolution de l'aire de présence de l'espèce 				
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	Plan d'eau principal de Madine et bassins				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					

ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS UTILISES POUR LA GESTION DU SITE ET DES AMENAGEMENTS POUR LA NIDIFICATION DES OISEAUX		Action	IO02
		Type	HN2000
		Priorité	1
CADRE DE L'ACTION			
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux		
Objectif opérationnel	OO5.1 - Assurer un développement intégré entre activités humaines et conservation des milieux naturels		
Contexte	<p>Les observatoires de comptages de l'avifaune sont présents au nombre de deux au niveau du lac.</p> <p>Le local technique du Grand Pannes permet le stockage in situ sécurisé de matériel des ouvrages.</p> <p>Les milieux ouverts périphériques ont également un intérêt ornithologique, notamment avec la présence de la Cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>). L'espèce a fait l'objet d'un programme d'introduction sur le site en 2005. Sur les 2 individus relâchés, il n'en reste aujourd'hui plus qu'un, qui forme un couple avec un individu sauvage. Chaque année, ils établissent leur nid sur un perchoir aménagé dans une prairie au niveau de la ferme de Buxéraubois. Un second couple de cigognes, formé par des individus sauvages, s'est établi cette année sur une plateforme aménagée initialement pour le Balbuzard, en bordure des étangs de Pannes. Cependant, leur reproduction échoue depuis plusieurs années. La première plateforme pour la nidification de la Cigogne blanche a été installée en 2005. Depuis cette année, un couple y établit son nid et donne naissance à 2 à 3 jeunes en moyenne par an. En période de migration, le site de Madine est un lieu de passage pour l'espèce.</p> <p>Le Balbuzard pêcheur fréquente le lac en période de migration pré-nuptiale (mars à mai) et en migration post-nuptiale (mi-août à mi-octobre). Le site lui fournit une mosaïque de milieux dont il a besoin (boisements en bordure du milieu aquatique) pour trouver ses ressources alimentaires et se remiser. Pour établir son nid, l'espèce recherche de la quiétude, et des grands arbres à proximité d'un plan d'eau. La RNCFS du lac de Madine et de l'étang de Pannes est donc potentiellement attractive pour l'espèce en période de reproduction, des vieux arbres étant présents sur le pourtour du lac. Il s'agit ici d'installer des plateformes artificielles au sommet de grands et vieux arbres, pour favoriser la nidification de l'espèce.</p> <p>Quant à la Sterne pierregarin (<i>Sterna hirundo</i>), elle niche dans la zone de quiétude située à l'Ouest du lac depuis 2004, année de mise en place de 2 radeaux artificiels. Ces radeaux restent en place toute l'année, ils doivent donc être entretenus régulièrement.</p> <p>Enfin, le chemin au niveau des étangs de Pannes permet l'accessibilité aux véhicules de pêche, de suivi scientifique et de gestion.</p>		
Résultats attendus	➤ Faciliter le suivi et la gestion du site		
Espèces visées	➤ Au titre de Natura 2000 : A031 Cigogne blanche, A094 Balbuzard pêcheur et A193 Sterne pierregarin		
Habitats visés	➤		
Transversalités	➤		
Périodicité	Annuelle		

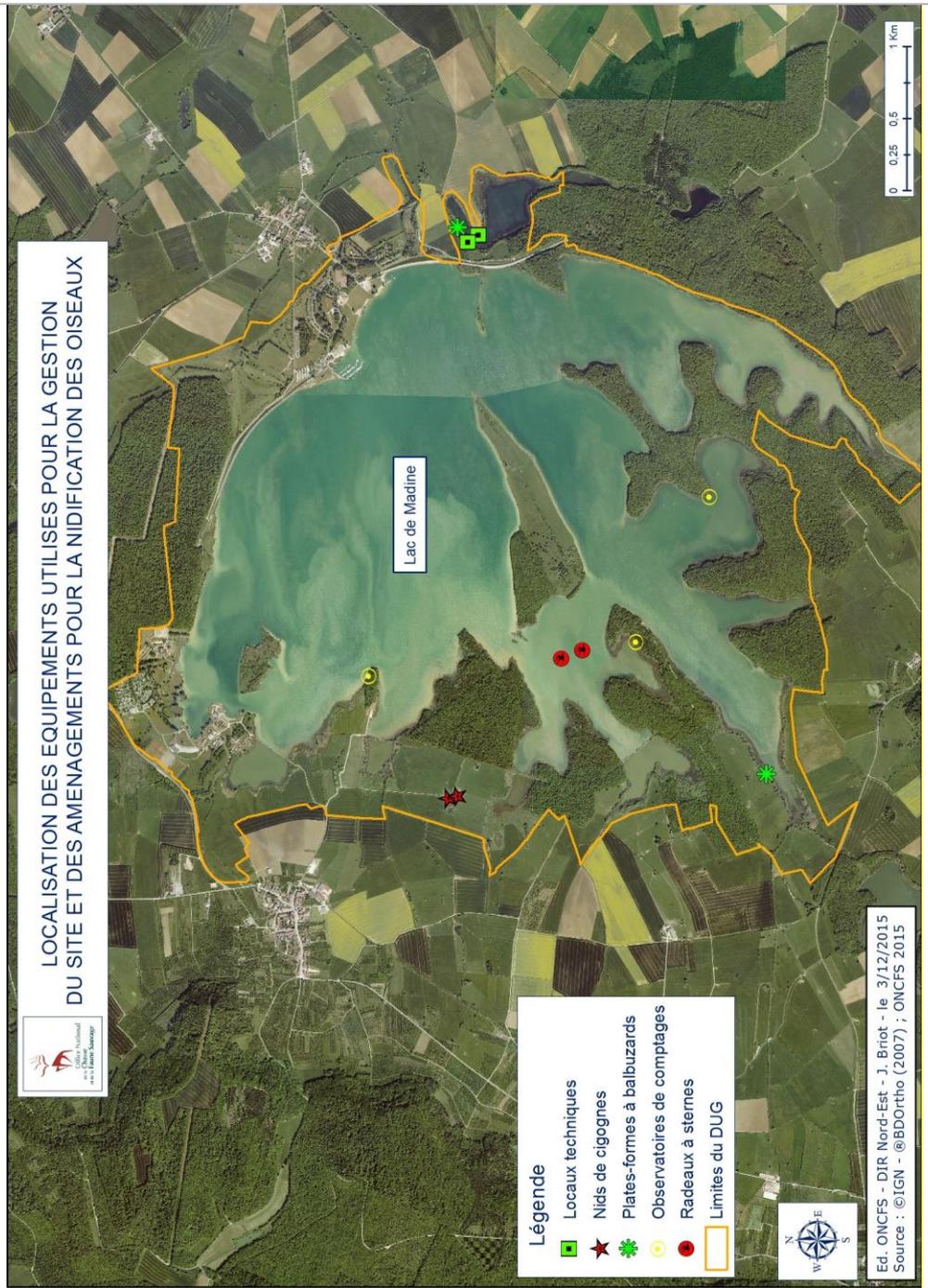
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Entretien et réfection si nécessaire des observatoires de comptage, du local technique de Grand Pannes (prévoir l'haubanage de la cheminée et l'étanchéité du crépi), des plateformes et nids à Cigognes et Balbuzards et des radeaux à Sternes	SMAT ?, CDL, ONCFS	SMAT ?, ONCFS, prestataire	X	X	X	X	X
B	Fauche tardive des digues et du chemin au niveau des étangs de Pannes	ONCFS	Prestataire	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €			
B	600 €	600 €	600 €	600 €	600 €			
Partenaires associés								
Modes de réalisation								
Sources de financement potentielles								
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle		➤ Cahier d'enregistrement des interventions						
Indicateurs de réalisation		Équipements et aménagement entretenu						

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

L'ensemble du site

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

AMÉLIORATION DE LA VALORISATION PÉDAGOGIQUE DU SITE		Action	PI04					
		Type	N2000 ZSC et ZPS					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux							
Objectif opérationnel	OO5.2 - Valoriser le patrimoine naturel du site							
Contexte	<p>Le tourisme « nature » se développe progressivement sur le lac, avec l'installation de nouveaux aménagements depuis 2014 : la maison des découvertes, le sentier d'interprétation et l'observatoire ornithologique.</p> <p>Quelques animations sont également coordonnées par le PNRL, dans le cadre de sa charte éducation. L'ONCFS propose ainsi la découverte de la réserve et de la biodiversité présente (avifaune notamment).</p> <p>Le potentiel d'interprétation et de valorisation pédagogique du patrimoine naturel du lac reste cependant largement sous-exploité (fermeture de la Maison des découvertes l'essentiel de l'année, faible diversification des activités nature proposées, faible implication des scolaires, etc.).</p>							
Résultats attendus	➤							
Espèces visées	➤ /							
Habitats visés	➤ /							
Transversalités	➤							
Périodicité	En continu							
MODALITÉS DES OPÉRATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Faire vivre la maison des découvertes (ouverture plus régulière)	SMAT	SMAT, prestataire externe	X	X	X	X	X
B	Assurer l'entretien du sentier pédagogique et de l'observatoire ornithologique	SMAT, animateur Natura 2000, ONCFS	SMAT, animateur Natura 2000, ONCFS	X	X	X	X	X
C	Élaboration d'un schéma de communication (faire le point sur les outils et supports de communication existants, en créer de nouveaux si besoin)			X	X	X	X	X
D	Organisation de chantiers bénévoles (ramassage de déchets et autres)			X	X	X	X	X
E	Organisation de sorties naturalistes tout au long de l'année et d'animations dans le cadre de journées événements (fête de la nature, journée mondiale des zones humides)			X	X	X	X	X

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A					
B					
C					
D					
Partenaires associés	SMAT, PNRL, CPIE, collectivités, CENL				
Modes de réalisation					
Sources de financement potentielles	SMAT, PNRL, ONCFS				
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle					
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Heures d'ouverture de la maison des découvertes ➤ Sentier pédagogique et observatoire ornithologique entretenu ➤ Schéma de communication ➤ Nombre de chantiers bénévoles et de sorties naturalistes organisés 				
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	L'ensemble du site				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					

FORMATION ET SENSIBILISATION DES PUBLICS AUX ENJEUX NATURELS		Action	PI05					
		Type	N2000 ZSC et ZPS					
		Priorité	2					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux							
Objectif opérationnel	OO5.2 - Valoriser le patrimoine naturel du site							
Contexte	<p>L'une des missions de l'animation du site Natura 2000 est l'information et l'éducation du public quant à l'ensemble des intérêts et enjeux du site.</p> <p>L'ONCFS encadre aussi le temps d'une journée des étudiants de lycées agricoles, travaillant dans le domaine de la gestion de l'environnement, afin de leur expliquer la gestion de la RNCFS et de leur faire découvrir la faune accueillie sur le site (observation des oiseaux notamment).</p> <p>L'ONCFS participe aussi à une journée d'animation coordonnée par le PNRL, visant le grand public. Le thème est la découverte de la Réserve et de la biodiversité présente (avifaune notamment).</p> <p>L'ONCFS anime également une journée de formation auprès de l'INFOMA (Institut National de Formation des Personnels du Ministère de l'Agriculture) pour les futurs techniciens du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.</p> <p>Il s'agit de poursuivre ces actions bien ciblées dans la mesure des moyens de l'ONCFS.</p>							
Résultats attendus	➤ Une sensibilisation pour le respect de la réglementation et la valorisation du site							
Espèces visées	➤ /							
Habitats visés	➤ /							
Transversalités	➤							
Périodicité	Ponctuelle							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Animations ponctuelles de découverte du site (gestion, biodiversité accueillie) à destination d'un public cible (étudiants en lycée agricole, futurs techniciens, etc.) ou du grand public, sensibilisation des professionnels du tourisme et des pratiquants au respect des zones de quiétude (dans le cadre des missions de surveillance + via la diffusion de la plaquette sur les zones de quiétude), etc.	Animateur Natura 2000 ONCFS	Animateur Natura 2000 ONCFS	X	X	X	X	X

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A					
Partenaires associés	SMAT, CPIE				
Modes de réalisation	En interne				
Sources de financement potentielles	Autofinancement				
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle	Plan d'animations				
Indicateurs de réalisation	Animations réalisées				
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	Toute la RNCFS				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					
<p>Sensibilisation et information du public pratiquant le tourisme nautique au respect des zones de quiétude: La partition de certains secteurs en zones de quiétude permanentes et temporaires permet de favoriser une tranquillité pour l'avifaune qui y est présente, notamment en période de nidification.</p> <p>Un nombre croissant de touristes fréquente le lac de Madine, surtout en période estivale. Afin de sensibiliser plus particulièrement le public pratiquant le tourisme nautique (bateaux, canoës notamment) à l'importance du respect des zones de quiétude, une plaquette informant de la localisation et des conditions d'accès à ces zones sera réalisée.</p>					

REVISION DU REGLEMENT DE L'ARRETE DE LA RNCFS		Action	AD08				
		Type	HN2000				
		Priorité	1				
CADRE DE L'ACTION							
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux						
Objectif opérationnel	OO5.3 - Développer une gouvernance partagée du site et optimiser sa gestion administrative et technique						
Contexte	L'arrêté datant de 1997 n'est plus à jour. En effet, certaines parcelles de la propriété du SMAT sont manquantes. De plus, l'arrêté actuel ne réglemente pas des nouvelles activités de loisirs aériens (paramoteur, avions, montgolfière, ULM, drone...) et aquatiques (canoë, kitesurf, windsurf, école de voile, paddle, plongée...).						
Résultats attendus	➤ La cohérence de la réglementation et de la gestion sur l'ensemble du site.						
Espèces visées	➤ /						
Habitats visés	➤ /						
Transversalités	➤ Loi de 2006 ➤ AD09 - Mise en cohérence des périmètres de la RNCFS et de Natura 2000						
Périodicité	Ponctuelle						
MODALITES DES OPERATIONS							
Description des opérations	MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
			2016	2017	2018	2019	2020
A Ajustement de l'arrêté de création: correction des annexes cadastrales (intégrer certaines parcelles propriété du SMAT)	ONCFS	ONCFS					
B Prise en compte dans la réglementation de la RNCFS des nouvelles activités de loisirs visées par un prochain arrêté préfectoral	ONCFS	ONCFS					
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES							
Budget prévisionnel							
	2016	2017	2018	2019	2020		
A							
B							
Partenaires associés	DDT , SMAT						
Modes de réalisation	En interne						
Sources de financement potentielles							
SUIVI ET EVALUATION							
Modalités de contrôle	Arrêté de la RNCFS						
Indicateurs de réalisation	Arrêté de la RNCFS actualisé						

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné La RNCFS

Carte de localisation /

REMARQUES ET OBSERVATIONS

Quatre étangs satellites ont été acquis par le Conservatoire du Littoral lors des dix dernières années (étangs du Petit Pannes, du Grand Montfaucon, de la Perche et de Bailly). Ceux-ci assurent une complémentarité au plan d'eau principal pour l'accueil de l'avifaune notamment, de par leur situation en marge du lac et leur tranquillité.

Il serait utile d'engager une réflexion sur la faisabilité d'étendre le périmètre de la RNCFS aux étangs satellites propriétés du CELRL afin de leur faire bénéficier d'un statut de protection et de permettre d'y réglementer les usages (zone de quiétude).

MISE EN COHERENCE DES PERIMETRES DE LA RNCFS ET DE NATURA 2000		Action	AD09					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	2					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux							
Objectif opérationnel	OO5.3 - Développer une gouvernance partagée du site et optimiser sa gestion administrative et technique							
Contexte	<p>Le périmètre de la RNCFS et celui du site Natura 2000 ne se superposent pas totalement. Pour une amélioration de la visibilité des périmètres du site et de la cohérence de sa gestion, il paraît nécessaire de coordonner ces périmètres.</p> <p>De plus, quatre étangs satellites ont été acquis par le Conservatoire du Littoral lors des dix dernières années (étangs du Petit Pannes, du Grand Montfaucon, de la Perche et de Bailly). Ceux-ci assurent une complémentarité au plan d'eau principal pour l'accueil de l'avifaune notamment, de par leur situation en marge du lac et leur tranquillité.</p> <p>Il serait utile d'engager une réflexion sur la faisabilité d'étendre le périmètre de la RNCFS aux étangs satellites propriétés du CELRL afin de leur faire bénéficier d'un statut de protection et de permettre d'y réglementer les usages (zone de quiétude).</p>							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohérence de la délimitation des différents classements du site ➤ Apporter un statut réglementaire aux étangs périphériques au lac 							
Espèces visées	➤							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤ AD08 – Révision du règlement de l'arrêté de la RNCFS							
Périodicité	Ponctuelle							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Coordonner les périmètres Natura 2000 et RNCFS sur le parcellaire et les propriétés du Conservatoire du Littoral au niveau des étangs de Pannes et étudier les possibilités d'extension du périmètre de la réserve aux autres étangs Mont faucon, Bahi et Perche, propriétés du Conservatoire du Littoral, et à leur bassin versant	ONCFS et Animateur Natura 2000	ONCFS et Animateur Natura 2000, propriétaires			X		
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
Partenaires associés	CdL, SMAT, DDT, CENL							
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles								

SUIVI ET EVALUATION

Modalités de contrôle

Indicateurs de réalisation

Périmètres Natura 2000 et RNCFS ajustés

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

RNCFS et site Natura 2000

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

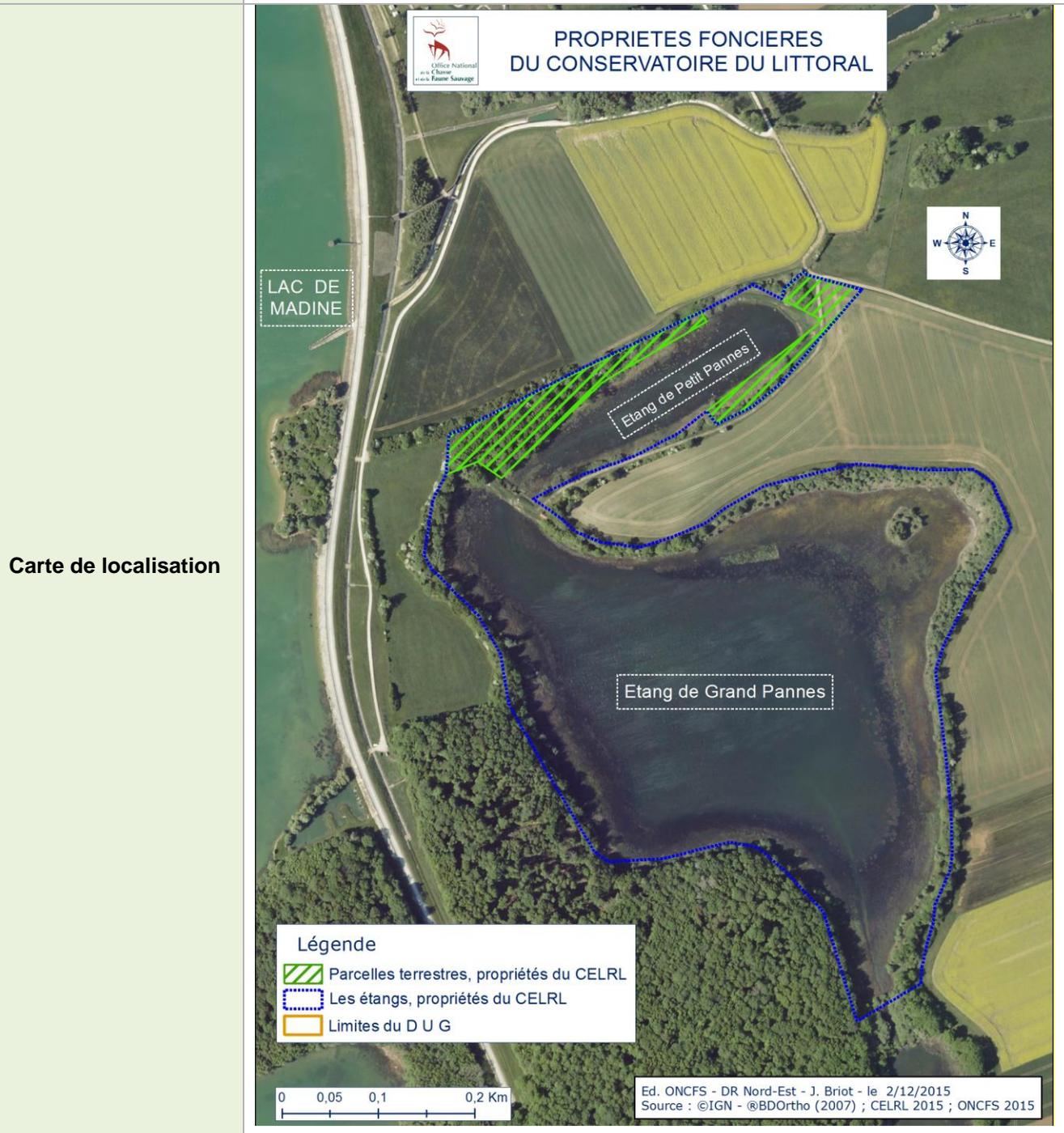
EXTENSION DE LA MAITRISE FONCIERE PAR LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL		Action	AD10					
		Type	HN2000					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux							
Objectif opérationnel	OO5.3 - Développer une gouvernance partagée du site et optimiser sa gestion administrative et technique							
Contexte	<p>Le Conservatoire du littoral est chargé de mener une politique foncière de préservation des espaces côtiers et lacustres remarquables pour leur valeur patrimoniale (histoire, nature et paysage), a compétence pour procéder à des achats sur les communes riveraines du Lac de Madine. Débutée en 2000, par l'acquisition de l'étang de Grand Pannes, l'intervention du CdL s'est poursuivie par l'achat du Petit Pannes en 2001 et l'étang du Grand Montfaucon en 2008. Ces acquisitions ont reçu des soutiens financiers de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, de la Région Lorraine et du Conseil Départemental de la Meuse. Dans le cadre de sa stratégie, le CdL a la volonté d'être plus présent sur le site, et principalement les étangs, afin de les protéger davantage.</p> <p>La stratégie de maîtrise foncière du CdL permettra à long terme de renforcer le réseau des espaces naturels déjà acquis. Ils sont en grande partie contigus aux terrains gérés par l'ONF et situés au sein des corridors écologiques existants. L'action foncière confortera l'espace tampon nécessaire à une meilleure qualité de la ressource en eau.</p> <p>Le CdL a établi une stratégie d'acquisition autour du lac de Madine à l'horizon 2050.</p>							
Résultats attendus	➤ Maitriser davantage l'espace pour une meilleure protection du site							
Espèces visées	➤							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤ Stratégie d'acquisition du CdL autour du lac de Madine à l'horizon de 2050							
Périodicité	Ponctuellement en fonction des opportunités							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Selon les opportunités et la stratégie foncière de l'établissement, étendre la maîtrise foncière du Conservatoire du Littoral en bordure du lac et des étangs périphériques	Conservatoire du Littoral	Conservatoire du Littoral	?	?	?	?	?
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A	?	?	?	?	?			
Partenaires associés	CENL, ONCFS, Animateur Natura 2000							
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles	État, agence de l'eau, région, département (en fonction de la nature du milieu sur la parcelle achetée)							

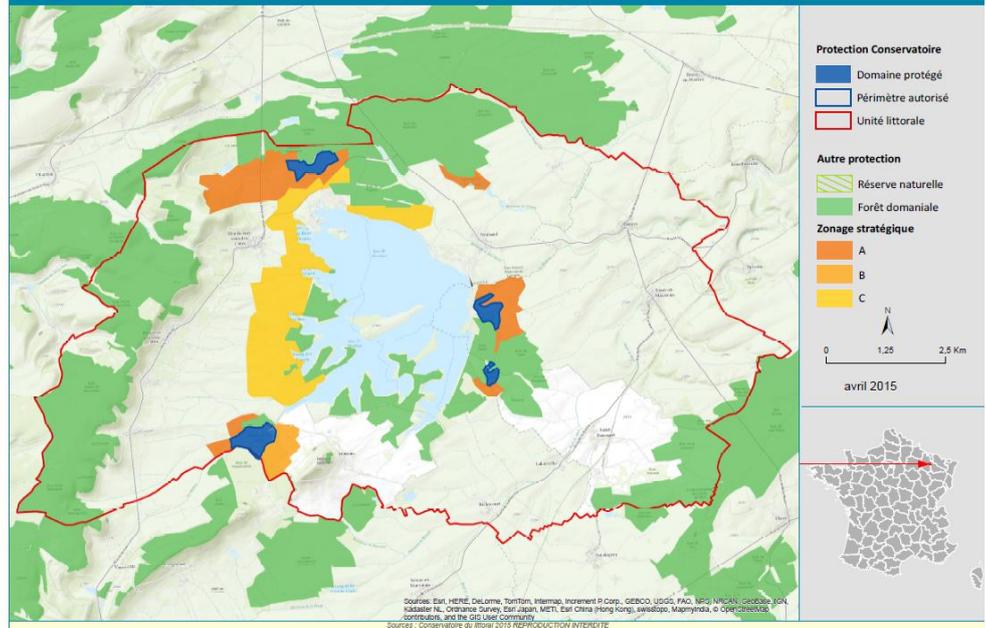
SUIVI ET EVALUATION

Modalités de contrôle	Contrat de vente
Indicateurs de réalisation	Acquisition(s) foncière(s)

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné	Bordure du lac et des étangs de Pannes
----------------------------	--





Zonage stratégique du Conservatoire du Littoral :

A et B : Zone d'intervention

C : Zone de vigilance

REMARQUES ET OBSERVATIONS

Maîtrise foncière des parcelles du chemin et riveraines : parvenir à la maîtrise des parcelles correspondant aux limites physiques de l'étang de Petit Pannes, au chemin d'accès et aux espaces riverains protecteurs (haie sur parcelle 19). Acquisition des parcelles 20, 21, 22 et 23 puis échange entre la partie boisée de la parcelle 19 et la partie cultivée de la 22

RENFORCEMENT DU PERSONNEL TECHNIQUE POUR LA GESTION DE LA RNCFS		Action		AD11						
		Type		HN2000						
		Priorité		1						
CADRE DE L'ACTION										
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux									
Objectif opérationnel	OO5.3 - Développer une gouvernance partagée du site et optimiser sa gestion administrative et technique									
Contexte	Pour libérer du temps de travail au conservateur de la réserve et mettre en œuvre les actions d'entretien prévues, il est nécessaire de recruter un ouvrier sur un temps partiel.									
Résultats attendus	➤ La réalisation des actions techniques prévues dans le DUG									
Espèces visées	➤ /									
Habitats visés	➤ /									
Transversalités	➤									
Périodicité	En continu									
MODALITES DES OPERATIONS										
Description des opérations				MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
						2016	2017	2018	2019	2020
A	Recrutement d'un ouvrier à temps partiel pour la mise en œuvre des actions d'entretien figurant dans le DUG			ONCFS	ONCFS	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES										
Budget prévisionnel										
	2016	2017	2018	2019	2020					
A	14000 €	14000 €	14000 €	14000 €	14000 €					
Partenaires associés										
Modes de réalisation	En interne									
Sources de financement potentielles	DREAL?, AERM?, région?									
SUIVI ET EVALUATION										
Modalités de contrôle	Contrat de travail									
Indicateurs de réalisation	Réalisation d'actions d'entretien prévu dans le DUG									
PERIMETRE D'INTERVENTION										
Territoire concerné	L'ensemble de la RNCFS									
Carte de localisation	/									
REMARQUES ET OBSERVATIONS										

MISE EN PLACE D'UN REGISTRE DES TRAVAUX		Action	AD12					
		Type	HN2000					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux							
Objectif opérationnel	OO5.3 - Développer une gouvernance partagée du site et optimiser sa gestion administrative et technique							
Contexte	Les différents documents de gestion du site de Madine et des étangs périphériques prévoient des travaux d'entretien. Pour une meilleure cohérence et une meilleure concertation entre les différents gestionnaires et acteurs locaux, un registre est nécessaire.							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avoir un historique et un suivi les travaux réalisés ➤ Meilleure organisation et planification des travaux 							
Espèces visées	➤ /							
Habitats visés	➤ /							
Transversalités	➤							
Périodicité	Annuelle							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Consigner tous les travaux réalisés sur l'ensemble du site dans un registre et les cartographier	ONCFS, CENL, animateur Natura 2000	ONCFS, CENL, animateur Natura 2000	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A	2 jours / agent	2 jours / agent	2 jours / agent	2 jours / agent	2 jours / agent			
Partenaires associés								
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles	Autofinancement							
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle	Registre des travaux							
Indicateurs de réalisation	Actualisation annuelle du registre							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	toute la RNCFS							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								

ANIMATION D'UNE BASE DE DONNEES SIG		Action	AD13					
		Type	HN2000					
		Priorité	2					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux							
Objectif opérationnel	OO5.3 - Développer une gouvernance partagée du site et optimiser sa gestion administrative et technique							
Contexte								
Résultats attendus	➤ Avoir une donnée facilement mobilisable							
Espèces visées	➤							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤							
Périodicité	Dès la première année et saisi en continu							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		MOA potentiel	MOE potentiel	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Création et mise à jour régulière d'une base de données centralisée de la biodiversité du site (géoréférencement des stations d'espèces protégées, des inventaires/suivis/état des lieux, etc. et intégrer les données dont disposent les différents partenaires) voir une convention d'échange entre l'ONCFS et le PNRL	PNRL, ONCFS	PNRL, ONCFS	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
Partenaires associés	CENL, GEML, COL, CdL, ONEMA, CPEPESC, ONF							
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles	Autofinancement							
SUIVI ET EVALUATION								
Modalités de contrôle	Base de données							
Indicateurs de réalisation	Partage de la base de données entre l'ONCFS et le PNRL							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	/							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								

ANIMATION DU DOCUMENT UNIQUE DE GESTION		Action	AD14					
		Type	N2000 ZSC et ZPS					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT5 - Développer une gestion partagée du site avec les acteurs locaux							
Objectif opérationnel	OO5.3 - Développer une gouvernance partagée du site et optimiser sa gestion administrative et technique							
Contexte	<p>La gestion de la RNCFS, des sites Natura 2000 et des propriétés du CdL fait intervenir plusieurs gestionnaires, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ONCFS, le gestionnaire de la RNCFS. À ce titre, il assure des missions de conservation de la faune sauvage et de ses habitats. ▪ Le CENL, cogestionnaire des étangs piscicoles périphériques au lac. Le CENL agit pour la préservation des milieux naturels par l'acquisition et la gestion de sites d'intérêt biologique remarquable. ▪ L'ONF est un établissement public à caractère industriel et commercial. Sa première mission est la gestion, l'aménagement des zones boisées et la commercialisation du bois récolté. Il assure aussi une mission de protection des milieux naturels, de gestion de la faune et d'information du public. L'ONF assure la gestion des forêts communales, du SMAT et du Département de la Meuse. Il s'appuie pour cela de plans d'aménagement forestiers, qui doivent être compatibles avec les objectifs et mesures inscrites dans le DocOb des sites Natura 2000. ▪ L'animateur Natura 2000, aujourd'hui assuré par l'État. Cependant, dans le cadre de la loi de Développement des Territoires Ruraux de 2005, la maîtrise d'ouvrage de l'animation pourra être transférée à une collectivité locale. 							
Résultats attendus	➤ Renforcement du partenariat entre gestionnaires et acteurs locaux							
Espèces visées	➤							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤							
Périodicité	En continu							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations	MOA potentiels	MOE potentiels	Calendrier					
			2016	2017	2018	2019	2020	
A	Conventionnement avec les usagers, rédaction des chartes, rédaction et diffusion d'un rapport d'activités annuel, organisation et animation d'une réunion annuelle du COPIL triple, etc.	Animateur Natura 2000, ONCFS, CdL	Animateur Natura 2000, ONCFS, CENL, SMAT, CDL, ONF	X	X	X	X	X

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A					
Partenaires associés	ONCFS, DDT de la Meuse, DREAL, CDL, PNRL, CENL, Préfet de Meurthe-et-Moselle, ONF, SMAT, Conseil régional de la chasse de Lorraine, Fédération départementale des chasseurs de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle, CPEPESC Lorraine, AERM, COL, AAPPMA, Communauté de communes, ONEMA, Chambre d'agriculture, agriculteurs,				
Modes de réalisation					
Sources de financement potentielles	FEDER ou FEADER dans le cadre de la mesure 323A du PDRH, crédits DREAL provenant de l'Etat				
SUIVI ET EVALUATION					
Modalités de contrôle	Évaluation du DUG				
Indicateurs de réalisation	Mise en œuvre des actions et suivis prévus dans le DUG relevant du programme Natura 2000				
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	/				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					

3.3. Fiches suivi naturaliste

SUIVI DE L'EVOLUTION DES POPULATIONS D'ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE (HORS OISEAUX ET MAMMIFERES)		Action					
		SE01					
		Type					
		N2000 ZSC					
		Priorité					
		1					
CADRE DE L'ACTION							
Objectif à long terme	OLT1 - Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue						
Contexte	Le site compte 5 espèces animales d'intérêt communautaire (hors oiseaux), dont la conservation a justifié la désignation de la ZSC du lac de Madine et des étangs de Pannes (ces espèces étant inscrites à l'annexe II de la DHFF) : le Cuivré des marais, le Damier de la Succise, la Bouvière, le Triton crêté et le Petit Rhinolophe						
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien voire amélioration de l'accueil d'espèces à haute valeur patrimoniale ➤ Assurer la continuité et la validité des suivis dans le temps 						
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : 1060 Cuivré des marais, 1065 Damier de la Succise, 1134 Bouvière, 1166 Triton crêté, Rainette, Leucorrhine sp. ➤ Autres : 						
Habitats visés	➤ /						
Transversalités	➤						
MODALITES DES OPERATIONS							
Description des opérations	Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier				
			2016	2017	2018	2019	2020
A Anticiper les formalités administratives et définir des protocoles de suivi spécifiques	MO: Animateur Natura 2000, MOE: Bureau d'étude, Animateur Natura 2000, CENL	Tous les 10 ans pour les grands groupes, tous les 5 ans pour les autres	X				
B Etat des lieux à réaliser				X			
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES							
Budget prévisionnel							
	2016	2017	2018	2019	2020		
A							
B		A évaluer sur devis					
Partenaires associés	Spécialistes, ONCFS, CENL, AERM						
Modes de réalisation							
Sources de financement potentielles	AERM et DREAL ??						
SUIVI ET EVALUATION							
Indicateurs de résultats	Évolution des populations d'intérêt prioritaire						
PERIMETRE D'INTERVENTION							
Territoire concerné	Ces suivis sont à concevoir de manière plus globale au niveau de l'ensemble des espaces protégés en périphérie du lac de Madine et étangs de Pannes						
Carte de localisation	/						
REMARQUES ET OBSERVATIONS							

SUIVI DES ESPECES PATRIMONIALES MENTIONNEES HISTORIQUEMENT		Action	SE02									
		Type	N2000 ZSC									
		Priorité	2									
CADRE DE L'ACTION												
Objectif à long terme	OLT1 - Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue											
Contexte	<p>Certaines espèces patrimoniales et à forts enjeux ont été observées historiquement. Même si ces espèces n'ont pas été revue récemment, leur présence reste potentielle (espèces en faible effectif et/ou peu détectables). Le Sonneur à ventre jaune n'a pas été retrouvé depuis 1996, l'Alyte accoucheur n'a pas été revu depuis plus de 10 ans, un seul individu de Leucorrhine à gros thorax a été observé en 1993. Depuis cette époque, l'espèce n'a pas été détectée, mais le milieu reste potentiellement favorable à l'accueil de celle-ci. Le Pélodyte ponctué est une espèce peu commune en Lorraine, dont les données de présence datent de plus de 7 ans. Sa présence est à confirmer », soit une donnée historique d'observation d'un individu en 1985. Depuis cette époque, aucune observation de l'espèce n'a été faite sur le site, malgré les nombreux inventaires herpétologiques réalisés depuis 1997.</p>											
Résultats attendus	➤ Maintien voire amélioration de l'accueil d'espèces à haute valeur patrimoniale											
Espèces visées	➤ Au titre de Natura 2000 : 1193 <i>Sonneur à ventre jaune</i> , 1042 <i>Leucorrhine à gros thorax</i> ➤ Autres : <i>Alyte accoucheur</i> , <i>Pélodyte ponctué</i> , <i>Ophioglosse vulgaire</i>											
Habitats visés	➤ /											
Transversalités	➤ Fiche Protocole 1 – Protocole de suivi des espèces patrimoniales mentionnées historiquement											
MODALITES DES OPERATIONS												
Description des opérations				Pilotes potentiels		Périodicité		Calendrier				
								2016	2017	2018	2019	2020
A	Recherche des espèces patrimoniales mentionnées historiquement en fonction de la localisation des dernières données			Animateur Natura 2000		Annuelle		X				
				CENL		Annuelle		X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES												
Budget prévisionnel												
	2016	2017	2018	2019	2020							
A	9 jours / agent	9 jours / agent	9 jours / agent	9 jours / agent	9 jours / agent							
Partenaires associés	CENL (pour les amphibiens et entomofaune), association lorraine d'entomologie (pour l'entomofaune), ONCFS											
Modes de réalisation	En interne											
Sources de financement potentielles	Autofinancement											
SUIVI ET EVALUATION												
Indicateurs de résultats	Rapport d'étude avec un comparatif des observations d'espèces patrimoniales citées par le passé											
PERIMETRE D'INTERVENTION												
Territoire concerné	L'ensemble du site, mais recherche ciblée aux localisations des données historiques											
Carte de localisation	/											
REMARQUES ET OBSERVATIONS												

SUIVI DES OISEAUX DES MILIEUX OUVERTS		Action	SE03					
		Type	N2000 ZPS					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT1 - Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue							
Contexte	La Pie-grièche écorcheur est une espèce inféodée aux milieux ouverts présentant une mosaïque de prairies et de haies, sa présence est donc indicatrice d'un bon état du milieu qu'elle fréquente.							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposition des modes de gestion qui soient compatibles avec le maintien de ces populations ➤ Accueil d'espèces témoignant de la fonctionnalité des corridors écologiques 							
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : A338 Pie-grièche écorcheur ➤ Autres : Oiseaux des milieux ouverts dont l'Alouette des champs, le Pipit farlouse, la Bergeronnette printanière, le Tarier pâtre, le Bruant proyer, etc. 							
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ prairie 							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fiche Protocole 2 – Protocole de suivi des oiseaux des milieux ouverts ➤ GH09 – Mise en œuvre d'un pâturage extensif par les troupeaux gérés en régie directe par l'ONCFS au niveau des queues de bassins du lac ➤ GH10 – Maintien des modalités de fauche tardive sur les parcelles agricoles ➤ SE22 – Suivi des pratiques pastorales réalisées par l'ONCFS 							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilote potentiel	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Protocole IPA (avec une attention particulière portée à la <i>Pie-grièche écorcheur</i> , mais aussi aux Bruants, Tariers, Linottes, etc.), avec abondance + sexe + indices de reproduction (si possible)	ONCFS	1 fois/mois entre avril et juin	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A	2,5 jours / agent	2,5 jours / agent	2,5 jours / agent	2,5 jours / agent	2,5 jours / agent			
Partenaires associés								
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles	ONCFS, DREAL?							
SUIVI ET EVALUATION								
Indicateurs de résultats	Évolution des populations d'oiseaux de milieux agricoles							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	Prairies en bordure du lac							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								

ACQUISITION DE CONNAISSANCES SUR LES MAMMIFERES		Action	SE04					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	2					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT1 - Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue							
Contexte	<p>Les connaissances disponibles sur les mammifères sont issues de données ponctuelles récentes ou d'inventaires spécifiques anciens, pour les chiroptères notamment. Sur l'ensemble du site, ce sont ainsi 41 espèces de mammifères qui ont été contactées, dont 8 carnivores, 10 chiroptères et 14 rongeurs.</p> <p>Parmi les 10 espèces de chauves-souris contactées, toutes sont classées à l'annexe IV de la DHFF et 2 figurent également à l'annexe II de la DHFF</p> <p>Le Chat sauvage est une espèce protégée en France et inscrite à l'annexe IV de la DHFF.</p>							
Résultats attendus	➤ Accueil d'espèces témoignant de la fonctionnalité des corridors écologiques							
Espèces visées	➤ Au titre de Natura 2000 : 1303 Petit Rhinolophe et chiroptères sp. ➤ Autres : Mammifères							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤ Fiche Protocole 3 – Protocole de suivi du Chat forestier ➤ Fiche Protocole 4 – Protocoles d'état des lieux sur les micromammifères							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations	Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier					
			2016	2017	2018	2019	2020	
A	Suivi des collisions avec la faune (saisie des données)	MOA : animateur Natura 2000 MOE : ONCFS	Annuelle	X	X	X	X	X
B	Mise en place d'un état des lieux sur la présence du Chat sauvage	MOA : animateur Natura 2000 MOE : GEML ou CROC ou prestataire	Sur 1 ou 2 années		X	X		
C	Mise en place d'un état des lieux sur les micromammifères	MOA : animateur Natura 2000 MOE : GEML ou prestataire	Sur 1 ou 2 années		X	X	X	
D	Etat des lieux sur les chiroptères (cf fiche SE30)	MOA : animateur Natura 2000, MOE : CPEPESC Lorraine ou NEOMYS ou prestataire	Tous les 5 ans		X			

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A	2 jours/agent	2 jours/agent	2 jours/agent	2 jours/agent	2 jours/agent
B		3000 € et 10 jours/agent	300 € et 8 jours/agent		
C		4 jours/agent	4 jours/agent	4 jours/agent	
D		15000			
Partenaires associés	Photographes, Association d'étude CROC sur les gros carnivores				
Modes de réalisation					
Sources de financement potentielles	FEADER, FEDER, Etat DREAL				
SUIVI ET EVALUATION					
Indicateurs de résultats	Évolution des connaissances sur les mammifères				
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	L'ensemble du site				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					
Proposition pour le suivi du Chat sauvage : la première année, l'étude peut se concentrer uniquement sur les pièges photographiques et leur analyse. En fonction des résultats de la première année, les pièges à poils pourront compléter l'étude par les photographies la deuxième année afin d'identifier l'espèce, voire les individus.					

SUIVI DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE		Action	SE05					
		Type	HN2000					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT1 - Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue							
Contexte	La Trame verte et bleue est ainsi constituée des zones vitales (réservoirs de biodiversité) et des éléments (corridors écologiques) qui permettent à une population d'espèces de circuler et d'accéder aux zones vitales.							
Résultats attendus	➤ Maintien des éléments locaux constitutifs du réseau de la trame verte et bleue							
Espèces visées	➤ Au titre de Natura 2000 : 1060 Cuivré des marais, 1065 Damier de la Succise, 1166 Triton crêté, A338 Pie-grièche écorcheur, Rainette ➤ Autres : Toutes espèces animales							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilote potentiel	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Veille sur l'intégration des corridors écologiques dans les documents d'urbanisme (consultation du PNRL au moment de la révision des PLU)	PNRL	ponctuelle					
B	Cartographie de synthèse des éléments de la TVB du site (trame humide, trame prairiale, trame forestière)	PNRL	ponctuelle	X				
C	Évaluation de la fonctionnalité des corridors en établissant une grille de critères simples par élément (haies, lisières, cours d'eau, etc.) sur le site	PNRL	ponctuelle	X				
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
B	7 jours							
C	5 jours							
Partenaires associés	ONCFS, CENL							
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles	Autofinancement							
SUIVI ET EVALUATION								
Indicateurs de résultats	Évolution du réseau de corridors							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	Tout le site							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								

SUIVI DE L'ETAT DES EAUX SUR LE BASSIN VERSANT DU LAC		Action	SE06					
		Type	HN2000					
		Priorité	2					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT1 - Préserver l'intégrité écologique et fonctionnelle du site et conforter son rôle au sein de la trame verte et bleue							
Contexte	Trois fois plus étendu que le plan d'eau en lui-même, le bassin versant du lac de Madine recouvre 3 220 ha. L'alimentation en eau du lac est assurée par les précipitations annuelles (à hauteur de 55 %) et les eaux de ruissellement : le ruisseau de la Madine, les fossés de drainage et les écoulements temporaires.							
Résultats attendus	➤ Atteinte du bon état des masses d'eau							
Espèces visées	➤							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤ SE28 – Réalisation d'un diagnostic agricole sur le bassin versant du lac							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilote potentiel	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Recueil des données issues des suivis établis par l'agence de l'eau : station 02077200 sur le Rupt-de-Mad à Essey-et-Maizerais (station RCS: suivis annuels) + station A732821T sur le lac de Madine à Nonsard-Larmache (station RCS: suivis tous les 6 ans + passages intermédiaires au bout de 3 ans) + stations 02077300 et 02077450 sur le ruisseau de la Madine à Buxières et à Pannes (stations RCO: suivis tous les 3 ans)	Agence de l'eau ?	Annuel					
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
Partenaires associés	CdL							
Modes de réalisation								
Sources de financement potentielles	Agence de l'eau							
SUIVI ET EVALUATION								
Indicateurs de résultats	Rapport de suivi							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	Bassin versant du lac et stations de données de l'agence de l'eau							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								

SUIVI DE L'AVIFAUNE EN STATIONNEMENT ET EN HIVERNAGE		Action		SE07				
		Type		N2000 ZPS				
		Priorité		1				
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site							
Contexte	Le lac de Madine est un site témoin, un indicateur de la population de l'avifaune et de la qualité de l'habitat. Un suivi de l'avifaune en stationnement et en hivernage permet de répondre à des problématiques locales (en période de vague de froid, le suivi permet d'apporter des éléments pour adapter les dates de chasse départementale)							
Résultats attendus	➤ Un monitoring sur les espèces et donc sur le milieu							
Espèces visées	➤ Autres : Oiseaux d'eau, particulièrement les anatidés et Foulque macroule							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤ Fiche Protocole 5 – Protocole de suivi de l'avifaune en stationnement et en hivernage							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Recensement exhaustif à partir de points fixes (dénombrement d'individus de chaque espèce observée)	pilote: ONCFS, MOE: ONCFS, COL	le dimanche le plus proche du 15 de chaque mois, toute l'année	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A	12 jours / agent	12 jours / agent	12 jours / agent	12 jours / agent	12 jours / agent			
Partenaires associés	Animateur Natura 2000							
Modes de réalisation								
Sources de financement potentielles	Autofinancement							

SUIVI ET EVALUATION	
Indicateurs de résultats	Diversité des espèces présentes (nombre d'espèces, effectifs) et leur évolution
PERIMETRE D'INTERVENTION	
Territoire concerné	Lac et étang de Pannes
Carte de localisation	/
REMARQUES ET OBSERVATIONS	

SUIVI DE LA REPRODUCTION DES OISEAUX D'EAU, DES LARIDES ET DES LIMICOLES		Action	SE08					
		Type	N2000 ZPS					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site							
Contexte	<p>Le lac de Madine et ses étangs satellites, dont l'étang de Grand Pannes, sont bien situés sur les voies de migration (orientation nord-est vers sud-ouest) et constituent des zones de halte migratoire pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau.</p> <p>Une diversité d'oiseaux limicoles fréquente le site chaque année, lorsque des vases exondées apparaissent.</p> <p>La Sterne pierregarin niche en nombre croissant sur les îlots artificiels (radeaux) construits sur le lac à son intention en 2004.</p>							
Résultats attendus	➤ Amélioration de la capacité d'accueil des milieux aquatiques et rivulaires							
Espèces visées	<p>➤ Au titre de Natura 2000 : A029 Héron pourpré, A021 Butor étoilé, A193 Sterne pierregarin, A177 Mouette pygmée</p> <p>➤ Autres : Canards, Grèbes, Blongios angiosnas, Fuligules, Foulque macroule, Poule d'eau, Râle d'eau, Héron cendré, Cygne tuberculé, Sternes, Oie cendré, Oulette d'égypte, Nette rousse, Goéland cendré, ...</p>							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤ Fiche Protocole 6 – Protocole de suivi de la reproduction des oiseaux d'eau, des laridés et des limicoles							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilote potentiel	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	<p>Recensement exhaustif du nombre de nichées/de jeunes pour les Canards colvert et chipeau, les Grèbes huppés et castagneux, Fuligules milouin et morillon, Foulque macroule, Poule d'eau, Râle d'eau, Cygne tuberculé.</p> <p>Recensement exhaustif du nombre de couples de Sternes.</p>	ONCFS	1/an chaque année d'avril à juillet	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A	14 jours agents	14 jours agents	14 jours agents	14 jours agents	14 jours agents			
Partenaires associés	Animateur Natura 2000							
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles	Autofinancement							

SUIVI ET EVALUATION	
Indicateurs de résultats	Diversité des espèces présentes (nombre d'espèces, effectifs, reproduction) et leur évolution
PERIMETRE D'INTERVENTION	
Territoire concerné	Lac et étang de Pannes ; radeaux situés en zone de quiétude permanente ; et vasières situées en queues de bassins 2 et 3.
Carte de localisation	/
REMARQUES ET OBSERVATIONS	

SUIVI DE LA REPRODUCTION DE L'AVIFAUNE DES ROSELIERES		Action		SE09				
		Type		N2000 ZPS				
		Priorité		1				
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site							
Contexte								
Résultats attendus	➤ Amélioration de la capacité d'accueil des milieux aquatiques et rivulaires							
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : A022 Blongios nain, A021 Butor étoilé, A081 Busard des roseaux, A272 Gorge bleue à miroirs ➤ Autres : Ardéidés et passereaux paludicoles, Rousserolle turdoïde, Rousserolle effarvate, Bruant des roseaux, Phragmite des joncs 							
Habitats visés	➤							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fiche Protocole 7 – Protocole du recensement du nombre de mâles chanteurs d'ardéidés et de passereaux paludicoles ➤ Fiche Protocole 8 – Protocole de suivi du Butor étoilé 							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Recensement du nombre de mâles chanteurs de Butors et de Blongios	ONCFS	chaque année d'avril à juillet	X	X	X	X	X
B	Recensement du nombre de couples de Busards des roseaux	ONCFS	chaque année d'avril à juillet	X	X	X	X	X
C	Suivi du Butor étoilé, comptages simultanés sur les étangs de la Woèvre et éventuellement enregistrements des chants d'individu	ONCFS, CENL, animateur Natura 2000	2 passages/an, entre mars et mai	X	X	X	X	X

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A	3 jours / agents	3 jours / agents	3 jours / agents	3 jours / agents	3 jours / agents
B	En même temps que les oiseaux d'eau	En même temps que les oiseaux d'eau	En même temps que les oiseaux d'eau	En même temps que les oiseaux d'eau	En même temps que les oiseaux d'eau
C	6 jours / agents	6 jours / agents	6 jours / agents	6 jours / agents	6 jours / agents
Partenaires associés	Animateur Natura 2000, COL, bénévoles				
Modes de réalisation	En interne				
Sources de financement potentielles	Autofinancement				
SUIVI ET EVALUATION					
Indicateurs de résultats	Diversité des espèces présentes (nombre d'espèces, effectifs, reproduction) et leur évolution				
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	Roselières en bordure du lac et de l'étang de Pannes				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					

SUIVI DES AMPHIBIENS		Action	SE10					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site							
Contexte	<p>L'ensemble des mares présentes sur les rives du lac a été prospecté et caractérisé par le PNRL en 2007. En 2010, un inventaire des amphibiens a été réalisé sur les étangs périphériques au lac et leurs milieux aquatiques annexes. Ces campagnes ont permis de recenser sur le site les 5 espèces d'urodèles présentes en région Lorraine et 6 des 13 espèces d'anoures de la région.</p> <p>Plusieurs espèces patrimoniales sont présentes sur le site, trouvant à proximité les milieux favorables à leur reproduction et à leur repos hivernal : le Triton crêté, le Triton ponctué, la Rainette verte.</p>							
Résultats attendus	➤ Amélioration de la capacité d'accueil des milieux pour les amphibiens							
Espèces visées	➤ Au titre de Natura 2000 : 1166 Triton crêté, ➤ Autres : le Triton ponctué, la Rainette verte							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤ Fiche Protocole 9 – Protocole de suivi des amphibiens							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Évaluation de l'abondance des populations (détection auditive et au moyen d'un troubleau), prospection de la totalité des mares et fossés du site	MOA : Animateur Natura 2000 MOE : PNRL, ONCFS, CENL	Tous les 5 ans à raison d'1 campagne/mois entre mars et juin	X				

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A	15 000 € si en externe				
Partenaires associés					
Modes de réalisation	En interne ou appel d'offre				
Sources de financement potentielles					
SUIVI ET EVALUATION					
Indicateurs de résultats	Diversité des espèces présentes, abondance par espèce				
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	L'ensemble des mares et fossés du site				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					

SUIVI DES ODONATES		Action	SE11				
		Type	N2000 ZSC				
		Priorité	2				
CADRE DE L'ACTION							
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site						
Contexte	<p>Depuis la réalisation des inventaires préliminaires à l'établissement du DocOb en 2000, de nouvelles espèces d'odonates ont été constatées sur le site et certaines n'ont pas été revues. Les dernières données recueillies sur ce groupe font état de 34 espèces présentes aux abords du lac de Madine et des étangs Pannes.</p> <p>Le site accueille plusieurs espèces considérées comme patrimoniales : la Cordulie à deux taches, l'Agrion nain, la leucorrhine à large queue, l'Orthetrum bleuisant et le Sympétrum méridional.</p> <p>Seule odonate observée sur le site et inscrite à l'annexe IV de la DHFF, la Leucorrhine à large queue (<i>Leucorrhinia caudalis</i>) est présente en abondance. La Leucorrhine à gros thorax (<i>Leucorrhinia pectoralis</i>), espèce figurant aux annexes II et IV de la DHFF, a été observée en 1993 aux abords de l'étang du Grand Montfaucon, situé au nord du lac de Madine. Depuis cette époque, l'espèce n'a pas été détectée, mais le milieu reste potentiellement favorable à l'accueil de celle-ci.</p>						
Résultats attendus	➤ Amélioration de la capacité d'accueil des milieux aquatiques et rivulaires						
Espèces visées	➤ Au titre de Natura 2000 : 1044 Agrion de mercure ➤ Autres : <i>Leucorrhine à large queue</i> , espèces déterminantes ZNIEFF						
Habitats visés	➤						
Transversalités	Étude par l'université de Metz sur les libellules de Madine						
MODALITES DES OPERATIONS							
Description des opérations	Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier				
			2016	2017	2018	2019	2020
A Prospection des milieux potentiellement favorables en se concentrant sur les espèces prioritaires ou rares, avec recherche des exuvies	MOA : animateur Natura 2000 MOE : prestataire, CENL	Tous les 5 ans à raison d'1 passage/mois entre mai et juin	X				

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A	10 jours / agent ou en externe				
Partenaires associés	CENL				
Modes de réalisation	Appel d'offres				
Sources de financement potentielles	Moyens de financement régional consacrés au CENL				
SUIVI ET EVALUATION					
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cahier des charges de l'appel d'offres ➤ Diversité des espèces, abondance par espèce et leur évolution 				
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	L'ensemble des milieux potentiellement favorables au sein du périmètre du DUG				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					

SUIVI DIACHRONIQUE DES ROSELIERES		Action	SE12					
		Type	HN2000					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site							
Contexte	<p>Concernant les étangs de Pannes, l'interprétation des photos aériennes disponibles depuis 1961 permet de constater l'importance de l'occupation spatiale des roselières et des herbiers aquatiques (caractéristique de Grand Pannes depuis plus de 50 ans).</p> <p>Les étangs de Pannes affichent ainsi un panel de roselières particulièrement diversifié en rapport à leur surface et abrite surtout une exceptionnelle prêle qui couvre une superficie importante.</p> <p>Les rives du lac de Madine sont également particulièrement riches en roselières, dont la superficie progresse régulièrement tous les ans et avec elle, le nombre d'espèces animales inféodées à ces milieux.</p> <p>Ces milieux représentent en effet une zone de refuge, de gagnage et de nidification pour nombre d'oiseaux (anatidés, oiseaux paludicoles, etc.). Elles constituent un lieu de tranquillité pour les amphibiens tels que la Rainette verte ou encore les odonates (zones d'émergence).</p>							
Résultats attendus	➤ Maintien de la surface en roselières							
Espèces visées	➤ Au titre de Natura 2000 : ➤ Autres : anatidés, oiseaux paludicoles, micromammifères, amphibiens (la Rainette verte), les odonates							
Habitats visés	➤ roselières							
Transversalités	➤							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations	Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier					
			2016	2017	2018	2019	2020	
A	Suivi cartographique des roselières par numérisation, depuis les années 1990 avec un pas de temps de 10 ans environ (obtention de photographies aériennes très détaillées en externe)	MOA : Animateur Natura 2000 MOE : Animateur Natura 2000, CENL	Tous les 5 ans		X			

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A		10000 € pour les photographies			
Partenaires associés	Perstataire (L'Europe vue du ciel SARL) pour l'acquisition de photographies aériennes, CENL				
Modes de réalisation	En interne				
Sources de financement potentielles	DREAL, agence de l'eau				
SUIVI ET EVALUATION					
Indicateurs de résultats	Évolution de la surface de roselières				
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	L'ensemble des roselières du site				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					

SUIVI LIMNIMETRIQUE DES ETANGS ET BASSINS DU LAC		Action	SE13					
		Type	HN2000					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site							
Contexte	En règle générale, à partir de mai, le bassin versant n'apporte plus d'eau dans les étangs (sauf fortes pluies). Aussi, le niveau d'eau des étangs et des bassins est amené à s'abaisser au cours de la période estivale sous l'action conjuguée de l'évaporation de la lame d'eau libre, de l'évapotranspiration des plantes et de l'infiltration de l'eau dans le sol de l'étang. À ces causes naturelles, il faut ajouter éventuellement le manque d'étanchéité des ouvrages, digues et moines.							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Détecter tout problème d'abaissement ou de montée anormale du niveau d'eau ➤ Maintien de niveaux d'eau favorables aux espèces aquatiques et paludicoles 							
Espèces visées	➤							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤ Etudes hydrophytes de l'université de Metz : équipe d'hydrobiologie							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Surveillance des niveaux d'eau par lecture des échelles limnimétriques des étangs de Pannes, en fonction des moyens disponibles (humain)	ONCFS, CENL	bimensuelle en période estivale et mensuelle le reste de l'année	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A	2 jours agent	2 jours agent	2 jours agent	2 jours agent	2 jours agent			
Partenaires associés	CdL							
Modes de réalisation								
Sources de financement potentielles	Autofinancement Agence de l'eau							
SUIVI ET EVALUATION								
Indicateurs de résultats	Évolution des niveaux d'eau							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	Étangs de Pannes et la digue des Marmonts							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								

SUIVI DE LA VEGETATION DES VASIERES		Action	SE14					
		Type	HN2000					
		Priorité	2					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site							
Contexte	Les vasières constituent des milieux pionniers d'un grand intérêt pour les oiseaux et en particulier pour les Oies, ainsi que certains canards de surface et limicoles qui y trouvent nourriture (invertébré, graines) et zones de repos bien dégagées et non dérangées. On retrouve des vasières sur les étangs de Pannes. De plus, les queues de bassins du lac présentent des vasières qui sont exondées chaque année en fin d'été, sous l'effet de l'évaporation et de la baisse du niveau du plan d'eau principal. Afin de compléter les données lacunaires pour le site, il est intéressant de mener un inventaire de la végétation des vasières lors des assecs. Cette étude n'a jamais été réalisée à ce jour. Les assecs sont réalisés tous les 5 à 10 ans							
Résultats attendus	➤ Compléter les données lacunaires pour le site							
Espèces visées	➤ Au titre de Natura 2000 : ➤ Autres : Oies, canards de surfaces, limicoles							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Réalisation d'une dizaine de relevés phytosociologiques géoréférencés	MOA : Animateur Natura 2000 MOE: CENL (pour les étangs) ONCFS (pour les bassins)	Suite aux assecs des étangs ou aux vidanges des bassins. Prochain assec pas avant 2024					
B	Cartographie au 1/2000ème de la flore s'appuyant sur les photographies aériennes de L'Europe vue du ciel SARL)	Animateur Natura 2000						
C	Cartographie au 1/2000ème de la flore liée aux assecs du Grand Pannes	CENL						
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
B		2 jours						
C								
Partenaires associés								
Modes de réalisation								

Sources de financement potentielles	
SUIVI ET EVALUATION	
Indicateurs de résultats	Diversité de la végétation des vasières et son évolution
PERIMETRE D'INTERVENTION	
Territoire concerné	Étangs et bassins
Carte de localisation	/
REMARQUES ET OBSERVATIONS	
Un diagnostic complet du fonctionnement de l'étang de Grand Pannes est effectué lors des nouveaux plans de gestion. Il permet de définir le besoin d'effectuer un assec de l'étang. La cartographie sera alors à effectuer à la suite de l'assec.	

SUIVI DES HERBIERS AQUATIQUES		Action	SE15					
		Type	HN2000					
		Priorité	2					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site							
Contexte	<p>Le lac de Madine et les étangs de pannes sont connus pour abriter une grande diversité d'herbiers aquatiques.</p> <p>Au regard des habitats aquatiques décrits pour le lac de Madine et les étangs de Pannes, plusieurs sont considérés d'intérêt communautaire, à savoir :</p> <p>« Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou <i>Hydrocharition</i> » (3150) et « Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Characées » (3140).</p> <p>Parmi les tendances évolutives notables sur les rives du lac de Madine, figurent la prolifération des herbiers d'Élodée de Nuttall (<i>Elodea nuttallii</i>), espèce invasive particulièrement compétitrice qui tend à supplanter les autres formations.</p>							
Résultats attendus	➤ Stabilité du niveau trophique du lac et des étangs							
Espèces visées	➤ Espèces végétales aquatiques							
Habitats visés	<p>➤ Au titre de Natura 2000 : 3150 Lacs eutrophes* naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition, 3140 Eaux oligo-mésotrophes avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.</p> <p>➤ Autres : Ensembles des herbiers aquatiques</p>							
Transversalités	➤ RE01 – Diagnostic sur les impacts de la prolifération de l'Élodée de Nuttall et propositions de gestion							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Recueil des données issues des études établies par l'agence de l'eau: macrophytes du lac	AERM	Ponctuelle					
B	Suivi des herbiers aquatiques sur les étangs	CENL	tous les 3 ans, entre mi et fin juin selon le développement de la végétation	X			X	
C	Etat des lieux par photo-aériennes de l'étendue des herbiers aquatiques	Animateur Natura 2000	Ponctuelle		X			

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A					
B	4 jours/agent			4 jours/agent	
C		A évaluer sur devis			
Partenaires associés	Prestataire pour les photo-aériennes				
Modes de réalisation					
Sources de financement potentielles					
SUIVI ET EVALUATION					
Indicateurs de résultats	Évolution de la surface d'herbiers et présence d'espèces indicatrices				
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	Herbiers aquatiques du lac et des étangs				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					

SUIVI DE LA DYNAMIQUE SEDIMENTAIRE DES MILIEUX AQUATIQUES		Action		SE16					
		Type		HN2000					
		Priorité		2					
CADRE DE L'ACTION									
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site								
Contexte	Le phosphore contenu dans les sédiments pourrait favoriser l'Élodée de Nuttall, espèce invasive proliférant sur le lac depuis les années 2008-2009. L'Élodée est source de nuisances pour la circulation sur l'eau, les activités de loisirs et la baignade. Elle semble envahir des secteurs au-delà des zones colonisées précédemment par les potamots, et dans de plus grandes profondeurs. Cette Élodée a également un impact écologique puisqu'elle tend à supplanter les autres espèces de macrophytes et réduire ainsi la diversité des herbiers.								
Résultats attendus	➤ Stabilisation de l'atterrissement des bassins								
Espèces visées	➤								
Habitats visés	➤								
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ RE01 – Diagnostic sur les impacts de la prolifération de l'Élodée de Nuttall et propositions de gestion ➤ Étude menée par l'université de Metz relative au diagnostic sur les élodées ➤ Étude de l'agence de l'eau 								
MODALITES DES OPERATIONS									
Description des opérations		Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier					
				2016	2017	2018	2019	2020	
A	Évaluation par mesure directe à l'aide de profils bathymétriques avec points de mesure à intervalles réguliers (dans le temps et l'espace) ou par mesure indirecte en utilisant des pièges à sédiments		MOA : PNRL, MOE : Université de Metz ?	Ponctuelle					
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES									
Budget prévisionnel									
	2016	2017	2018	2019	2020				
A									
Partenaires associés	AERM, CdL								
Modes de réalisation									
Sources de financement potentielles									
SUIVI ET EVALUATION									
Indicateurs de résultats	Évolution des apports en MES								
PERIMETRE D'INTERVENTION									
Territoire concerné									
Carte de localisation	/								
REMARQUES ET OBSERVATIONS									

SUIVI DES ESPECES VEGETALES INDICATRICES DE PRATIQUES EXTENSIVES		Action					
		Type	Priorité				
		SE17	N2000 ZSC				
		1					
CADRE DE L'ACTION							
Objectif à long terme	OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales						
Contexte	<p>Les enjeux agroenvironnementaux du site concernent principalement la préservation dans un bon état de conservation de prairies de fauche et de pâture, et notamment de l'habitat naturel d'intérêt communautaire de prairie maigre de fauche de basse altitude, ainsi que la préservation d'espèces d'intérêt communautaire, comme la Pie-grièche écorcheur, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.</p> <p>Certaines plantes sont considérées comme indicatrices de pratiques extensives.</p>						
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Localisation des prairies à pratiques extensives afin de maintenir les surfaces en prairies permanentes sur les zones humides et de préserver les fonctions environnementales des prairies permanentes humides riches en espèces. 						
Espèces visées	➤						
Habitats visés	➤ prairies						
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ GH09 – Mise en œuvre d'un pâturage extensif par les troupeaux gérés en régie directe par l'ONCFS au niveau des queues de bassins du lac ➤ GH10 – Maintien des modalités de fauche tardive sur les parcelles agricoles ➤ PI02 – Rédaction et animation d'un PAEC et montage des MAEC ➤ SE18 – Suivi des lépidoptères ➤ SE21 – Suivi des dynamiques végétales des habitats ouverts ➤ SE22 – Suivi des pratiques pastorales ➤ SE26 – Suivi cartographique des habitats ➤ Fiche Protocole 10 – Protocole de suivi des espèces végétales indicatrices de pratiques extensives 						
MODALITES DES OPERATIONS							
Description des opérations	Pilote potentiel	Périodicité	Calendrier				
			2016	2017	2018	2019	2020
A Relevés floristiques	Animateur Natura 2000	Tous les 5 ans		X			

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A		A évaluer sur devis			
Partenaires associés	ONCFS, PNRL				
Modes de réalisation					
Sources de financement potentielles					
SUIVI ET EVALUATION					
Indicateurs de résultats	Diversité des espèces présentes				
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	Prairies au sein du périmètre du DUG				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					
Les prairies sous contrat MAEt « Maintien de l'équilibre agri-écologique d'une prairie naturelle en faveur des zones humides et de leurs services rendus » doit faire un état des lieux à mi parcours.					

SUIVI DES LEPIDOPTERES		Action	SE18
		Type	N2000 ZSC
		Priorité	1
CADRE DE L'ACTION			
Objectif à long terme	OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales		
Contexte	<p>Parmi les espèces recensées sur le site, plusieurs sont des bioindicateurs pertinents de la qualité des milieux qu'ils fréquentent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'Azuré du trèfle est présent dans les zones à luzerne et à trèfle de Madine ▪ Le Grand Mars changeant, papillon inféodé aux milieux forestiers, affectionne particulièrement les boisements clairs mixtes et légèrement humides. ▪ Le Petit Mars changeant est plutôt lié aux abords boisés des milieux humides et a été constaté en bordure forestière du bassin 3 du lac. <p>Les enjeux en termes de papillons se rapportent également à la présence d'espèces inscrites aux annexes II et IV de la DHFF :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Cuivré des marais, espèce fréquentant les roselières inondées à Patience d'eau (<i>Rumex hydrolatum</i>), a été observée au niveau du lac de Madine et de l'étang de Grand Pannes. Se reproduisant en très petite population, le Cuivré des marais est une espèce à forte capacité de dispersion, considérée en bon état de conservation sur le site. ▪ Le Damier de la Succise a été découvert au niveau du lac de Madine uniquement, dans des prairies humides abandonnées. Ces prairies en cours d'enfrichement abritent la plante hôte de ce papillon en milieu humide : la Succise des près (<i>Succisa pratensis</i>). Bien que seules 2 petites populations relictuelles d'une vingtaine d'individus aient été observées, l'espèce a déjà montré sa capacité à mettre à profit des zones de prairies peu ou non fauchées pour développer des populations. 		
Résultats attendus	➤ Présence du cortège faunistique typique		
Espèces visées	➤ Au titre de Natura 2000 : 1060 Cuivré des marais, 1065 Damier de la Succise		
Habitats visés	➤		
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ GH09 – Mise en œuvre d'un pâturage extensif par les troupeaux gérés en régie directe par l'ONCFS au niveau des queues de bassins du lac ➤ GH10 – Maintien des modalités de fauche tardive sur les parcelles agricoles ➤ PI02 – Rédaction et animation d'un PAEC et montage des MAEC ➤ SE21 – Suivi des dynamiques végétales des habitats ouverts ➤ SE22 – Suivi des pratiques pastorales réalisé par l'ONCFS ➤ Fiche Protocole 11 – Protocole de suivi des lépidoptères 		

MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Suivi spécifique (abondance) du Cuivré des marais et du Damier de la Succise	MOA : Animateur Natura 2000 MOE : PNRL, CENL	Annuelle	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A		½ jour / agent pour la cartographie des milieux potentiels + 2 jours /agent de prospection						
Partenaires associés	ONCFS, Animateur Natura 2000							
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles	Autofinancement							
SUIVI ET EVALUATION								
Indicateurs de résultats	Diversité des espèces présentes							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	L'ensemble des milieux potentiellement favorables au sein du périmètre du DUG							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								

SUIVI DES ORTHOPTERES		Action	SE19					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	2					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales							
Contexte	Encore peu connu, ce taxon est pourtant indicateur des modifications de fonctionnement des milieux (réaction rapide aux changements). Aucun inventaire n'a été réalisé sur les rives du lac de Madine. Sur les étangs de Pannes, un inventaire approfondi des orthoptères a été mené en 2010. Celui-ci a permis de contacter 13 espèces typiques de zones humides, parmi lesquelles peut être cité le Conocéphale des roseaux (<i>Conocephalus dorsalis</i>), assez abondant dans toutes les prèlaies de Grand Pannes. La Courtilière (<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>) a également été contactée au Grand Pannes (2 chanteurs). Ces 2 espèces, ainsi que le Criquet ensanglanté (<i>Stethophyma grossum</i>) sont considérés comme patrimoniaux.							
Résultats attendus	➤ Améliorer les connaissances sur les lépidoptères							
Espèces visées	➤ Autres : Conocéphale des roseaux (<i>Conocephalus dorsalis</i>), Courtilière (<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>), Criquet ensanglanté (<i>Stethophyma grossum</i>)							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤ Fiche Protocoles 12 – Protocole d'inventaire des orthoptères							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations	Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier					
			2016	2017	2018	2019	2020	
A	Etat des lieux (par capture ou par chant)	MOA : Animateur Natura 2000, MOE : prestataire ou CENL	Juillet à septembre			X		
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A			7000 à 10000 €					
Partenaires associés	ONCFS, CENL, Animateur Natura 2000							
Modes de réalisation	Appel d'offre							
Sources de financement potentielles	DREAL							
SUIVI ET EVALUATION								
Indicateurs de résultats	Diversité des espèces présentes							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	L'ensemble des milieux potentiellement favorables au sein du périmètre du DUG							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								

SUIVI DE LA REPRODUCTION DE LA CIGOGNE BLANCHE		Action	SE20					
		Type	N2000 ZSP					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales							
Contexte	L'espèce a fait l'objet d'un programme d'introduction sur le site en 2005. Sur les 2 individus relâchés, il n'en reste aujourd'hui plus qu'un, qui forme un couple avec un individu sauvage. Chaque année, ils établissent leur nid sur un perchoir aménagé dans une prairie au niveau de la ferme de Buxéraubois. Un second couple de cigognes, formé par des individus sauvages, s'est établi cette année sur une plateforme aménagée initialement pour le Balbuzard, en bordure des étangs de Pannes.							
Résultats attendus	➤ Maintien de la reproduction de la Cigogne blanche							
Espèces visées	➤ Au titre de Natura 2000 : A031 Cigogne blanche							
Habitats visés	➤							
Transversalités	➤							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilote potentiel	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Installation d'une caméra pour suivre le couple de la ferme de Buxéraubois et comprendre les raisons des échecs de reproduction	ONCFS	Avril à juillet	X	X	X	X	X
B	Analyse des images, suivi de la couvaison des couples au printemps au niveau des plateformes artificielles (2 couples en 2015)		Ponctuellement	X	X	X	X	X
C	Comptage des jeunes en juin et organisation des opérations de baguage (si possible)		Fin juin	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A	800 € 1 jour / agent	1 jour / agent	1 jour / agent	1 jour / agent	1 jour / agent			
B	1 jour / agent	1 jour / agent	1 jour / agent	1 jour / agent	1 jour / agent			
C	1 jour / agent	1 jour / agent	1 jour / agent	1 jour / agent	1 jour / agent			
Partenaires associés	appui technique de ERDF : nacelle, Animateur Natura 2000							
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles	ONCFS							
SUIVI ET EVALUATION								
Indicateurs de résultats	Évolution du succès de reproduction							

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

ferme de Buxéraubois, plateformes artificielles

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

SUIVI DES DYNAMIQUES VEGETALES DES HABITATS OUVERTS		Action		SE21				
		Type		HN2000				
		Priorité		2				
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales							
Contexte	La mosaïque de milieux ouverts présente sur le périmètre du DUG est favorable à l'accueil d'une grande diversité floristique et du cortège d'espèces animales associées. Trouvant les milieux nécessaires à leur reproduction (lépidoptères) ou à leur nourriture (odonates), ces prairies abritent une entomofaune particulièrement riche, et de ce fait, les espèces insectivores associées (oiseaux d'eau et passereaux prairiaux, chiroptères, amphibiens, reptiles, etc.).							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de dérive nitrophile ou rudérale ➤ Pas de dérive vers des faciès d'abandon ou d'embroussaillage 							
Espèces visées	➤							
Habitats visés	➤ Prairies							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ SE17 – Suivi des espèces végétales indicatrices de pratiques extensives ➤ SE26 – Suivi cartographique des habitats ➤ Fiche Protocole 13 – Protocole de suivi des dynamiques végétales des habitats ouverts 							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Réaliser des relevés de points de contact entre la végétation et une tige verticale et prise de vue photographique des transects au moment des relevés	pilote: Animateur Natura 2000 MOE: prestataire, CENL	tous les 5 ans					
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A	A évaluer sur devis							
Partenaires associés								
Modes de réalisation	Appel d'offres							
Sources de financement potentielles								
SUIVI ET EVALUATION								
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cahier des charges de l'appel d'offres ➤ Contract avec le prestataire ➤ Évolution des cortèges nitrophiles et rudéraux et évolution des espèces caractéristiques des faciès d'abandon 							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	Habitats ouverts sur le site							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								

SUIVI DES PRATIQUES PASTORALES REALISEES PAR L'ONCFS		Action	SE22					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales							
Contexte	<p>Dans le cadre d'un contrat Natura 2000, l'ONCFS met en œuvre des pratiques de pâturage extensif par des races rustiques (bovins de race Highland cattle, et équins de race Konik polski), sur une quinzaine d'hectares de prairies, appartenant au SMAT.</p> <p>Il a été observé que le sur-piétinement sur les zones de Succise n'était pas favorable au Damier de la Succise.</p>							
Résultats attendus	➤ Maintien d'une pression de pâturage garante du bon état de conservation des habitats							
Espèces visées	➤ Au titre de Natura 2000 : 1060 Cuivré des marais, 1065 Damier de la Succise, A338 Pie-grièche écorcheur							
Habitats visés	➤ Prairies pâturées							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ GH09 – Mise en œuvre d'un pâturage extensif par les troupeaux gérés en régie directe par l'ONCFS au niveau des queues de bassins du lac ➤ GH10 – Maintien des modalités de fauche tardive sur les parcelles agricoles ➤ SE23 – Suivi des bandes refuge ➤ AD01 – Élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour la gestion des haies, des éléments arborés hors forêt, des bords de route et des chemins forestiers 							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilote potentiel	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Tenue du cahier de pâturage rédigé dans le cadre du CN2000	ONCFS	En continu	X	X	X	X	X
B	Bilan : évaluer le résultat du pâturage par les troupeaux en fonction de l'objectif visé (estimer si la pression du pâturage est adaptée, zones sur/sous pâturées, zones trop piétinées...)		bilan annuel	X	X	X	X	X
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A	1 jour agent	1 jour agent	1 jour agent	1 jour agent	1 jour agent			
B	½ jour / agent	½ jour / agent	½ jour / agent	½ jour / agent	½ jour / agent			
Partenaires associés	Animateur Natura 2000							
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles	ONCFS							

SUIVI ET EVALUATION

Indicateurs de résultats

Évolution de la pression de pâturage

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Prairies pâturées sur le site

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

SUIVI DES BANDES REFUGE		Action	SE23					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales							
Contexte	La mise en place d'une bande refuge fait référence à une MAEC. En effet, l'implication des agriculteurs locaux dans la démarche d'amélioration des pratiques agricoles en faveur de la biodiversité sur le site s'est traduite par la mise en place de Mesures AgroEnvironnementales. Cette mesure propose une bande refuge de 7,5 m de large, non fauchée et non pâturée avant le 15 août.							
Résultats attendus	➤ Fonctionnalité des bandes refuges							
Espèces visées	➤ Au titre de Natura 2000 : 1060 Cuivré des marais, 1065 Damier de la Succise, A338 Pie grièche écrosser							
Habitats visés	➤ Autres : Tarier des prés, l'avifaune et l'entomofaune							
Habitats visés	➤ prairies							
Transversalités	➤ SE03 – Suivi des oiseaux des milieux ouverts ➤ SE18 – Suivi des lépidoptères ➤ SE19 – Suivi des orthoptères							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilote potentiel	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Localisation des bandes refuge par cartographie	Animateur Natura 2000	Tous les 5 ans			X		
B	Suivi de l'avifaune et de l'entomofaune à rapprocher des autres suivis menés		2 passages tous les 5 ans par bande (lors des suivis des espèces)			X		
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A			1 jour/ agent					
B			1 à 2 jours / agent					
Partenaires associés								
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles								
SUIVI ET EVALUATION								
Indicateurs de résultats	Nombre d'espèces observées par rapport au nombre d'espèces attendu							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	Prairies du site							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								

SUIVI DE LA VEGETATION PATRIMONIALE EN FORET		Action		SE24				
		Type		N2000 ZSC				
		Priorité		1				
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT4 - Développer une gestion durable des milieux forestiers riverains du lac et favoriser leur potentiel d'accueil							
Contexte	<p>Les forêts de la Woèvre présentent une grande variété de sylvofaciès en raison des propriétés physico-chimiques des différents substrats rencontrés.</p> <p>Le bois de la Maillette accueille la seule station à Ail des ours (<i>Allium ursinum</i>) du site. Le Département de la Meuse a annoncé son intention d'exploiter ce bois d'ici quelques années, avec la création du chemin d'exploitation en 2019 et 2-3 ans plus tard la première coupe d'amélioration avec éclaircies (pas de renouvellement du peuplement avant 2023). La station à Ail des ours sera par ailleurs mise en défens.</p>							
Résultats attendus	➤ Maintien des stations d'espèces végétales remarquables							
Espèces visées	➤							
Habitats visés	➤ Frênaies-chênaies à ail, habitats d'intérêt communautaire							
Transversalités	➤ SE25 – Suivi de la végétation forestière							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilote potentiel	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Localisation et mise en défens de l'habitat de Frênaie-chênaie à Ail des ours et suivi des autres habitats forestiers patrimoniaux	ONF	Avant les opérations de martelages					
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A								
Partenaires associés	PNR, ONCFS, Animateur Natura 2000							
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles								
SUIVI ET EVALUATION								
Indicateurs de résultats	Présence de stations d'espèces remarquables et leur évolution							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	Milieux forestiers du site							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								

SUIVI DE LA VEGETATION FORESTIERE		Action	SE25					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT4 - Développer une gestion durable des milieux forestiers riverains du lac et favoriser leur potentiel d'accueil							
Contexte	<p>La gestion des boisements intégrés au périmètre du DUG est majoritairement confiée à l'ONF (exceptés pour les 3,8 ha de forêts appartenant au CdL). Appartenant essentiellement au SMAT et au Département de la Meuse (quelques parcelles relèvent de propriétaires privées), ces forêts font l'objet d'une gestion sylvicole adaptée aux attentes des propriétaires.</p> <p>Du fait de leur position en zone Natura 2000, il serait intéressant que la prise en compte des enjeux environnementaux locaux soit plus ambitieuse dans les boisements riverains du lac, avec notamment le développement d'un réseau de bois favorable à la biodiversité ou une gestion raisonnée des lisières intra-forestières.</p> <p>Les boisements du site abritent des espèces forestières et cavernicoles de grand intérêt patrimonial, tels que les pics et les chiroptères, qui y trouvent nourriture et refuge. Les éléments de diversité, tels que les arbres « bio » (à cavités, vieux bois, etc.) et les mardelles, offrent des microhabitats abritant une faune et flore spécifiques. Ainsi, les grands et vieux arbres situés en lisière des forêts servent notamment de reposoirs pour les rapaces. Les éléments de biodiversité indicateurs de la maturité de ces boisements seraient à rechercher en priorité sur le site afin de mieux connaître la valeur patrimoniale des boisements.</p>							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien de l'intégrité de la composition dendrologique ➤ Augmentation des potentialités biologiques des forêts (bois mort, gros arbres, arbres porteurs de micro-habitats) 							
Espèces visées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au titre de Natura 2000 : ➤ Autres : les pics, les rapaces 							
Habitats visés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ milieux forestiers 							
Transversalités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ SE24 – Suivi de la végétation patrimoniale en forêt ➤ AD04 – Élaboration d'une convention relative aux bonnes pratiques forestières ➤ GH16 – Gestion sylvicole adaptée aux enjeux naturalistes 							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Exploitation des données de l'ONF concernant les arbres bio géo-référencés (récolté lors des martelages), cartographie et analyse	ONF	Actualisation annuelle	X	X	X	X	X
B	Mise en place d'un Indice de Biodiversité Potentiel	ONF, Animateur Natura 2000				X		

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES					
Budget prévisionnel					
	2016	2017	2018	2019	2020
A	2 jours / agent	1 jour / agent	1 jour / agent	1 jour / agent	1 jour / agent
B					
Partenaires associés	ONCFS, ONF				
Modes de réalisation	En interne				
Sources de financement potentielles					
SUIVI ET EVALUATION					
Indicateurs de résultats	Stabilité de la composition dendrologique Évolution du volume de bois mort et de gros arbres				
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Territoire concerné	Milieux forestiers du site				
Carte de localisation	/				
REMARQUES ET OBSERVATIONS					

SUIVI CARTOGRAPHIQUE DES HABITATS		Action	SE26					
		Type	N2000 ZSC					
		Priorité	1					
CADRE DE L'ACTION								
Objectif à long terme	OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales OLT4 - Développer une gestion durable des milieux forestiers riverains du lac et favoriser leur potentiel d'accueil							
Contexte	Les relevés phytosociologiques successifs réalisés sur le périmètre du DUG ont permis d'identifier de nombreux habitats naturels : des habitats aquatiques, rivulaires humides, ouverts et forestiers, dont 8 sont identifiés d'intérêt communautaire.							
Résultats attendus	➤ Maintien de la mosaïque de milieux							
Espèces visées	➤							
Habitats visés	➤ L'ensemble des habitats au sein du périmètre du DUG							
Transversalités	➤ GH12 – Maintien et/ou restauration des habitats remarquables ➤ SE12 – Suivi diachronique des roselières ➤ SE14 – Suivi de la végétation des vasières ➤ SE15 – Suivi des herbiers aquatiques ➤ SE21 – Suivi des dynamiques végétales des habitats ouverts ➤ SE27 – Suivi de l'état de conservation des habitats Natura 2000							
MODALITES DES OPERATIONS								
Description des opérations		Pilote potentiel	Périodicité	Calendrier				
				2016	2017	2018	2019	2020
A	Actualisation de la cartographie des habitats sur l'ensemble du site par l'intermédiaire de photographies aériennes	Animateur Natura 2000	tous les 5 ans		X	X		
MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES								
Budget prévisionnel								
	2016	2017	2018	2019	2020			
A		A évaluer sur devis	A évaluer sur devis					
Partenaires associés	Prestataire pour les photo-aériennes (L'Europe vue du ciel SARL), recouper les informations avec les interprétations du CENL et l'ONCFS							
Modes de réalisation	En interne							
Sources de financement potentielles								
SUIVI ET EVALUATION								
Indicateurs de résultats	Évolution des surfaces respectives des différents habitats							
PERIMETRE D'INTERVENTION								
Territoire concerné	Rives du lac et étangs de Pannes							
Carte de localisation	/							
REMARQUES ET OBSERVATIONS								

SUIVI DE L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS NATURA 2000

Action	SE27
Type	N2000 ZSC
Priorité	1

CADRE DE L'ACTION

Objectif à long terme	<p>OLT2 - Améliorer la qualité et la fonctionnalité des milieux aquatiques et rivulaires sur le site</p> <p>OLT3 - Développer une gestion conservatoire des milieux agricoles et ouverts garante du maintien du cortège d'espèces prairiales</p> <p>OLT4 - Développer une gestion durable des milieux forestiers riverains du lac et favoriser leur potentiel d'accueil</p>
Contexte	Sur le périmètre du DUG, 8 habitats d'intérêt communautaire ont été identifiés. Ces habitats figurent à l'annexe I de la DHFF et ont justifié la désignation de la ZSC du lac de Madine et des étangs de Pannes
Résultats attendus	➤ Maintien de l'état de conservation des habitats patrimoniaux
Espèces visées	➤
Habitats visés	➤ Au titre de Natura 2000 : 3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou du <i>Isoeto-Nanojuncetea</i> , 3140 Eaux oligo-mésotrophes avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp, 3150 Lacs eutrophes* naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition, 3270 Vasières exondées à Bidens, 6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires, 6510 Pelouses maigres de fauche de basse altitude, 9130 Hêtraie-chênaie à Mélisque, If et Houx, 9160 Chênaies-Charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli
Transversalités	<p>➤ SE26 – Suivi cartographique des habitats</p> <p>➤ Protocoles du MNHN (État conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire, Méthode d'évaluation à l'échelle du site ; Etat de conservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire à l'échelle du site ; État de conservation des habitats humides et aquatiques d'intérêt communautaire. Méthode d'évaluation à l'échelle du site Natura 2000)</p>

MODALITES DES OPERATIONS

Description des opérations	Pilotes potentiels	Périodicité	Calendrier				
			2016	2017	2018	2019	2020
A Suivi sur 3 placettes géoréférencées par habitat	MOA : Animateur Natura 2000 MOE : prestataire	tous les 5 ans		X			

MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Budget prévisionnel

	2016	2017	2018	2019	2020
A		A évaluer sur devis			
Partenaires associés					
Modes de réalisation	Appel d'offres				
Sources de financement potentielles	FEDER, DREAL				

SUIVI ET EVALUATION

Indicateurs de résultats

- Cahier des charges de l'appel d'offres
- Contrat avec le prestataire
- Évolution de l'état de conservation des habitats Natura 2000

PERIMETRE D'INTERVENTION

Territoire concerné

Habitats Natura 2000 du site

Carte de localisation



REMARQUES ET OBSERVATIONS

3.4. Fiches protocoles

FP1 : Protocole de recherche des espèces patrimoniales mentionnées historiquement

Contexte

Certaines espèces patrimoniales et à forts enjeux ont été observées historiquement. Même si ces espèces n'ont pas été revues récemment, leur présence reste potentielle (espèces en faible effectif et/ou peu détectables).

Le **Sonneur à ventre jaune** n'a pas été retrouvé depuis 1996, l'**Alyte accoucheur** n'a pas été revu depuis plus de 10 ans, un seul individu de **Leucorrhine à gros thorax** a été observé en 1993. Depuis cette époque, l'espèce n'a pas été détectée, mais le milieu reste potentiellement favorable à l'accueil de celle-ci.

Le **Pélodyte ponctué** est une espèce peu commune en Lorraine, dont les données de présence datent de plus de 7 ans. Depuis cette époque, aucune observation de l'espèce n'a été faite sur le site, malgré les nombreux inventaires herpétologiques réalisés depuis 1997.

Objectifs visés

Confirmer ou infirmer la présence de ces espèces patrimoniales mentionnées historiquement et maintenir voire améliorer l'accueil de ces espèces.

Principe

Le suivi est basé sur une prospection des mares et de leur périphérie.

Méthode

Suivi de Sonneur à ventre jaune

Réaliser une prospection des mares et de leur périphérie (500 m autour), à l'écoute (au chant) et sur observation des ornières (afin de capter des juvéniles qui ne sont pas chanteur), pendant 10 min par site sans bouger.

Réaliser cette prospection entre le 15 avril et le 15 mai, en effectuant 1 passage nocturne sur chaque mare/ornière.

Pélodyte ponctué

Réaliser une prospection dans le secteur où il avait été signalé à l'époque, au chant, pendant environ 30 min.

Réaliser cette prospection mars/avril, au crépuscule, avec une température d'environ 10°, 1 écoute, dans bonne condition météo (pas de vent, pas trop de pluie).

Prospecter par la même occasion l'alyte accoucheur sur les sites favorables à l'espèce : les digues, les zones urbanisées...

Leucorrhine à gros thorax :

Réaliser une recherche visuelle aux jumelles les principales zones d'interphase entre la roselière et le milieu aquatique tous les 50 m, pendant 2 à 5 minutes par points

Réaliser cette prospection entre le 15 mai et le 15 juin, en début de matinée, par période de beau temps.

L'idéal serait de faire par la même occasion une récolte d'exuvies.

Traitement des résultats

Données à rentrer dans les BD qui peuvent être partagées avec les acteurs locaux.

Restitution

Rapport de suivi écologique présentant les résultats et une comparaison avec les dernières données.

FP2 : Protocole de suivi des oiseaux des milieux ouverts

Contexte

L'écosystème prairial est très fortement exposé aux méthodes agricoles qui se basent sur un rendement maximal, l'arrachage des haies, la monoculture,... Pour cette raison, des mesures environnementales sont prises en compte pour rééquilibrer le milieu. Ces mesures sont par exemple la mise en pâturage extensif des prairies et leurs fauches tardives.

Cette étude tente de suivre l'impact des plans de conservation appliqués au milieu prairial des abords du lac de Madine. Elle se base sur l'activité nuptiale des passereaux prairiaux, indicatrice de l'aspect écologique des prairies. Ces oiseaux, majoritairement insectivores, prouvent de par leur présence que le milieu est favorable.

Objectifs visés

Ce suivi permet de dresser un inventaire des parcelles ayant un intérêt plus ou moins fort pour l'avifaune qui y est inféodée.

Le but principal de l'étude étant de mieux cerner la valeur des gains environnementaux, en suivant la nidification de certains passereaux et de confronter les résultats aux modes d'exploitation des prairies.

Principe

Le suivi se base sur des comptages par points d'écoute selon la méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA)

Méthode

Le protocole se base sur le principe des IPA : (BLONDEL, FERRY et FLOCHOT, 1970).

Les zones de prospection sont exclusivement des prairies plus ou moins fragmentées, dont l'utilisation est variable (pâturage par bovins ou ovins, culture, jachère, fauche). Le point commun de ces prairies est qu'elles bordent toutes la rive Ouest du lac, sauf dans le cas de l'île du Bois Gérard.

Cette méthode permet de comparer l'échantillon de points IPA dans le temps.

L'observateur visite chaque parcelle en mars/avril, puis en mai/juin et réalise un à deux IPA suivant l'étendue de la zone considérée. Il est indispensable que l'observateur soit toujours le même.

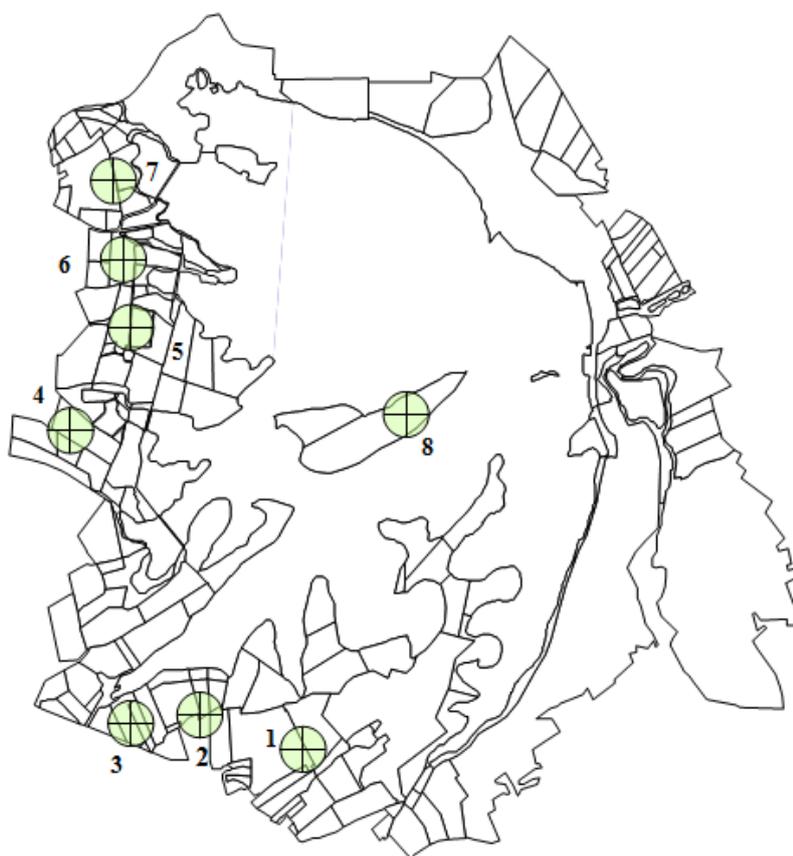
L'IPA est un point d'écoute de 20 minutes à l'intérieur d'un cercle imaginaire de 200 mètres de diamètre environ dans lequel l'observateur note chaque contact auditif ou visuel. 8 «points d'écoute » ont ainsi été retenus pour cette étude (carte ci-dessous).

Les observations se font généralement tôt le matin dans les heures suivant le lever du soleil.

Chaque contact est matérialisé sur une carte afin de préciser le nombre d'individus et leurs comportements (territorial, nicheur, de passage).

Les informations sont retranscrites sur une fiche de recueil de données : on note 1 pour un mâle chanteur, un couple ou un nid et 0,5 pour un oiseau observé ou un cri. Ces notations servent à mettre en valeur les comportements territoriaux. Cela permet d'obtenir des données brutes appelées Indice d'Abondance Relative, ainsi que la diversité des espèces contactées et leur abondance

Cartographie des zones d'IPA sur la RNCFS de Madine en 2015



Traitement des résultats

Données à rentrer dans BD Biodiv

Restitution

Rapport des suivis écologiques rédigé annuellement présentant les résultats de l'année en actualisant les tendances interannuelles.

FP 3 : Protocole de suivi du Chat forestier

Contexte

Aucune donnée sur le Chat forestier n'a été enregistrée, bien que quelques observations aient été faites sur le site.

Objectifs visés

L'objectif de ce suivi est de confirmer la présence du Chat forestier sur le site et d'enregistrer les zones de présence constatée.

Principe

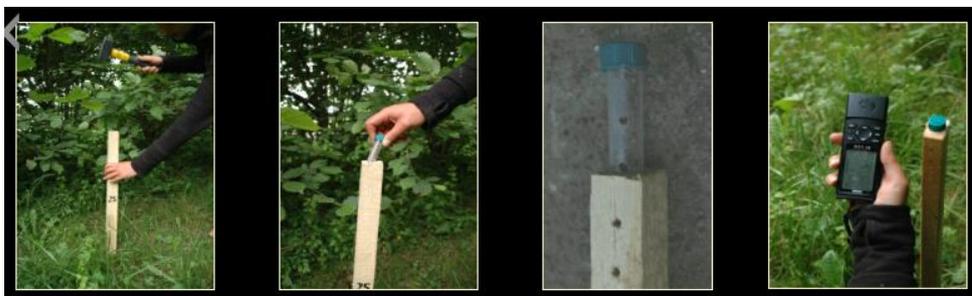
La pose de piquets en bois et pièges photographiques sur des zones stratégiques dans les milieux forestiers du DUG.

Méthode

La méthode utilisée se base sur le protocole de François Léger.

Mise en place de piquets en bois (4x4x60cm) scié en biais en zone forestière. Il faut compter 3 piquets par km². Les piquets sont préalablement troués afin d'y glisser un tube de teinture avec capuchon.

Face à chaque piquet, prévoir un piège photographique. Ces pièges seront insérés dans un boîtier de protection et sécurisé par un cadenas.





Les zones de pose du matériel seront à définir en zone forestière du site du DUG. Afin d'éviter de mobiliser un grand nombre de pièges photographiques pour couvrir toutes les zones forestières du DUG, il sera défini des zones d'études différentes chaque année, et cela, pendant 2 ans.

ANNEE	ZONES	MATERIEL
1	Z1 : Bois de Pannes Z2 : Bois Bas Z3 : Bois de Gargantua	9 piquets, 9 tubes et 9 pièges
2	Z1 : Bois de La Sorbière et le bois de Buxéreau Z2 : Bois de la Maillette et le Nouveau Bois	6 piquets, 6 tubes et 6 pièges

Toutes les semaines, prévoir d'insérer dans le tube de chaque piquet et pulvériser chacun eux avec un mélange odorant attractif pour l'espèce.

Le dispositif sera à mettre en place pendant 3 mois lors de la période de rut du Chat forestier (soit de mi-janvier à mi-avril).

Récolte des données : Prévoir une visite hebdomadaire pour la récolte des photos.

Tri et analyse des photographies.

Traitement des résultats

Données à rentrer dans les BD qui peuvent être partagées avec les acteurs locaux.

Restitution

Restitution des données aux partenaires du site de Madine et étangs de Pannes

FP4 : Protocole d'état des lieux sur le micromammifères

Contexte

La présence des micromammifères est encore peu connue sur le site

Objectifs visés

L'objectif de ce suivi est d'évaluer les populations des micromammifères sur le site.

Principe

Piégeage d'individus

Méthode

Pose de 6 lignes de 10 pièges par an, en automne, sur des milieux à déterminer (éventuellement des milieux différents : milieux humides, bordure de roselières, prairies, milieux forestiers).

Vérification des pièges plusieurs fois par jour.

Prévoir 3 ou 4 ans de piégeage.

À noter qu'il faut prévoir une autorisation.

Prévoir des pièges non vulnérants.

Porter une attention particulière aux espèces sensibles (musaraignes...)

Prévoir des pièges spéciaux s'il est prévu un piégeage de la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*).

Traitement des résultats

Données à rentrer dans les BD qui peuvent être partagées avec les acteurs locaux.

Restitution

Restitution des données aux partenaires du site de Madine et étangs de Pannes.

FP 5 : Protocole de suivi de l'avifaune en stationnement et en hivernage

Contexte

Le lac de Madine est un site témoin, un indicateur de la population de l'avifaune et de la qualité de l'habitat. Un suivi de l'avifaune en stationnement et en hivernage permet de répondre à des problématiques locales (en période de vague de froid, le suivi permet d'apporter des éléments pour adapter les dates de chasse départementale).

Objectifs visés

- Estimer le nombre d'individus en stationnement et en hivernage
- Améliorer les connaissances sur les milieux favorables de ces espèces
- Améliorer les connaissances sur le comportement de ces espèces
- Evaluer l'évolution des stationnements et des hivernages dans le temps

Principe

Il s'agit de recenser de façon exhaustive les individus en stationnement et en hivernage sur le site

Méthode

Recenser de manière la plus exhaustive possible les individus en stationnement et en hivernage selon les points d'observations prévu, le dimanche le plus proche du 15 de chaque mois (comptage Wetlands).

Afin d'éviter les doubles comptages et faciliter la localisation des individus, le lac est découpé en zones. Des groupes de deux observateurs sont constitués et se répartissent les zones de comptages.

Toutes les observations sont mises en commun sur une fiche de comptage.

Prévoir une matinée par mois.

Traitement des résultats

Données à rentrer dans BD Biodiv

Restitution

Rapport des suivis écologiques rédigé annuellement présentant les résultats de l'année en actualisant les tendances interannuelles.

FP 6 : Protocole de suivi de la reproduction des oiseaux d'eau, des laridés et des limicoles

Contexte

La reproduction de l'avifaune est une étape essentielle dans le cycle annuel d'une réserve. La capacité d'un milieu à produire des jeunes est notamment un bon indicateur des ressources disponibles et de la quiétude existante.

Objectifs visés

- Connaître la phénologie de la reproduction des espèces concernées, la productivité par couple, l'habitat favorable à la nidification des oiseaux d'eau sur le lac (proposer des aménagements permettant l'augmentation des nichées dans les zones de quiétudes), de trouver le bon équilibre permettant aux oiseaux aquacoles d'accomplir leur cycle de reproduction sans problème et parallèlement de conserver les activités touristiques.

Principe

Le principe est de recenser, de la manière la plus exhaustive possible, les oiseaux d'eau, les laridés et les limicoles.

Méthode

Recensement exhaustif du nombre de nichées/de jeunes (comptage 1 fois/an entre avril et juillet) pour les **Canards colvert et chipeau, les Grèbes huppés et castagneux, Fuligules milouin et morillon, Foulque macroule, Poule d'eau, Râle d'eau, Héron cendré, Cygne tuberculé.**

Recensement exhaustif du nombre de couples de **Sternes** (comptage 1 fois/an au mois de juin). Sur le site, l'espèce se reproduit chaque année sur deux radeaux (milieux artificiels) mis en place dans la zone de quiétude permanente (Ouest du lac). Elle arrive dès avril et repart fin août. Si d'autres espèces de Laridés remarquables sont présentes en période de nidification (Goéland cendré, Mouette pygmée...), leurs effectifs seront précisés.

Recensement du nombre d'individus de **Bécassines des marais et de Vanneaux huppés** en période de nidification (comptage 1 fois/an entre avril et juillet) au niveau des vasières localisées en queues de bassins 2 et 3 (prairies pâturées).

Cartographie des points d'observation
sur le site du lac de Madine

Traitement des résultats

Données à rentrer dans BD Biodiv

Restitution

Rapport des suivis écologiques rédigé annuellement présentant les résultats de l'année en actualisant les tendances interannuelles.

FP 7 : Protocole du recensement du nombre de mâles chanteurs d'ardéidés et passereaux paludicoles

Contexte

La reproduction de l'avifaune est une étape essentielle dans le cycle annuel d'une réserve. La capacité d'un milieu à produire des jeunes est notamment un bon indicateur des ressources disponibles et de la quiétude existante.

Objectifs visés

- Estimer le nombre de couples reproducteurs potentiels par espèce
- Connaître la phénologie de la reproduction des espèces concernées, la productivité par couple, l'habitat favorable à la nidification des oiseaux d'eau sur le lac (proposer des aménagements permettant l'augmentation des nichées dans les zones de quiétudes), de trouver le bon équilibre permettant aux oiseaux aquacoles d'accomplir leur cycle de reproduction sans problème et parallèlement de conserver les activités touristiques.

Principe

Le principe est de recenser, de la manière la plus exhaustive possible, les mâles chanteurs d'ardéidés et passereaux paludicoles, afin d'estimer les évolutions des populations.

Méthode

Longer la roselière du lac et des étangs de Pannes selon les points d'observation prévus.

Reporter tous les contacts sonores de chant territorial et les parades d'oiseaux sur une carte.

Noter également sur une fiche de recueil des données, le type de roselière où se trouve l'individu pour connaître les habitats favorables de l'espèce, le type de contact obtenu ainsi que le nom de l'espèce contactée.

Prévoir un passage par mois entre avril et juillet.

Traitement des résultats

Données à rentrer dans BD Biodiv

Restitution

Bulletin annuel de synthèse présentant les résultats de l'année en cours en actualisant les tendances interannuelles.

FP 8 : Protocole de suivi de Butor étoilé

Contexte

Le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) est tributaire des grandes roselières inondées dont le niveau d'eau varie très peu. Les canaux dans les roselières (effet lisière) sont des terrains de chasse privilégiés. Le Butor étoilé est une espèce rare en France. Il présente une évolution favorable puisqu'en 2-3 ans le site accueille aujourd'hui près de 25-30 % de l'effectif nicheur régional (soit 5-6 mâles chanteurs).

Objectifs visés

- Estimer les effectifs de Butor étoilé

Principe

Le protocole se base sur le *Suivi du butor étoilé Botaurus Stellaris en plaine de Woèvre (Lorraine-ouest)* par Christophe Courte, Benoit Paul et Mathieu Junger. CICONIA 39 (1), 2015, 1-14.

L'étude est basée sur l'écoute crépusculaire des mâles chanteurs, seul paramètre facile à appréhender sur le terrain chez cette espèce vivant cachée au sein des roselières.

La population est estimée sous la forme d'une fourchette d'effectifs qui tient compte des réalités biologiques de l'espèce.

La valeur basse de l'effectif retenu est celle obtenue en additionnant uniquement les mâles chanteurs contactés lors d'une même et unique soirée d'écoutes coordonnées sur un réseau d'étangs couverts simultanément, ce qui ne laisse *a priori* aucune possibilité de

double comptage. Une première soirée d'écoutes a eu lieu fin mars. Elle sera répétée mi-mai. Il sera retenu pour la définition de la valeur basse le chiffre maximal obtenu

lors de la meilleure des deux sessions.

Méthode

Ce protocole nécessite plusieurs observateurs qui opèrent par triangulation avec synchronisation des différents contacts obtenus pendant une heure d'écoute crépusculaire (30 minutes avant la fin du jour et 30 minutes après). Ce type de comptage est réalisé au moins deux fois dans la saison à un mois d'intervalle afin de contacter d'éventuels chanteurs tardifs, avec les conditions météorologiques les plus favorables possible (absence de vent et de précipitation). Ce protocole vise à discriminer les différents mâles chanteurs en localisant précisément les postes de chant. Pour ce faire, les observateurs synchronisent l'application « chronomètre » de leur téléphone, font un top chrono à la seconde près à la fin de chaque chant, comptent le nombre de « boom » de chacun des chanteurs et notent sur une carte, la localisation précise ou la direction du chant quand l'oiseau est éloigné.

Par ailleurs, la plupart des mâles localisés font l'objet d'un enregistrement de leur chant avec un matériel sonore adéquat : microphone à canon directionnel à large bande passante branché sur un enregistreur numérique portable.

Traitement des résultats

Données à rentrer dans BD Biodiv

Restitution

Bulletin annuel de synthèse présentant les résultats de l'année en cours en actualisant les tendances interannuelles.

FP 9 : Protocole de suivi des amphibiens

Contexte

L'ensemble des mares présentes sur les rives du lac a été prospecté et caractérisé par le PNRL en 2007. En 2010, un inventaire des amphibiens a été réalisé sur les étangs périphériques au lac et leurs milieux aquatiques annexes. Ces campagnes ont permis de recenser sur le site les 5 espèces d'urodèles présentes en région Lorraine et 6 des 13 espèces d'anoures de la région.

Plusieurs espèces patrimoniales sont présentes sur le site, trouvant à proximité les milieux favorables à leur reproduction et à leur repos hivernal : le Triton crêté, le Triton ponctué, la Rainette verte.

Objectifs visés

- Amélioration de la capacité d'accueil des milieux pour les amphibiens

Principe

Prospection au niveau des rives des mares

Méthode

Une campagne par mois entre mars et juin sur l'ensemble des mares et fossés du site.

La Rainette verte :

Une prospection à raison d'une écoute de 5 min tout les 200 m de rive des mares principales, et de manière régulière sur les autres mares lorsque cela est possible.

Effectuer une écoute par la même occasion du chant de la Grenouille verte

Les Tritons :

Une prospection à raison de 30 min par mare avec le troubleau régulièrement tout autour de la mare quand cela est possible, avec une priorité pour les mares des milieux ouverts pour trouver les espèces les plus rares.

S'assurer de la nécessité d'une autorisation de capture.

Traitement des résultats

Données à rentrer dans les BD qui peuvent être partagées avec les acteurs locaux.

Restitution

Rapport de suivi écologique présentant les résultats et une comparaison avec les dernières données.

FP 10 : Protocole de suivi des espèces végétales indicatrices de pratiques extensives

Contexte

Les enjeux agroenvironnementaux du site concernent principalement la préservation dans un bon état de conservation de prairies de fauche et de pâture, et notamment de l'habitat naturel d'intérêt communautaire de prairie maigre de fauche de basse altitude, ainsi que la préservation d'espèces d'intérêt communautaire, comme la Pie-grièche écorcheur, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.

Objectifs visés

- Déterminer les prairies à pratiques extensives afin de maintenir les surfaces en prairies permanentes sur les zones humides et de préserver les fonctions environnementales des prairies permanentes humides riches en espèces.

Principe

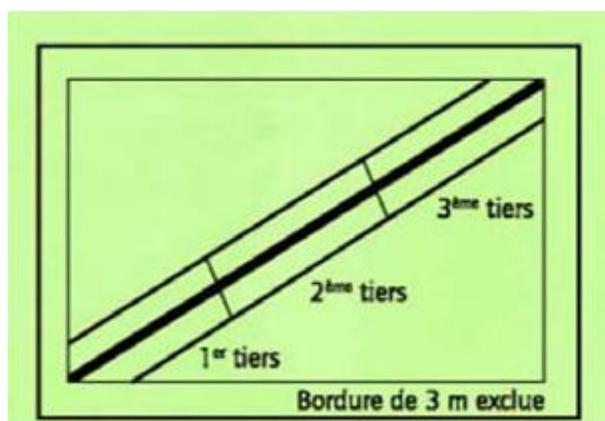
Relevés floristiques suivant une diagonale des prairies à évaluer

Méthode

Réaliser, entre le 15 mai et le 15 juin, un relevé floristique sur un transect en diagonale de la prairie.

Rechercher la présence d'au moins 4 plantes indicatrices sur chaque tiers de la diagonale.

Compléter ce relevé par un relevé ponctuel sur les milieux particuliers non couvert par cette diagonale.



Réaliser ce relevé entre le 15 mai et le 15 juin.

Plantes indicatrices de pratiques extensives :

Nom Latin	Nom Commun
<i>Achillea ptarmica</i>	Achillée sternutatoire
<i>Adenostyles alliariae</i>	Adénostyle à feuilles d'Alliaire
<i>Alchemilla vulgaris</i>	Alchémille commune
<i>Allium</i> sp	Ail
<i>Angelica sylvestris</i>	Angélique des bois
<i>Caltha palustris</i>	Populage des marais
<i>Campanula</i> sp	Campanule
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés
<i>Centaurea</i> sp	Centaurées
<i>Cirsium oleraceum</i>	Cirse maraîcher
<i>Colchicum autumnale</i>	Colchique d'automne
<i>Dactylorhiza majalis</i>	Dactylorhize de mai / Orchis de mai
<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine des prés
<i>Galium verum</i>	Caille-lait-jaune
<i>Geranium sylvaticum</i>	Géranium des bois
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris faux-açore
<i>Knautia, scabiosa</i>	
<i>Lotus</i> sp	Lotier
<i>Lysimachia nummularia</i>	Lysimaque nummulaire
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique
<i>Myosotis scorpioides</i>	Myosotis des marais
<i>Orchis</i> sp	Certaines orchidées
<i>Polygonum bistorta</i>	Renouée bistorte
<i>Primula veris</i>	Primevère officinale
<i>Ranunculus aconitifolius</i>	Renoncules à feuilles d'Aconit
<i>Sanguisorba officinalis</i>	Sanguisorbe
<i>Scorzonera humilis</i>	Scorsonère des prés
<i>Senecio</i> sp	Séneçon
<i>Silene flos-cuculi</i>	Lychnis fleur de coucou
<i>Stachys officinalis</i>	Bétoine
<i>Succisa pratensis</i>	Succise des prés

Traitement des résultats

Restitution

Rapport de suivi écologique présentant les résultats et une comparaison avec les dernières données.

FP 11 : Protocole de suivi des lépidoptères

Contexte

Les enjeux en termes de papillons se rapportent à la présence d'espèces inscrites aux annexes II et IV de la DHFF :

Le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), espèce fréquentant les roselières inondées à Patience d'eau (*Rumex hydropalatum*), a été observée au niveau du lac de Madine et de l'étang de Grand Pannes. Se reproduisant en très petite population, le Cuivré des marais est une espèce à forte capacité de dispersion, considérée en bon état de conservation sur le site.

Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) a été découvert au niveau du lac de Madine uniquement, dans des prairies humides abandonnées. Ces prairies en cours d'enfrichement abritent la plante hôte de ce papillon en milieu humide : la Succise des près (*Succisa pratensis*). Bien que seules 2 petites populations relictuelles d'une vingtaine d'individus aient été observées, l'espèce a déjà montré sa capacité à mettre à profit des zones de prairies peu ou non fauchées pour développer des populations.

Objectifs visés

- Améliorer les connaissances sur les lépidoptères du site

Principe

Prospection du Damier de la Succise et du Cuivré des marais

Méthode

Damier de la Succise

Réaliser un passage en juin à l'époque du vol (pour les adultes volants), des milieux potentiels de reproduction, et un autre passage entre juillet et août pour rechercher les nids de chenilles au pied des succises et des scabieuses.

Cuivré des marais

cartographier des zones de Rumex (espèce appréciée par le Cuivré des marais pour la ponte) principalement en arrière des roselières au bord des étangs et en prairie humide pour une indication de lieu de reproduction, Réaliser un passage mi-juin, afin de repérer les volants et lieu de ponte, et un autre passage à la mi-août pour la deuxième vague de sortie des chenilles.

Traitement des résultats

Données à rentrer dans les BD qui peuvent être partagées avec les acteurs locaux.

Restitution

Rapport de suivi écologique présentant les résultats et une comparaison avec les dernières données.

FP 12 : Protocole d'inventaire des orthoptères

Contexte

Encore peu connu, ce taxon est pourtant indicateur des modifications de fonctionnement des milieux (réaction rapide aux changements). Aucun inventaire n'a été réalisé sur les rives du lac de Madine. Sur les étangs de Pannes, un inventaire approfondi des orthoptères a été mené en 2010. Celui-ci a permis de contacter 13 espèces typiques de zones humides, parmi lesquelles peut être cité le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*), assez abondant dans toutes les prêlaises de Grand Pannes. La Courtilière (*Gryllotalpa gryllotalpa*) a également été contactée au Grand Pannes (2 chanteurs). Ces 2 espèces, ainsi que le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) sont considérés comme patrimoniaux.

Objectifs visés

- Évaluation du peuplement d'orthoptères sur les étangs de Pannes ET sur les rives du lac de Madine.

Principe

Inventaire systématique et écoute crépusculaire et nocturne

Méthode

Effectuer un inventaire systématique de tous les milieux avec un minimum de trois passages répartis tout au long de la saison ainsi qu'une écoute crépusculaire et nocturne au printemps pour la recherche de la Courtilière.

Traitement des résultats

Données à rentrer dans les BD qui peuvent être partagées avec les acteurs locaux.

Restitution

Rapport de suivi écologique présentant les résultats et une comparaison avec les dernières données.

FP 13 : Protocole de suivi des dynamiques végétales des habitats ouverts

Contexte

La mosaïque de milieux ouverts présente sur le périmètre du DUG est favorable à l'accueil d'une grande diversité floristique et du cortège d'espèces animales associées. Trouvant les milieux nécessaires à leur reproduction (lépidoptères) ou à leur nourriture (odonates), ces prairies abritent une entomofaune particulièrement riche, et de ce fait, les espèces insectivores associées (oiseaux d'eau et passereaux prairiaux, chiroptères, amphibiens, reptiles, etc.).

Objectifs visés

- Connaître les dynamiques végétales des habitats ouverts afin d'évaluer la capacité d'accueil de la biodiversité.

Principe

Ce protocole est basé sur le principe de relevés des points de contact entre la végétation et une tige verticale.

Méthode

Le long d'un transect en diagonal de la parcelle étudiée, réaliser tous les 1 m des relevés de points de contact entre la végétation et une tige verticale en fonction des plages de hauteur, en notant les espèces en question (strate herbacée < 25 cm, 25 cm < strate sous arbustive < 50 cm, 50 cm < strate arbustive < 1 m, 1 m < strate arborée).

Réaliser des prises de vue photographique des transects au moment des relevés.

Traitement des résultats

Restitution

Rapport de suivi écologique présentant les résultats et une comparaison avec les dernières données.